

LE TEMPS

Europe

Rencontre décisive à Bruxelles sur l'avenir des Serbes du Kosovo Page 4

Beaux-arts

Trois artistes bricoleurs investissent le Centre Dürrenmatt Page 18



AUGUSTIN REBETZ

Economie & Finance

Entreprises romandes: Aeschbach s'implante en terre neuchâteloise Page 12

Mardi 2 avril 2013 | N° 4568

MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE

CHF 3.40, France €2.60

«Les chiens de garde de la démocratie»



Dirigé par Edwy Plenel, *Mediapart* traque la corruption et les conflits d'intérêts. Histoire d'un site d'information qui, pour ses 5 ans, s'est «offert» la démission d'un ministre et la mise en examen d'un ancien président de la République. Et a démontré que le journalisme d'investigation peut trouver sa place et s'avérer rentable. ► Page 20

Et si entre Lausanne et Genève, on superposait rail et route?

► **Projets** Trois professeurs proposent une meilleure gestion de l'espace

Editorial

Le fer et le bitume

Par Bernard Wuthrich

Et si, au lieu de développer séparément le rail et la route, on réunissait les chemins de fer et les voies de bitume: l'autoroute au-dessus du rail. Ou l'inverse. Comme le pont de l'Öresund entre le Danemark et la Suède. Plusieurs chercheurs de l'EPFL ont mené diffé-

rentes réflexions liées au projet de contournement de Morges et à la ligne ferroviaire Genève-Lausanne. Constatant que les différents projets sont élaborés sans vision d'ensemble et sont très gourmands en terrains, alors que le peuple suisse vient de montrer son attachement

à la préservation de l'espace, ces chercheurs – l'équipe de Panos Tzieropoulos, son collègue Eugen Brühwiler et l'ingénieur retraité Rodolphe Weibel – ont imaginé construire l'autoroute au-dessus des rails ou l'inverse, selon les secteurs traversés et les projets élaborés.

Entre Lausanne et Genève, une étude de ligne ferroviaire à haute vitesse, en tunnel d'abord, puis flanquée à l'autoroute A1 et aménagée au-dessus d'elle dans les zones très denses, ramènerait le temps de parcours à 17-18 minutes... ► Page 3

Le besoin de rattrapage de la Suisse romande en matière d'infrastructures est enfin reconnu. Les CFF et les offices fédéraux ont réagi. Des améliorations sont prévues entre Lausanne et Genève, et l'on travaille d'arrache-pied à un grand contournement de Morges. Les structures fédérales et les canaux financiers étant ce qu'ils sont, ces projets sont cependant menés séparément. Avec le risque qu'ils se transforment en arracheurs de terres.

L'approbation de la loi sur l'aménagement du territoire apporte un éclairage nouveau sur la volonté des Suisses d'économiser le sol et de densifier la construction, qu'il s'agisse d'habitations ou d'axes de transport. Dans cette perspective, les réflexions menées à l'EPFL autour des projets lémaniques sont à saluer. Car elles mettent le doigt sur la nécessité de coordonner les infrastructures. Il faut donner raison au professeur Eugen Brühwiler lorsqu'il dit qu'il faut réfléchir globalement aux lieux de passage des voies de transport. Certes, ces propositions ne sont pas réalisables telles qu'elles sont esquissées, notamment parce que la question des coûts n'est que marginalement abordée. Mais elles ont le mérite d'alimenter les discussions en cours.

Entre Lausanne et Genève, on ajoute un bout de voie ici, un croisement là, des quais plus longs, du matériel roulant moderne. Pour l'autoroute, on tire un trait sur une carte, à travers la campagne. Or, les premières résistances se sont déjà fait jour et d'autres suivront. Il n'est donc pas superflu de prendre un peu de recul et de voir dans quelle mesure, et surtout à quel prix, des combinaisons sont possibles.

Les travaux menés à l'EPFL jettent aussi les bases de l'indispensable questionnement sur l'avenir de la ville de Morges, coupée en son milieu par un double ruban de fer et de bitume. Quelle est la meilleure solution? Le déménagement de l'autoroute redonnera-t-il à la cité son unité perdue, comme l'espère certains? N'est-il pas préférable de la laisser là où elle est, plutôt que de l'envoyer dévorer des terres agricoles? Et, si on l'exporte vers le nord, ne serait-il pas indiqué d'en profiter pour la combiner avec une ligne de train? Magnifique débat.

Sur l'océan Arctique, les nouvelles voies du Grand Nord



La fonte de la banquise arctique ouvre des raccourcis maritimes vers l'Extrême-Orient. Mais les armateurs hésitent à emprunter ces nouvelles voies qui demeurent périlleuses. ► Page 10

L'essentiel

Zooms

Si tu deviens mon chef...

... Oskar, je te regarderai droit dans les yeux. Mélanie Chappuis se met dans la tête de Christian Varone, à l'heure de retrouver son poste de commandant de la police valaisanne. Page 2

International

Le fantôme de Chavez

Il est partout, sur les murs, sur les placards publicitaires, sur les écrans TV. Au Venezuela, l'ombre de l'ancien président disparu envahit la campagne présidentielle. Page 4

Suisse

Un conflit médiatique

Le Conseil suisse de la presse, l'instance de contrôle de la déontologie des journalistes, est accusé de «manipulations», de «tricheries» et de «mensonges». Explications. Page 7

Débats

Les leçons chypriotes

Pour conserver sa place dans la zone euro, Chypre doit nettoyer son système bancaire pourri et devenir un pays éthiquement irréprochable, estime Jacques Attali. Page 9

Gnaegi: «J'ai appris»

Il est l'unique ministre élu en 2009 à se représenter devant les électeurs neuchâtelois. Oubliée la naïveté des débuts, Philippe Gnaegi (PLR) a pris de l'assurance – «J'ai appris», dit-il – et revêtu une aptitude à contrôler, voire à tout maîtriser, y compris son image. En quatre ans, il a mené plusieurs réformes majeures. ► Page 6



En Inde, Novartis perd la bataille sur le brevet du Glivec

La Cour suprême indienne a rejeté lundi la demande de brevet déposée par la société pharmaceutique suisse Novartis pour son médicament Glivec, employé dans le traitement du cancer, mettant fin à un combat juridique de plusieurs années. La justice indienne refuse de protéger des médicaments jugés peu innovants. Elle ne réserve l'octroi d'un brevet qu'aux médicaments qui «améliorent l'efficacité» des traitements antérieurs. Dans le cas du Glivec, l'adjonction d'un composant salin, jugé essentiel par

Novartis en termes d'efficacité, n'est pas considérée ainsi par l'Inde.

Le jugement marque un frein à la multiplication des brevets. Il est salué positivement par de nombreuses organisations non gouvernementales. «C'est une victoire et un espoir pour des millions de patients de pouvoir obtenir des médicaments essentiels à faible coût», explique au *Temps* Guillaume Schmidt, pharmacien responsable de l'organisation Médecins sans frontières (MSF). ► Page 11



Sur Internet

Initiatives européennes:
le chemin de croix

Avec l'instauration, il y a un an, de l'initiative citoyenne européenne (ICE), une pétition à l'échelle du continent, les citoyens de l'Union européenne ont désormais à disposition un nouvel instrument pour tenter d'influencer la politique européenne. Mais, vu la difficulté à récolter un million de déclarations de soutien nécessaires à l'aboutissement d'une ICE, cet instrument semble réservé aux lobbys bien organisés. A ce jour, un seul a réussi à obtenir un million de déclarations de soutien à travers l'Europe: «L'eau et l'assainissement sont un droit humain!» Simon Moreillon se penche sur le chemin de croix de ce nouvel instrument démocratique à l'échelon européen. A lire sur la page Monde.

Vie privée
et ère numérique

EDDY MOTTAZ

Si le numérique change actuellement les règles et bouleverse les habitudes, que sera le monde de demain lorsqu'il sera devenu banal, habituel et omniprésent? Un monde en temps réel où les objets communiqueront entre eux, vous localisant toujours mieux et répondant toujours plus à tous vos désirs. **Josée Bélanger**, dans sa chronique, se penche sur cet univers où nous n'aurons plus de secrets pour quiconque. Dans la foulée des services de la Confédération en matière de protection de la vie privée, elle donne quelques recommandations. Parole d'experte à l'enseigne des Femmes en affaires.

Chronique neuchâteloise

Si les pronostics sur l'issue des élections neuchâteloises du 14 avril sont difficiles, avec une droite et une gauche au coude à coude, le taux de participation constitue une autre inconnue. La perte de crédibilité des autorités est de nature à démobiliser. Lire l'analyse de Serge Jubin sur notre page Suisse.

L'ACTUALITÉ EN CONTINU

>> Sur notre site:
www.letemps.ch

Dans la tête de Christian Varone

Un commandant de police reconduit



Mélanie Chappuis

Voilà. Retour à la tête de ma police cantonale. Là où j'ai fait mes preuves. Ou je n'ai pas besoin de parler, de convaincre, avec une caméra et un micro braqués sur moi, et des auditeurs, des téléspectateurs, des lecteurs qui jugent ma bonne ou ma mauvaise foi. Et ma tête, sur les affiches. Ma bonne tête de franchise et d'honnêteté ou ma tête de faux-cul, fuyant, tête de turc depuis mon retour de vacances. Ma tête sur laquelle vous croyez tout lire, et son contraire, moi transparent et vous devinant. «Et alors cette pierre, il connaissait sa valeur? Mais non, il l'ignorait. Mais si! Mais ce n'est pas lui, c'est son fils, sa femme. Si c'est lui, bien sûr! Tout de même, pour quelqu'un qui travaille à la police, c'est moche...» Pas moche au point de perdre mon emploi de commandant, pourtant. Pas moche au point de ne pas reprendre mes fonctions cette semaine.

Alors, vos avis sont-ils toujours aussi tranchés? Ou com-

prenez-vous qu'il faut davantage, pour juger, que mes yeux qui ne vous regardent pas droit sur une mauvaise photo placardée partout en Valais. Qu'il faut plus que quelques déclarations maladroites quand il s'agit de répondre à des journalistes pressés ou mal intentionnés. Plus qu'un mauvais débat avec un Freysinger devenu justicier opportuniste, qui, lui, oui, vous regarde «franc». Ça s'apprend, à regarder droit dans les yeux, à parler haut et clair, à marteler son message avec assurance. Ce n'est pas davantage un signe d'honnêteté que mes hésitations. Mes petits sourires gênés, contraints. Ma honte de devoir me justifier, d'avoir été si bêtement pris, d'avoir si bêtement agi. On a volé une pierre à l'abandon, il n'y avait ni pancarte, ni numéro, ni inscription, rien certifiant que c'était un morceau de chapiteau antique... Pourtant, on voyait bien que ce n'était pas juste une pierre et on l'a prise quand même parce qu'on trouvait cool de frimer

avec dans notre salon. J'aurais pu vous dire cela. Vous auriez peut-être aimé entendre cela. Je n'ai pas su. Ni trancher entre le «on». Et le «je».

Dans ma famille, on se soutient, on reste unis. C'est une de mes valeurs. C'est une question d'honneur, de confiance, de

Et si tu deviens mon chef, Oskar, je te regarderai droit dans les yeux. Il n'y aura plus que nous

solidarité. C'est aussi important que l'honnêteté. Surtout quand l'honnêteté s'apparente à de la délation. «On» ne volera plus de bien culturel turc. Plus de morceau de chapiteau. Juste encore des pierres polies par la mer, sur une plage, quelque part, pour la collection des enfants. Et je n'irai pas en prison. Et je reprends mes

fonctions de commandant de la police valaisanne parce que le conseil d'Etat me fait confiance, que je suis un homme fiable et constant.

Et si tu deviens mon chef, Oskar, je te regarderai droit dans les yeux. Il n'y aura plus que nous. On trinquera en parlant de nos familles et tu seras tel que je t'aime bien. Je ne te reprocherai pas ton drapeau du Ile Reich, devenu emblème néonazi. Mais j'espère que tu comprendras mieux certaines choses dorénavant. Tu seras mon chef et tu n'auras rien à me reprocher. Tu verras mes équipes soudées derrière moi. Motivées, travailleuses, efficaces. Tu me respecteras. Et tu te souviendras peut-être que la roue tourne.

Ecrivaine vaudoise, Mélanie Chappuis a remporté le Prix de la relève du canton de Vaud. *Maculée Conception*, son troisième roman, est en librairie

Dans le «Journal de Genève» du 9 mars 1993

La Corée du Nord est sur le pied de guerre

«Le régime nord-coréen communiste est de plus en plus isolé politiquement et économiquement. Au cours des derniers jours, ses relations aussi bien avec l'Occident qu'avec son ancien allié chinois se sont dégradées, dans le premier cas du fait du refus de Pyongyang d'accepter l'inspection de toutes ses installations nucléaires, dans le second cas officiellement pour un différend protocolaire lors de la visite qu'aurait dû entreprendre lundi à Pékin le dauphin du régime. Un régime qui, bien qu'opérant un contrôle absolu sur sa population, n'en est pas moins aux abois. Le chef de l'armée nord-coréenne Kim Jong-il a ordonné la mise en état d'alerte du pays au moment où débutent les manœuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes.

Pour Kim Chang-soon, directeur général de l'Institut d'études nord-coréennes, même si l'on doit être réservé, il est clair que cette dictature est entrée dans une phase de crise finale. [...] D'ailleurs le président Kim Il-sung n'en a pas pour plus de deux ans à vivre. Il a déjà 80 ans, et est sérieusement malade. Mais attention, ce n'est pas sa mort qui provoquera

ARCHIVES HISTORIQUES

>> Sur Internet

www.letempsarchives.ch



«En fait, son fils Kim Jong-il, déjà désigné comme son successeur, ne pourra pas tenir plus de trois ans»

la chute de son équipe. En fait, son fils Kim Jong-il, déjà désigné comme son successeur, ne pourra pas tenir plus de trois ans car le système en place depuis 45 ans est à bout de souffle, comme le furent récemment l'Allemagne de l'Est ou la Roumanie.»

Selon Kang In-duk, directeur de l'Institut pour les études sur l'Extrême-Orient, également basé à Séoul, «ce n'est cependant pas le mécontentement populaire qui provoquera la chute du régime car la police et la milice sont très bien organisées et éliminent toute contestation». Considérés comme les meilleurs experts de la société nord-coréenne, MM. Kim et Kang estiment que le scénario le plus probable dans l'effondrement du régime est celui de la mort du président Kim, suivie par la prise de pouvoir de son fils Kim Jong-il. Celui-ci serait alors éliminé par les éléments les plus réformateurs afin de sauver ce qui pourrait l'être encore du système. L'identification de ces réformateurs est bien évidemment ce qui intéresse et préoccupe les chancelleries des pays limitrophes, comme des Etats-Unis. [...] Si dans les années précédentes les indices montraient qu'une certaine dissidence

devoir exister par des opérations de sabotage, ces réformateurs ne paraissent plus tentés par un coup de force contre les dirigeants. «Ils sont suffisamment intelligents, estime Kim Chang-soon. Ils veulent attendre le bon moment, d'autant que le contrôle politique s'est renforcé autour d'eux depuis que Kim Jong-il a pris totalement les rênes du pouvoir.»

Mais ce sont en réalité des quelque 1,6 million de jeunes formés dans les 279 universités et institutions techniques du pays que viendrait le vent de révolte. Leur esprit critique en ferait les plus frustrés du régime car ils seraient les mieux placés pour comprendre les problèmes auxquels est confronté le système, et les blocages de la société nord-coréenne. D'autant que depuis deux à trois ans, l'information filtre de plus en plus de l'extérieur, via par exemple les programmes de la télévision chinoise et les échanges commerciaux locaux le long de la frontière sino-coréenne.»

Richard Sola JOURNAL DE GENÈVE, 9 MARS 1993

► Séoul promet une «sévère riposte»: page 4

Le mot de trop

«Mais, aujourd'hui que le niveau de confort acoustique général a atteint un niveau appréciable, en tout cas dans les quartiers résidentiels, le bruit des enfants fait tache»

Sylvie Arsever
sourde oreille,
Le Temps, 23 novembre 2012

Chaque mardi, *Le Temps* présente une candidature au Grand Prix du maire de Champagnac, qui sera remis en fin d'année à Lausanne. www.distinction.ch

Pré
LA COLLECTIVE
DE PRÉVOYANCE
Depuis 1974

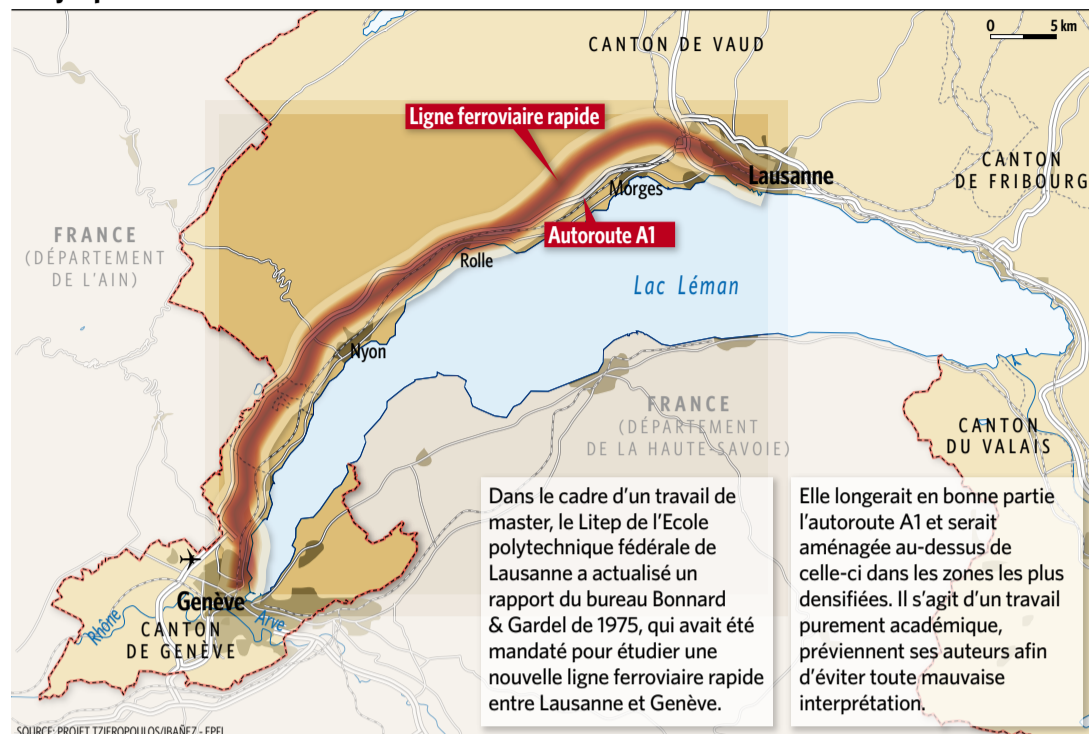
Prévoyance 2^e pilier pour les PME
0848 000 488 www.copre.ch

LA CLÉ
POUR UNE SOLUTION DE
PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE
PERFORMANTE

CARROSSIER COMMERCANTS
VÉTÉRINAIRE MÉCANICIEN CHARPENTIER
ÉLECTRICIEN PEINTRE
FLEURISTE
PÂTISSIER
IMPRIMEUR DÉCORATEUR
INFORMATICIEN
ARCHITECTE
LABORANTIN
GÉRANT DE FORTUNE
INSTALLATEUR
ENTREPRENEURS
FIDUCIARIE
DRESSINATEUR
ORTHOPÉDIE
POLYGRAPHE
GRAVIER
PHYSICIE
MÉDECIN
AVOCAT
BÉNÉVOL
PHARMACIEN
PSYCHOLOGUE
NOTAIRE
INGÉNIEUR
CONFISEUR
BOULANGER
LIBRAIRE
FERBLANTIER

La route au-dessus du rail. Ou l'inverse

Projet pour relier Lausanne et Genève en 17-18 minutes



Dans le cadre d'un travail de master, le Litép de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne a actualisé un rapport du bureau Bonnard & Gardel de 1975, qui avait été mandaté pour étudier une nouvelle ligne ferroviaire rapide entre Lausanne et Genève.

Elle longerait en bonne partie l'autoroute A1 et serait aménagée au-dessus de celle-ci dans les zones les plus densifiées. Il s'agit d'un travail purement académique, préviennent ses auteurs afin d'éviter toute mauvaise interprétation.



Le pont de l'Øresund entre le Danemark et la Suède. Les trains dessous, les voitures au-dessus. ARCHIVES

> Lausanne-Genève La ligne ferroviaire est améliorée étape par étape

> Une nouvelle autoroute est envisagée pour contourner Morges

> Des chercheurs de l'EPFL proposent de combiner les deux projets et d'intégrer une réflexion sur la grande vitesse ferroviaire

Bernard Wutrich

Un nouveau projet de contournement autoroutier de Morges est à l'étude. Il part de l'échangeur de Villars-Sainte-Croix, évite la ville par le nord et rejoint le tracé actuel de l'A1 vers Allaman. En complément, une «piqûre intermédiaire» entre Denges et Echandens assure la liaison avec le tracé actuel en direction de Lausanne-Sud. L'autoroute existante qui traverse Morges serait déclassée.

Pour sa part, la ligne ferroviaire Lausanne-Genève connaît des problèmes de capacité. Dans le cadre du programme Léman 2030, diverses améliorations sont prévues en plus de la troisième voie déjà aménagée entre Genève et Coppet. Les gares de Lausanne et de Genève voient agrandies, une quatrième voie relie Lausanne à Renens, des points de croisement et de dépassement sont prévus à Founex et Mies-Chambésy où il n'y en a que deux. La troisième paire de rails dont on a tant parlé est renvoyée à plus tard. Mais un problème subsiste: cette liaison très fréquentée restera dépourvue d'un itinéraire de substitution en cas d'accident ou d'interruption technique. Autre difficulté: cet axe demeure riche en haltes intermédiaires et en parcours urbains, de sorte qu'il est difficile d'accélérer la vitesse des trains.

Cette situation a fait germer des idées du côté de l'Ecole polytechni-

que fédérale de Lausanne (EPFL). Trois chercheurs étudient des solutions permettant de résoudre le casse-tête lémanique et de répondre à la demande de mobilité croissante. Leurs réflexions partent d'un constat commun: il leur paraît absurde de développer séparément le rail et la route. Cela risque de se révéler très gourmand en terrains alors que le peuple suisse vient de témoigner son attachement à la préservation de l'espace en approuvant une nouvelle loi d'aménagement du territoire. C'est d'autant plus important que le projet de grand contournement de Morges se heurte à l'opposition des syndicats des communes de Lonay et de Bremblens, touchées par le nouveau tracé.

Les recherches menées par l'équipe du professeur Panos Tzieropoulos, directeur du groupe Intermodalité, transports et planification (Litép), par son collègue Eugen Brühwiler, professeur de maintenance, construction et sécurité des ouvrages, et par l'ingénieur retraité Rodolphe Weibel débouchent sur des propositions différentes, mais elles ont un point commun: elles proposent de superposer le train et la route là où c'est possible, offrant ainsi une approche nouvelle. «Il faut lier l'autoroute à une future ligne à grande vitesse», suggère Rodolphe Weibel, qui propose une ligne ferroviaire rapide en partie enterrée sous l'autoroute. «Une approche moderne des transports est nécessaire

si l'on ne veut pas dévorer un trop grand nombre de terres agricoles. L'idée la plus radicale que je défends est de se demander si, pour sauver le paysage, il est possible de construire la route au-dessus du train», ajoute Eugen Brühwiler.

A l'Office fédéral des routes (Ofrou) et à l'Office fédéral des transports (OFT), on explique que, à ce jour, aucune réalisation de tracés superposés n'existe en Suisse et qu'aucune étude n'a été menée à ce

Dans les zones les plus densifiées, la nouvelle ligne serait construite au-dessus de l'autoroute

sujet. Mais l'administration fédérale est sceptique: «Des constructions en hauteur sont très complexes. Plusieurs problèmes se posent: la sécurité contre les tremblements de terre, le bruit, qui n'est pas gérable car il se répand en largeur, l'intervention des services de secours et d'entretien. Une telle réalisation serait si chère qu'on peut aussi bien envisager une construction souterraine», prévient Guido Biemann, porte-parole de l'Ofrou.

A l'étranger, l'une des réalisations les plus connues est le pont à deux étages de l'Øresund. Prolongé

par un tunnel sous-marin, cet ouvrage d'art long de 7,8 kilomètres permet aux trains (en dessous) et aux véhicules (en dessus) de transiter du Danemark en Suède.

Le travail de master présenté au Litép par une étudiante espagnole, Sara Ibañez, vise à désengorger la ligne Lausanne-Genève. Sous la direction de Panos Tzieropoulos, elle a actualisé un rapport du bureau d'ingénieurs conseils Bonnard & Gardel (BG) de 1975. Sur mandat du canton de Vaud, BG avait examiné la possibilité de construire une liaison rapide entre Lausanne et Genève. Cinq zones avaient alors été définies dans l'espoir d'y faire circuler un jour des trains à 250 km/h, voire à 300 km/h. Avec ce nouvel axe destiné aux rames express, la ligne historique serait réservée au trafic pendulaire régional et aux marchandises. Et les deux lignes pourraient se remplacer mutuellement lorsque l'une d'elles est paralysée par un accident ou une perturbation technique.

L'itinéraire retenu par Sara Ibañez part de la gare de Lausanne en direction de Renens et de Bussigny. Après un tunnel d'environ un kilomètre, il contourne Morges par le nord, à peu près là où est prévue la nouvelle autoroute, puis se colle à l'A1 de Rolle à Genève. Dans les zones les plus densifiées, soit Rolle, Nyon, Coppet et Bellevue, le nouveau tracé pourrait être construit par-dessus l'autoroute, ce qui éco-

nomiserait le sol, explique Sara Ibañez. Afin d'éviter tout malentendu, Panos Tzieropoulos insiste sur le fait qu'il ne s'agit que d'une «réflexion académique» et non d'un projet officiel concocté sans concertation avec les riverains. Le sujet est sensible.

Sara Ibañez s'est risquée à avancer des chiffres. Pour une capacité oscillant entre 120 000 et 220 000 voyageurs par jour à l'horizon 2050 et un temps de parcours ramené à 17 ou 18 minutes entre les deux capitales, elle évalue la facture à 3,271 milliards, avec une marge de 20%, ce qui relève le plafond à 3,930 milliards. C'est peut-être un peu juste: à titre de comparaison, le contournement de Morges est, en l'état actuel, devisé entre 2,3 et 3,2 milliards selon les variantes.

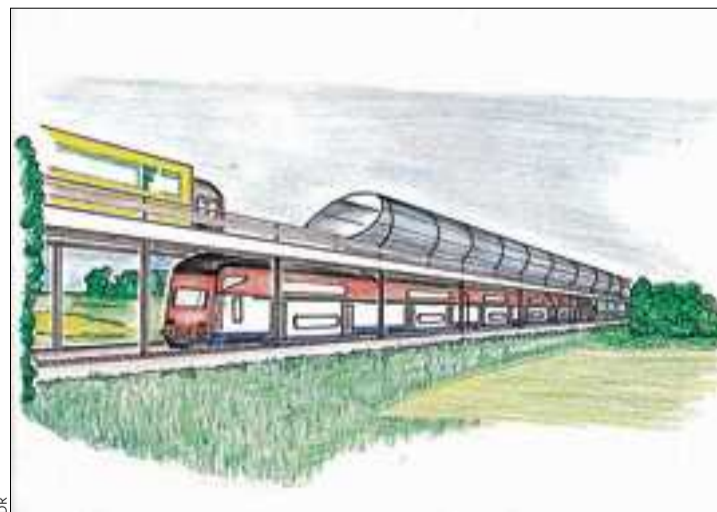
Son travail ne va pas plus loin pour l'instant. Elle admet elle-même que plusieurs dimensions devraient encore être approfondies, comme le bilan socio-économique, la capacité des raccordements, le bruit, l'impact environnemental, le tracé exact ainsi que les aspects esthétiques de la construction d'une voie de chemin de fer par-dessus l'autoroute. «Ce travail montre que le sujet vaut la peine d'être creusé et qu'il y a de bonnes raisons de combiner l'aménagement d'un nouveau tracé autoroutier et d'une nouvelle ligne de chemin de fer à grande vitesse», conclut Panos Tzieropoulos.

Trois pistes par-dessus la gare de Morges

> Un projet thurgovien est-il transposable en terre vaudoise?

Eugen Brühwiler, qui a présidé le Programme national de recherche 54 sur le développement durable de l'environnement construit, a été appelé par le Conseil d'Etat de son canton d'origine, la Thurgovie, pour étudier une nouvelle route qui reliera sur 32,4 kilomètres la vallée de la Thur au lac de Constance. Le projet a été accepté par 55% de l'électorat cantonal en septembre 2012. Or, sur 3,3 kilomètres, le tracé prévu traverse une zone très dense, à l'est d'Amriswil.

Plusieurs variantes ont été envisagées. L'une d'elles est, de l'aveu même d'Eugen Brühwiler, «plus radicale que les autres». Elle consiste à aménager le nouvel axe de transit est-ouest au-dessus de la ligne de chemin de fer à double voie Zurich-Romanshorn, et de l'équiper de parois antibruit. «Cela évite d'utiliser du terrain supplémentaire», justifie-t-il. Les autres variantes font déborder le couloir d'asphalte le long du profil ferroviaire, avec sous-voies, échangeurs et ronds-points. Mais c'est bien la



L'autoroute au-dessus du rail. Eugen Brühwiler a montré par un dessin à quoi ressemblerait son projet. La route serait équipée de parois antibruit.

variante radicale qui a la préférence d'Eugen Brühwiler.

«Une solution du XXIe siècle»

Ce spécialiste de la construction des ponts enseigne à l'EPFL. Le débat sur les projets de mobilité dans la région ne lui a pas échappé. Il a cherché à déterminer si la solution qu'il étudie pour la Thurgovie

pourrait être appliquée en terre vaudoise. «On veut construire un nouveau contournement de Morges. Mais, pour l'instant, on tire un trait sur une carte et on s'étonne de voir des syndicats s'insurger parce que le tracé traverse les jardins de leur village. C'est une solution du XXIe siècle pour un problème du XXIe siècle. Il faut aujourd'hui considérer la route comme un projet

d'aménagement du territoire. On ne peut plus traverser des terrains vierges, on n'en a plus assez pour se le permettre. Il faut réfléchir globalement aux lieux de passage des voies de transport», diagnostique-t-il.

Il s'est demandé s'il était possible de construire la nouvelle autoroute au-dessus de la ligne ferroviaire Lausanne-Genève. Il fait remarquer que la construction d'une nouvelle voie routière rapide à l'extérieur de Morges ne changera pas vraiment le visage de la ville, car le train et ce qui restera de la chaussée actuelle continueront de la couper en deux, telle une large balafre.

«On peut envisager de construire trois pistes au-dessus des voies de chemin de fer, tout en maintenant trois sur l'autoroute existante», suggère-t-il. Avec cela, estime Eugen Brühwiler, le problème de capacité serait réglé à Morges sans dénaturer les alentours de la Venoge. Selon lui, il faudrait mener une réflexion intégrée à chaque fois que l'on veut aménager une nouvelle liaison ferroviaire ou routière. «Mais il faut pour cela que l'Ofrou et l'OFT se parlent davantage», souhaite-t-il. **B. W.**

Une ligne à grande vitesse

> Rodolphe Weibel propose une voie rapide au départ de Cossonay

Ingénieur retraité, Rodolphe Weibel cherche des idées innovantes en matière de transport. Il a proposé de transformer le tunnel de faite du Gothard en artère routière. Sa solution éviterait de construire un deuxième tube routier pendant l'assainissement de l'ancien. Elle offrirait une seconde vie à la galerie ferroviaire creusée au XIXe siècle, menacée de tomber à l'abandon une fois que le nouveau tunnel de base aura été ouvert aux trains. Sa proposition a eu un écho mesuré.

Mais rien ne décourage Rodolphe Weibel. Il s'immisce lui aussi dans le débat sur l'amélioration des liaisons entre Lausanne et Genève. «Il faut lier les réflexions sur l'infrastructure routière et ferroviaire pour ne construire qu'un seul corridor et y intégrer le transport de l'énergie», propose-t-il. Son idée? Une ligne à grande vitesse au départ de Cossonay, entre Yverdon et Lausanne, avec un embranchement en direction de Genève et un autre vers Renens et Lausanne.

Le tracé qu'il a dessiné sur une carte joute en partie celui qui est

prévu pour l'évitement autoroutier de Morges. «Il faut ouvrir les deux chantiers simultanément, car les deux sont urgents. L'opportunité de profiter de ce chantier pour élargir l'autoroute paraît raisonnable», argumente-t-il. Son projet traverse «épouvantable» par endroits, densément construit ailleurs. C'est aussi là que les premières oppositions se sont fait jour.

Il suggère d'enterrer le nouveau tracé sous l'autoroute, car des trains à grande vitesse sont très bruyants. Le tracé de l'autoroute est gêné. Les rayons de courbe sont tels qu'ils permettent d'envisager une vitesse de 250 km/h, voire 300 km/h. Politiquement, la réalisation conjointe des deux éléments, l'élargissement de l'autoroute et la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer, est opportune», affirme-t-il.

La construction d'une nouvelle voie rapide dès Cossonay permettrait de laisser les anciens rails à disposition du trafic régional et des marchandises. Du côté de Genève, il propose un double raccordement en direction de l'aéroport et de la gare de Cornavin, et lance l'idée d'ajouter à la traversée routière du lac, souhaitée par le Conseil d'Etat, une traversée ferroviaire. **B. W.**

Rencontre décisive entre Serbes et Kosovars

> **Kosovo** Bruxelles veut obtenir un compromis sur la zone serbe du nord
> **Mais** Belgrade et Pristina rechignent

Jean-Arnauld Dérens PRISTINA

Le «Jour J» est-il enfin arrivé? Après deux ans de dialogue poussif entre la Serbie et son ancienne province du Kosovo, les Européens sont bien décidés à arracher un accord lorsque les deux parties se retrouveront, ce mardi à Bruxelles, dans le bureau de Catherine Ashton, la haut représentante de l'Union pour les Affaires étrangères. Cette nouvelle séance de dialogue est annoncée comme «décisive».

Officiellement, il n'est pas question d'une reconnaissance mutuelle, Belgrade contestant toujours l'indépendance proclamée par le Kosovo en février 2008. L'UE n'appelle d'ailleurs qu'à une «normalisation» des relations, mais celle-ci achoppe sur la question du

secteur serbe du Kosovo, en état de sécession virtuelle.

Lundi après-midi, une longue colonne de véhicules a convergé vers le poste de Jarinje, principal point de passage entre la Serbie et la zone serbe du nord du Kosovo, une fois de plus placé sous très haute surveillance. «Nous ne nous séparerons jamais de la Serbie. Les Serbes du nord du Kosovo n'accepteront jamais le moindre accord qui remettrait en cause sa souveraineté», ont tonné les orateurs, tandis que des hélicoptères de la KFOR, la mission de l'Otan au Kosovo, tournaient inlassablement au-dessus de la foule.

Belgrade joue délibérément la carte de la dramatisation

Belgrade joue délibérément la carte de la dramatisation. Durant tout le week-end, les réunions se sont succédé au plus haut niveau de l'Etat pour préparer la rencontre de Bruxelles, les ministres se sont relayés pour annoncer à l'opinion publique des concessions peut-être douloureuses. Lundi après-midi, le président Tomislav Nikolic a tenu une conférence de presse pour af-



firmer que «la Serbie n'accepterait jamais ce que réclame Pristina», tout en rappelant qu'il n'y avait pas d'autre choix que de poursuivre les discussions. Beaucoup d'analystes comparent la situation actuelle à celle qui prévalait à la veille des accords de Dayton, qui mirent fin à la guerre de Bosnie, en novembre 1995, ou encore à celle de février 1999, quand l'échec des discussions de Rambouillet sur le Kosovo ouvrit la voie aux bombardements de l'OTAN.

Les enjeux semblent pourtant bien plus limités. Les termes de l'accord que les Européens vont proposer consistent en une réintégration du secteur serbe du nord du Kosovo sous l'autorité formelle de Pristina, en échange d'une forme nouvelle d'autonomie. Depuis plu-

sieurs semaines, les discussions portent sur le contenu de cette autonomie. Côté serbe, les plus pessimistes assurent qu'elle sera plus limitée que celle qu'offrirait le plan du médiateur des Nations unies Martti Ahtisaari, rejeté en 2005 par Belgrade.

Pourtant, la pilule sera peut-être encore plus difficile à avaler pour Pristina, qui craint que toute reconnaissance d'un statut particulier d'autonomie pour le nord ne soit le prélude à une sécession de cette région. Samedi, des milliers de sympathisants du mouvement d'opposition Vetëvendosja ont manifesté à Mitrovica, la ville qui symbolise cette division du Kosovo, en dénonçant par avance la «trahison» que s'apprêterait à commettre le premier ministre Hashim Thaçi.

De rares voix discordantes s'élèvent dans ce chœur de mises en garde. Ilir Deda, le directeur de l'Institut d'études politiques du Kosovo (Kipred), assure que «ni Belgrade, ni Pristina ne seront perdants», en soulignant que les Européens, pas plus que les Etats-Unis, ne peuvent prendre le risque d'essayer un nouvel échec dans les Balkans occidentaux.

Il est certain que Bruxelles – et tout particulièrement Catherine Ashton – a besoin d'un succès pour

prouver que l'UE a toujours une réelle capacité d'initiative dans les Balkans, mais quels avantages le Kosovo et la Serbie peuvent-ils attendre de la conclusion d'un accord? Celui-ci est la condition pour que la Serbie obtienne une date d'ouverture de ses négociations d'adhésion à l'UE. Les dirigeants de Belgrade sont d'anciens nationalistes devenus de fervents partisans de l'intégration européenne. Mais cette perspective mobilise de moins en moins l'opinion publique serbe, et l'ouverture des négociations ne préjuge en rien d'une adhésion prochaine, le processus d'élargissement aux Balkans occidentaux risquant fort de marquer durablement le pas après l'intégration de la Croatie, le 1er juillet prochain. Pour sa part, le Kosovo, moins avancé que la Serbie, ne peut guère espérer qu'un feu vert symbolique, confirmant sa «vocation» à rejoindre, un jour, l'UE.

Dans ces conditions, les compromis risquent de mal passer, dans un camp comme dans l'autre, à moins qu'une certaine forme de bon sens ne prévaille: au Kosovo, nombreux sont ceux, Serbes comme Albanais, qui pensent que rien ne changera sur le terrain, quels que soient les accords conclus à Bruxelles.

Etre chrétien, «une joie quotidienne»

> **Vatican** Le pape de nouveau acclamé

AFP

Des dizaines de milliers de fidèles étaient rassemblés place Saint-Pierre pour écouter lundi le pape François. Il faut «exprimer dans la vie le sacrement que nous avons reçu. [...] C'est notre engagement quotidien mais aussi notre joie quotidienne, la joie de se sentir les instruments de la grâce du Christ», a-t-il lancé de la fenêtre des appartements pontificaux.

«Le Christ a vaincu le mal de façon pleine et définitive et il nous revient, nous hommes de toutes époques, d'accueillir cette victoire dans notre vie et dans la réalité concrète de l'histoire et de la société», a-t-il estimé. Les sacrements de baptême et l'eucharistie «doivent devenir la vie, et se traduire donc en attitudes, comportements, gestes et choix», a-t-il ajouté. Selon lui, le message de Pâques, qui correspond, dans la tradition chrétienne, à la mort puis à la résurrection de Jésus, a «un potentiel de renouvellement énorme pour l'existence personnelle, pour la vie des familles, pour les relations sociales».

Le fantôme de Chavez hante la campagne électorale au Venezuela

> **Amérique latine** Quasi béatifié, l'ancien président est l'inspirateur omniprésent de Nicolas Maduro pour la présidentielle du 14 avril

Il est partout. En civil, bras tendus vers l'avenir, sous le slogan «Pa'lante» («en avant») des placards publicitaires géants qui s'étalent en haut des immeubles de la capitale. En uniforme, béret rouge et tenue de combat, sur les pancartes brandies par les participants aux rassemblements organisés par le Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV, au pouvoir) en soutien à Nicolas Maduro, président par intérim et candidat à la prochaine élection présidentielle. Sur les écrans des télévisions d'Etat, qui repassent en boucle ses innombrables discours. Dans le quartier 23 de Enero, où il repose, une petite chapelle construite à la hâte pour recueillir les offrandes des dizaines de milliers de Vénézuéliens qui viennent toujours lui rendre hommage a été baptisée Saint-Hugo-Chavez-du-23.

L'ancien président, décédé d'un cancer à 58 ans le 5 mars, est l'acteur principal de la campagne présidentielle qui s'ouvre officiellement ce mardi, mais qui battait déjà son plein en République bolivarienne

du Venezuela avant la trêve pascale. La date même du scrutin, le dimanche 14 avril, a été soigneusement choisie par le gouvernement en souvenir du 14 avril 2002, lorsque Chavez, victime d'un coup d'Etat fomenté par les secteurs les plus réactionnaires de la société vénézuélienne, avait finalement réintégré le palais de Miraflores sous les vivats de la foule.

Quasi-béatification

La dévotion qui entoure le président disparu, entretenue par les autorités, a même conduit Nicolas Maduro à faire une incursion dans l'au-delà, affirmant que le «commandant suprême de la révolution bolivarienne» était désormais «au côté droit du Christ». «Quelqu'un qui vient d'arriver près de Jésus lui a dit: «Il me semble que le temps de l'Amérique latine est venu!» a lancé le candidat à la présidence, suggérant que Chavez aurait pu souffler à l'oreille du commandant suprême le nom du cardinal argentin Jorge Mario Bergoglio comme nouveau pape.

Cette quasi-béatification précoce de l'ancien chef d'Etat – qui avait pris soin de désigner son dauphin en décembre – porte ses fruits politiques dans un pays à forte tradition catholique. A Isaias Medina, un humble quartier de l'ouest de la capitale accroché à flanc de colline, Maruja, qui attend le bus dans la rue Popular, arbore un tee-shirt jaune à l'effigie du PSUV. Dans le dos, l'inscription «Chavez, je le jure, mon vote est pour Maduro» se détache en lettres rouges. «Je vais voter pour Nicolas, car notre «commandant» nous a demandé de le faire. Il est maintenant auprès de Dieu et je le remercie, je le vénère pour tout ce qu'il nous a donné», explique Maruja, pourtant réservée sur le successeur pressenti: «Il n'a pas le charisme du président, je le sens moins proche de nous.» Elle votera en sa faveur par «devoir de fidélité» envers Chavez plus que par conviction.

Isaias Medina, comme Nuevo Horizonte, La Piedrida ou 23 de Enero, est à des années-lumière des beaux quartiers, avec leurs 4x4 rutilants,

leurs villas de plusieurs millions de dollars et leurs magasins de luxe. Plus de 2 millions de personnes – soit la moitié de la population de la capitale – s'entassent dans les barrios pauvres du «Gran Caracas» et constituent les réserves de voix du chavisme. Tous ont bénéficié des programmes sociaux (les *misiones*) lancés par Chavez il y a une dizaine d'années et financés par la déferlante de pétrodollars dont jouit le Venezuela, qui dispose des plus grandes réserves d'or noir au monde et exporte 2 millions de barils par jour, à plus de 100 euros pièce.

Ne rien changer

Le prétendant du PSUV à la présidence se propose tout simplement de ne rien changer, annonçant tout de même la création d'un Mouvement pour la paix et la vie afin de lutter contre l'extrême violence qui règne dans le pays et qui a fait plus de 20000 victimes l'an dernier, la plupart par arme à feu, selon les chiffres de l'Observatoire vénézuélien de la violence (OVC, indépen-

dant), tandis que le Ministère de l'intérieur reconnaît 16000 assassinats. Nicolas Maduro se contente pour le reste d'invoquer son mentor et de parader sur les estrades vêtu d'un survêtement aux couleurs nationales –jaune, bleu et rouge–, stigmatisant l'oligarchie et les «tenants de l'impérialisme» du camp adverse.

Dans ce contexte, le candidat de l'opposition et gouverneur de l'Etat de Miranda, Henrique Capriles Radonski, fait figure de challenger. Il mène une courageuse campagne rythmée par d'incessants déplacements dans les 23 Etats que compte le pays, où il ne ménage pas lui non plus ses références à Dieu et à sa foi chrétienne. Issu d'un parti de droite (Primero Justicia), l'élu de la Mesa de la unidad democratica (MUD) s'est recentré. Il promet de «rompre avec le capitalisme d'Etat», d'instaurer un modèle «à la brésilienne» qui conjuguerait politiques sociales et économie de marché, de rétablir la sécurité et, au plan international, de s'éloigner de l'Iran et de Cuba, deux

pays avec lesquels Caracas a noué d'étroites relations. Déjà candidat de l'opposition en octobre contre le victorieux Hugo Chavez, Capriles s'est également engagé à augmenter les salaires et à conserver l'ensemble des programmes sociaux mis en place par le gouvernement actuel.

«L'immature»

Dans cette nouvelle version de la campagne de l'automne, «el burguesito» («le petit-bourgeois»), comme se plaît à l'appeler Maduro, se montre plus incisif, plus à l'aise contre le nouveau candidat du PSUV que contre l'ex-président. Aux noms d'oiseaux –«fasciste», «ennemi de la patrie»– assénés par les partisans du président intérimaire, les troupes d'Henrique Capriles Radonski répondent à «l'immature» (jeu de mots à partir de Maduro qui signifie «mûr») qu'il est un «incompétent» et un «menteur». La présidentielle a pris la forme d'un mano a mano arbitré par un fantôme. **Gérard Thomas** CARACAS

Séoul promet une «sévère riposte»

> **Asie** Alors que les tensions persistent, Pyongyang change de premier ministre

Le climat reste à la crispation maximale sur la péninsule coréenne. «Je pense que nous devrions opposer une riposte sévère et immédiate sans aucune autre considération politique si (Pyongyang) s'aventure à une provocation contre notre population», a ainsi mis en garde lundi la présidente sud-coréenne, Park Geun-hye, cheffe de file des conservateurs et des faucons sud-coréens après s'être entretenue avec de hauts responsables militaires.

Kim Kwan-jin, son ministre de la Défense, a précisé que la Corée du Sud recourrait si besoin à des frappes préventives sur les installations nucléaires et militaires nord-coréennes. Samedi, c'est Pyongyang qui avait affirmé être «en état de guerre» avec la Corée du Sud. De leur côté, après l'entrée

en lice des bombardiers B-52 et B-2, les Etats-Unis ont annoncé lundi avoir déployé des avions de chasse furtifs F-22 dans le cadre des manœuvres américano-sud-coréennes «Foal Eagle» qui doivent durer jusqu'au 30 avril.

En Corée du Nord, l'Assemblée suprême du peuple, simple chambre d'enregistrement des décisions du parti unique, s'est réunie lundi en session plénière annuelle. Elle a notamment investi Pak Pong-ju dans les fonctions de premier ministre, selon l'agence de presse officielle KCNA. Cet expert économique de 74 ans, qui succède à Choe Yong-rim, avait déjà été premier ministre de 2003 à 2007, période durant laquelle il avait tenté d'insuffler de timides réformes économiques avant d'être limogé. **AFP**



Un char de l'armée sud-coréenne à la manœuvre près de la DMZ, la zone démilitarisée à la frontière avec la Corée du Nord. Séoul a menacé hier Pyongyang de frappes «préventives». HWACHON, 1ER AVRIL 2013

L'Espagne se mobilise contre les expulsions

> **Europe** Le combat se durcit entre militants et politiques

> La loi, très dure, doit être amendée

François Musseau MADRID

Ce matin de fin mars, dans le plus grand secret, ils s'étaient donné rendez-vous en gare d'Atocha, à Madrid, dans l'attente de leurs «proies». A l'endroit même où nombre de députés, venus de leurs circonscriptions, affluent pour se rendre à une session plénière du parlement national. Vers 7h30, équipés de sifflets et de haut-parleurs, ils sont des dizaines de militants à faire le pied de grue dans le hall des arrivées du TGV; chacun porte deux cartons, un vert «Oui, on peut le faire» (stopper les saisies immobilières), et un rouge: «Mais ils ne veulent pas» (les hommes politiques). Autour de 9h, les trains arrivent en rafale, en provenance de Valence, Barcelone ou Séville. La tension monte alors d'un cran: «Annulation des dettes et logement social pour les expulsés», vitupèrent les militants.

Tout juste accourus, des policiers improvisent un cordon de sécurité et, dès qu'un député apparaît au loin, des agents se hâtent de le protéger et de faciliter sa sortie vers la station de taxis. Parmi les protestataires, il y a là Ruth, 32 ans, un enfant à charge. Elle a été mise à la rue par des huissiers en janvier dernier: «Il faut leur mettre la honte à ces députés. Ils sont complices de notre drame. Faire pression sur eux, c'est le seul moyen pour qu'ils corrigent le tir.» Raul, un Equatorien de 58 ans, au chômage également et sur le point d'être expulsé de son F2, est aussi là: «Je risquerai de tout perdre ce que j'ai économisé ici et, en plus, ils veulent me coller une dette impossible. Notre président, Rafael Correa, a raison d'avoir intenté un procès aux banques espagnoles.»

Après quatre ans de lutte pour mettre fin au drame des saisies immobilières (391 000 lancées depuis 2008, environ 510 par jour ces derniers mois), la centaine de collectifs anti-expulsions répartis dans tout le pays vient de mettre au point une nouvelle stratégie: l'*escrache* («révéler publiquement»). Ce terme argentin désigne



«Oui, on peut le faire» (stopper les saisies immobilières), «mais ils ne veulent pas» (les hommes politiques), clament les pancartes des manifestants, devant un hôtel de la capitale espagnole où résident des députés durant les sessions parlementaires. MADRID, 20 MARS 2013

les manifestations citoyennes qui, dans les années 1990, avaient pour but de pointer du doigt, en général devant leur domicile ou sur leur lieu de travail, des responsables de la répression militaire de 1976 à 1983.

Aujourd'hui, dans l'Espagne révoltée par les mises à la rue des propriétaires incapables de rembourser leurs prêts après avoir, souvent, perdu leur emploi, la méthode de l'*escrache* a été remise au goût du jour. Elle vise à fustiger les hommes politiques non disposés à modifier en profondeur la législation hypothécaire en vigueur. «Nous sommes encore en rodage, confie Guillem, coordinateur de l'action à Atocha. Mais nous allons nous perfectionner pour couvrir d'opprobres les députés récalcitrants, en allant chez eux, en les surprénant dans un restaurant ou un hôtel. Nous ne lâcherons pas prise.»

Depuis mi-mars, des Indignés ont ainsi occupé l'hôtel Ritz de Madrid, et organisé un bruyant sit-in devant l'appartement barcelonais d'une députée conservatrice. «Notre stratégie est absolu-

ment pacifique; il ne s'agit pas de frapper ni d'insulter, mais de maintenir la pression populaire. Si notre voix n'est pas entendue, appuyée par la grande majorité des Espagnols, alors cela veut dire qu'il n'y a pas de démocratie», a averti Ada Colau, l'égérie des collectifs anti-expulsions.

«Ce harcèlement contre les politiques est antidémocratique», s'est emporté Mariano Rajoy

En trois ans, ces derniers ont recueilli 1,4 million de signatures, ce qui leur a permis, le 12 février, de soumettre à la Chambre des députés une ILP (initiative législative populaire) en trois volets: moratoire sur les expulsions, annulation rétroactive des arriérés après la perte du logement et mise en place d'un parc de logements sociaux. L'objectif des *escraches* est précisément de forcer la main aux

députés du Parti populaire (PP), la formation de droite au pouvoir qui détient la majorité absolue, et la seule à s'opposer à l'ILP.

«Ce harcèlement contre les politiques est antidémocratique», s'est emporté le chef du gouvernement, Mariano Rajoy. Celui-ci n'a pas fixé la date du vote de l'ILP. Malgré la pression populaire, il refuse de prendre en compte ses suppliques. Tout au plus est-il disposé à accorder plus de temps aux propriétaires pour rembourser les arriérés et à baisser les intérêts des arriérés. Mais les vents lui sont contraires: un sondage de l'institut Metroscopia a indiqué, en février, que 85% des Espagnols, émus par les familles entières qui campent sur la place publique, soutiennent le combat des anti-expulsions; les partis d'opposition montrent au PP un «front uni», et des juges pratiquent l'objection de conscience. Leur posture apparaît d'autant plus légitime que, depuis décembre, six personnes sur le point d'être mises à la rue par des huissiers se sont suicidées.

En outre, le 14 mars, la Cour

européenne de justice (à Luxembourg) a donné raison à un plaignant espagnol, en estimant que la législation nationale était «injuste». Celle-ci, en vigueur depuis 1909, autorise des expulsions dès le premier avis d'impayé, ce qui ne laisse pas le temps au propriétaire de se retourner contre les termes – souvent abusifs – du contrat signé avec la banque. La régulation astreint, de surcroît, l'expulsé à honorer des arriérés à des taux prohibitifs. «Au moins, ce verdict européen ouvre des perspectives nouvelles, dit le magistrat Fernandez Seijo, à l'origine de la procédure. Nous allons désormais pouvoir bloquer bien plus facilement les saisies immobilières.»

Acculé, le gouvernement Rajoy a annoncé que la nouvelle loi «prendra en compte certaines objections» de la Cour européenne. Même si, a-t-il précisé, «en aucun cas l'annulation rétroactive des arriérés n'est envisageable». Le combat avec les collectifs anti-expulsions, pour qui ce point n'est pas négociable, est donc assuré de se poursuivre. Et les *escraches* de faire encore parler d'eux.

Panorama

Afrique

Etat stable pour Nelson Mandela

L'ancien président sud-africain Nelson Mandela, hospitalisé pour soigner les suites d'une pneumonie, a pu recevoir lundi des membres de sa famille une partie de la journée. Les autorités sud-africaines n'ont pas voulu dire quand Nelson Mandela pourrait sortir de l'hôpital, ni dans quel établissement il avait été admis. (AFP)

Brigade onusienne en RDC

La brigade d'intervention qui doit combattre les groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo sera déployée au plus tard d'ici à fin avril, a estimé lundi le ministre congolais des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda. En annonçant sa création, le patron des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Hervé Ladsous, avait précisé, lui, qu'elle serait «opérationnelle d'ici à juillet». Elle devrait compter plus de 2500 hommes. (AFP)

Asie

Quotidiens indépendants en Birmanie

Les Birmans ont découvert lundi leurs premiers quotidiens privés. *The Voice*, version quotidienne d'un des plus grands magazines du pays, *The Union*, proche du parti majoritaire, *The Golden Fresh Land* et *The Standard Time* sont arrivés dans les kiosques, au grand bonheur de lecteurs avides d'une information libérée de la censure. Seuls ces quatre journaux indépendants sur les seize qui ont obtenu une licence sont parvenus à se lancer. (AFP)

Glissement de terrain au Tibet

Le gigantesque glissement de terrain qui s'est produit vendredi matin près d'une mine de cuivre au Tibet, a fait 36 morts et 47 disparus, selon un nouveau bilan provisoire rapporté par les médias officiels, lundi. Les opérations de secours, qui ont mobilisé 500 personnes, ont dû être interrompues en raison d'un risque de nouveaux éboulements, selon Radio Chine Internationale. (AFP)

Europe

Berezovski avait demandé pardon à Poutine

L'ex-oligarque russe Boris Berezovski, retrouvé mort à Londres où il vivait en exil, avait bien écrit à Vladimir Poutine pour demander son pardon et revenir en Russie, affirme sa compagne dans un entretien publié lundi dans *The New Times*, un hebdomadaire d'opposition. Katerina Sabirova, une femme de 23 ans que l'ex-millionnaire de 67 ans fréquentait, juge par ailleurs «extrêmement difficile» de croire à l'hypothèse d'un suicide. (AFP)

Proche-Orient

Khaled Mehaal reste à la tête du Hamas

Le chef en exil du Hamas, Khaled Mehaal, a été réélu lundi soir au Caire, comme prévu, à la tête du mouvement islamiste palestinien. Par ailleurs, le premier ministre palestinien Salam Fayyad a été hospitalisé à la suite de douleurs d'estomac, mais ses jours ne sont pas en danger, de source hospitalière. (AFP)

Amérique

Peine de mort requise pour le tueur d'Aurora

Le parquet du Colorado réclamera la peine de mort contre l'auteur présumé du massacre de 12 personnes dans un cinéma d'Aurora, en juillet 2012. La semaine dernière, James Holmes, 25 ans, avait proposé au bureau du procureur de plaider coupable en échange d'une peine de prison à vie sans possibilité de libération anticipée. (AFP)

Al-Bachir libère des prisonniers

> **Soudan** Le président promet de relaxer «tous» les détenus politiques

Le président soudanais Omar al-Bachir a annoncé lundi la libération de tous les prisonniers politiques, et a relancé une invitation au dialogue accueillie favorablement par l'opposition, mais plus fraîchement par les rebelles.

«Nous annonçons aujourd'hui une décision de libérer tous les prisonniers politiques et renouvelons notre engagement, auprès de toutes les forces politiques, en faveur du dialogue», a-t-il déclaré dans un discours à l'ouverture d'une session parlementaire.

«Nous confirmons que nous allons continuer à communiquer avec toutes les forces politiques et sociales, sans exclure personne, y compris ceux qui sont armés, en vue d'un dialogue national qui apportera une solution à toutes les questions», a ajouté le président, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat, il y a 23 ans.

Cette annonce fait suite à l'invitation à un dialogue pour élaborer une nouvelle Constitution, lancée la semaine dernière par le vice-président Ali Othmane Taha aux partis d'opposition, ainsi qu'aux rebelles

qui combattent les forces soudanaises au Kordofan-Sud et au Nil bleu. Farouk Abou Issa, chef de l'Alliance de l'opposition, qui rassemble une vingtaine de partis, a évoqué «un pas en direction d'un véritable dialogue». «Très bonne nouvelle», a pour sa part salué Farouk Mohamed Ibrahim, membre de l'Organisation soudanaise de la défense des droits et des libertés. Le chef des rebelles de la branche nord du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM-N), Malik Agar, s'est, en revanche, refusé à tout commentaire avant de savoir quels prisonniers allaient être libérés.

Kordofan-Sud

Selon Farouk Mohamed Ibrahim, il y a «un grand nombre» de prisonniers au Kordofan-Sud et au Nil bleu, dont 118 détenus du SPLM-N suivis par son organisation dans la seule région du Nil bleu. L'armée et le SPLM-N s'affrontent depuis l'été 2011 dans ces deux régions frontalières avec le Soudan du Sud, où Khartoum cherche à affirmer son autorité. Les combats meurtriers ont touché un million

de personnes, dont 200 000 ont dû se réfugier en Ethiopie ou au Soudan du Sud.

Dans un message écrit à l'AFP lundi, Malik Agar a répété que les rebelles négocieraient uniquement sur la base d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée en mai 2012 pour réclamer la fin des combats à la frontière entre les deux Soudans et un dialogue dans le cadre d'un accord de 2011, jamais appliqué, qui reconnaissait le SPLM-N comme un parti politique légal.

Le 25 mars, le vice-président Taha avait laissé entendre que l'amélioration des relations avec le Soudan du Sud avait permis une ouverture en direction des rebelles du SPLM-N. Khartoum accusait le Sud de les soutenir. Son invitation avait cependant été rejetée par les rebelles comme par l'opposition. Le Soudan a besoin d'une nouvelle Constitution, pour remplacer celle de 2005 basée sur l'accord de paix qui avait permis la sécession du Soudan du Sud en juillet 2011, après deux décennies de guerre civile entre Nordistes et Sudistes. **AFP**

Mars, mois le plus meurtrier du soulèvement syrien

> **Moyen-Orient** Plus de 6000 morts

Lundi, alors que des combats acharnés se déroulaient pour le quatrième jour consécutif à Cheikh Makssoud, un quartier à majorité kurde du nord d'Alep, que l'armée tient à tout prix à défendre d'une offensive rebelle en raison de sa position stratégique sur une colline, l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a affirmé que plus de 6000 personnes avaient péri dans les violences au cours du seul mois de mars en Syrie. C'est le mois le plus meurtrier depuis le début de la révolte contre le régime du président Bachar el-Assad il y a deux ans, note l'OSDH.

Parmi ses victimes, «2080 sont des civils, dont 298 enfants de moins de 16 ans et 291 femmes», a indiqué à l'AFP le chef de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Selon lui, au moins 2074 des personnes tuées sont des rebelles, dont des déserteurs de l'armée, et 1464 sont des membres des troupes gouvernementales.

Parmi les rebelles tués figurent 588 personnes dont les identités

n'ont pu être vérifiées par l'OSDH, dont «un grand nombre de combattants non-syriens». L'OSDH a également fait état de la mort de 387 personnes dont les identités étaient impossibles à vérifier.

Bilan sous-estimé

Cette ONG basée en Grande-Bretagne s'appuie sur un large réseau de militants et de médecins dans les hôpitaux civils et militaires à travers la Syrie, et affirme que l'identité des morts qu'elle rapporte est sérieusement documentée. Mais Les bilans de l'OSDH ne comprennent pas les milliers de personnes disparues en détention, ni la plupart des morts parmi les «chabbihas» (miliciens pro-régime).

Selon un bilan donné en février, l'ONU avait, pour sa part, estimé à plus de 70 000 personnes le nombre de tués depuis le début de la révolte, en mars 2011. Certains observateurs avancent le nombre de 100 000 victimes. **AFP**

Philippe Gnaegi, la métamorphose de Candide

> Neuchâtel

Le libéral-radical est le seul ministre élu en 2009 à briguer un nouveau mandat

> Après des débuts difficiles, il a fini par trouver ses marques

Pierre-Emmanuel Buss

En quatre ans, Philippe Gnaegi s'est métamorphosé. A son élection au Conseil d'Etat, le nouveau ministre libéral-radical faisait figure «de bon type cordial mais un peu naïf», selon la description d'un collègue de parti. Quatre ans plus tard, il se pose en homme d'Etat garant de la continuité gouvernementale: des cinq candidats élus en avril 2009, il est le seul à briguer un nouveau mandat.

En prenant ses fonctions, l'ancien député flottait dans son costume de conseiller d'Etat. Lors des premières séances du Grand Conseil, il s'adossait au pupitre des journalistes, au fond de la salle, pour demander un conseil ou avoir un retour sur ses interventions. Une candeur qui tranchait avec les manœuvres de son collègue Frédéric Hainard, occupé à distiller des pointes assassines contre le troisième ministre PLR, Claude Nicati.

L'improbable attelage Hainard-Gnaegi, qui avait mené campagne de concert, a longtemps fait cause commune, préparant en duo les séances du Conseil d'Etat. Il a fallu les révélations successives sur les écarts de conduite de Frédéric Hainard, courant 2010, pour que la belle entente se craquelle. Se sentant trahi par son cadet de quinze ans, Philippe Gnaegi a pris son propre chemin. Une tâche rendue plus ardue par son inexpérience politique, avec une seule législature au Grand Conseil.

En difficulté au sein d'un collège divisé (LT du 25.03.2013), l'ancien directeur du lycée Jean-Piaget s'est retrouvé en terrain connu à la tête du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS). Conformément à ses promesses de campagne, il s'est immédiatement attelé à la tâche. Mis sous pression par une situation financière délicate, il a économisé 6 millions de francs avec plusieurs mesures visant les lycées. Dans le lot, le passage de 23 à 24 heures d'enseignement, et

l'augmentation du nombre d'élèves par classe de 21 à 22. Cette entrée en matière énergique a ouvert un bras de fer tendu avec les syndicats. «Au début de la législature, il a voulu avancer tout seul, sans consulter, avec l'idée de faire des économies, indique John Vuillaume, président du Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (SAEN). Face à la mobilisation du corps enseignant, qu'il a sous-estimée, il a dû lâcher du lest. Avec le temps, il a compris qu'on devait travailler ensemble, pas les uns contre les autres.»

Les deux principaux syndicats du canton n'ont pas le même regard sur le bilan de Philippe Gnaegi. Le syndicat des services publics (SSP) fustige l'action «d'un capitaine qui décide d'un cap avec une boussole qui n'indique pas le Nord». Le SAEN conserve «un regard critique», mais salue «l'impulsion» donnée par Philippe Gnaegi «pour réveiller une école neuchâteloise endormie depuis 20 ans».

Cette dernière analyse est partagée par le conseiller national socialiste Jacques-André Maire, conseiller stratégique du DECS après avoir été chef du Service cantonal de la formation professionnelle et des lycées. «C'est le cinquième ministre que je vois à l'œuvre dans ce département. C'est incontestablement celui qui a le plus réformé à

«Avec le temps, il a compris qu'on devait travailler ensemble, pas les uns contre les autres»

l'interne du canton.» Il cite en particulier le plan d'action pour la promotion de la formation professionnelle et la suppression des filières à l'école secondaire. «Ce sont d'excellentes réformes si on leur donne les moyens nécessaires, estime-t-il. Ce sera au Grand Conseil de décider.»

La méthode Gnaegi a usé deux secrétaires généraux. «Comme il manque de confiance en lui, il change constamment d'avis, c'est extrêmement difficile à gérer, souligne un ancien collaborateur. Il lui arrive de prendre une option le lundi et de faire le contraire le mercredi, parce qu'il a croisé quelqu'un qui lui a dit que ça ne fonctionnera pas.» John Vuillaume acquiesce: «C'est une anguille. Il peut dire quelque chose à l'un et autre chose à l'autre. Mais à la fin, il décide. Les choses avancent très vite. Il faut être solide pour travailler avec lui.»



Philippe Gnaegi s'est retrouvé en terrain connu à la tête du Département de l'éducation, de la culture et des sports. Sous la pression d'une situation financière tendue, il a économisé 6 millions de francs avec plusieurs mesures visant les lycées. NEUCHÂTEL, 27 MARS 2013

Mûri par l'affaire Hainard, Candide s'est mué en Narcisse, devenant très soucieux de son image. Il tient désormais les journalistes à distance et exige de relire ses citations. Lors de notre visite, il a refusé de poser pour le photographe dans l'escalier du Château – «cela donnerait l'impression que je pars» – puis devant un tableau représentant le drapeau suisse. «Cela ferait UDC.» Un parti qui,

comme les milieux économiques, salue son action au DECS.

Selon un de ses proches, ce souci de tout contrôler est antérieur à son élection au Conseil d'Etat. Ascète adepte de l'effort physique – il se rend tous les jours au Château à vélo – Philippe Gnaegi n'aurait ainsi «jamais pris le risque de s'enivrer». Contrairement à ses collègues de parti, il fuit les rasades de chasselas qui

rythment les pauses du Grand Conseil. Il délègue avec circonspection, «quand il se sent vraiment en confiance».

Depuis le début de la campagne, le candidat Gnaegi affiche une certaine nervosité, conscient d'être sous la menace de son colistier Alain Ribaux. Attaché à l'esprit d'équipe, il s'interdit de l'attaquer, même *off the record*. Il préfère insister sur son expé-

rience et sa compréhension de la mécanique gouvernementale. La preuve? Lors de l'entrée en fonction du socialiste Laurent Kurth, en décembre 2012, c'est lui qui a proposé – et obtenu – de réintroduire le vouvoiement lors des séances du Conseil d'Etat. Une tradition plus que centenaire, qu'il avait contribué à supprimer, en 2009, avec un certain Frédéric Hainard. Une autre époque.

«J'ai dû apprendre le métier de ministre»

> Philippe Gnaegi reconnaît une forme de naïveté à ses débuts

Le Temps: Quel bilan tirez-vous de la législature?

Philippe Gnaegi: J'ai mené à bien beaucoup de réformes avec une forte cohérence entre elles. Elles ont toutes été avalisées par le Grand Conseil à une quasi-unanimité. Je pense être parvenu à dépolitiser l'éducation, un domaine sensible. Il n'y a pas eu d'affrontement sur les filières du secondaire, comme ce fut le cas dans le canton de Vaud.

– Vous avez régulièrement été pris pour cible par les syndicats et le corps enseignant. Comment l'expliquez-vous?

– De manière générale, le changement suscite des résistances. Ce n'est pas propre à l'éducation. Contrairement aux critiques que j'entends souvent, je n'ai pas multiplié les économies. Au contraire: nous avons engagé des ensei-

gnants pour faire face aux 15 périodes supplémentaires introduites pour toute la scolarité obligatoire. Cela représente une dépense supplémentaire de 10 millions de francs. Nous avons augmenté les heures de soutien pour les jeunes en difficulté et ouvert de nouvelles formations, dont les classes bilingues français-allemand dès 4 ans. Nous avons aussi investi plus de 100 millions de francs pour Microcity, le futur pôle international de la micro-technique, et les centres professionnels. Sans oublier la construction du bâtiment de la Haute Ecole Arc sur le plateau de la gare de Neuchâtel.

– Les enseignants vous reprochent de leur demander de faire mieux avec moins...

– Il faut arrêter avec cela! Je n'ai pas l'intention d'économiser pour économiser. Au contraire: si le Grand Conseil me donne plus de ressources, je les accepte volontiers. Certains me reprochent de dualiser la formation post-obliga-

toire pour faire baisser les coûts. Si je le fais, c'est avant tout pour des raisons pédagogiques. Il faut mieux orienter les élèves et valoriser l'apprentissage. Aujourd'hui, il y a beaucoup trop d'échecs en maturité professionnelle ou dans les diplômes de commerce.

– Votre approche du métier a beaucoup changé en quatre ans. L'affaire Hainard a-t-elle joué un rôle dans cette transformation?

– Cela a été un apprentissage accéléré. Au début, j'avais une forme de naïveté, notamment dans mes relations avec la presse. Je l'explique par un certain manque d'expérience: je suis entré en politique sur le tard, en 2004. C'était aussi le cas de plusieurs de mes collègues, ce qui a compliqué le début de la législature. J'ai dû apprendre le métier, intégrer le fait d'être un personnage public. J'ai appris à prendre de la distance. Le métier de ministre est sans pitié: on survit ou on ne survit pas. J'ai dû m'y faire, apprendre à me défendre, à anticiper. Mais je me refuse à

donner des coups. Ce n'est pas dans ma nature.

– On vous reproche de changer d'avis très souvent, de ne pas avoir une ligne claire...

– J'entends cela souvent. Si quelqu'un arrive à me convaincre qu'une solution est meilleure qu'une autre, je suis prêt à changer mon fusil d'épaule. J'aime la définition de l'intelligence selon Jean Piaget: c'est la faculté de s'adapter. Cela ne m'empêche pas d'avancer.

– Il paraît que depuis quatre ans, vous interrogez tous les jours votre entourage sur vos chances de réélection. Est-ce vrai?

– C'est très largement exagéré. Je vis cette campagne très sereinement. Je n'ai pas de problème à trouver le sommeil. Je souhaite bien sûr être réélu, mais sans en faire une fixation. Je suis heureux, j'ai une famille. Après des débuts difficiles, j'ai appris à aimer ce métier. J'aimerais faire profiter le prochain collègue de mon expérience. **Propos recueillis par P.-E. B.**

Milliers de poissons morts au Parc national suisse

> Grisons Une centrale électrique en cause

Des milliers de truites et d'autres animaux aquatiques ont péri samedi en raison d'une panne dans une centrale électrique des Forces motrices d'Engadine, alimentée par le barrage Punt dal Gall dans le Parc national suisse. Un manque d'eau a été suivi par une coulée de boue. Les dommages ne peuvent pas encore être évalués de manière précise, a indiqué lundi l'un des responsables des Forces motrices d'Engadine. Ce n'est que dans les prochains jours que l'on devrait savoir ce qui s'est vraiment passé, et pourquoi.

Un problème technique au niveau du barrage de retenue du lac de Livigno a entraîné un blocage de l'approvisionnement en eau résiduelle, selon un communiqué commun de l'entreprise électrique et du Parc national suisse. Des gardiens du Parc national ont constaté le manque d'eau dans la rivière Spöl,

et donné l'alarme. Le très bas niveau de l'eau dans le lac de Livigno a contribué à l'incident. Les sédiments des deux cours d'eau qui alimentent le barrage ont alors pu boucher le système de dosage de l'eau.

Panne de surveillance

Mais comme les systèmes de surveillance étaient vraisemblablement également en panne, le technicien de garde n'a pas pu remarquer le problème. L'alerte une fois donnée, une vanne du barrage a été partiellement ouverte afin de réalimenter la rivière Spöl.

Mais cette manœuvre a conduit à l'afflux d'une grosse quantité de boue entre Punt dal Gall et le bassin de compensation d'Ova Spin, en contrebas. La faune et la flore aquatiques de la rivière ont subi d'énormes dégâts écologiques sur 6 km. **ATS**

Les méthodes du Conseil de la presse mises en cause

> Médias
Le bimensuel «L'Objectif» a mis la main sur des documents internes qui embarrassent les gardiens de la déontologie
> En arrière-fond, un conflit aigu

Denis Masmejan

Le bimensuel fribourgeois *L'Objectif* et son rédacteur en chef Jean-Marc Angéloz accusent le Conseil suisse de la presse (CSP), l'instance de contrôle de la déontologie des journalistes, de «manipulations», de «tricheries» et de «mensonges».

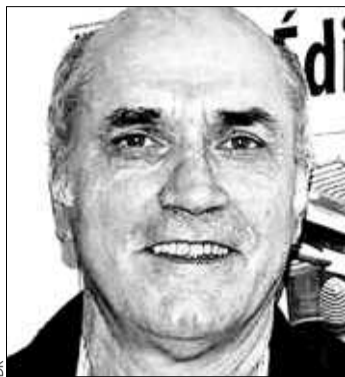
Pourquoi, questionne en particulier Jean-Marc Angéloz, le CSP lui a-t-il écrit une lettre assurant que cinq membres étaient présents pour discuter d'une affaire où son éthique professionnelle a été mise en cause, alors que trois seulement en ont débattu, comme en atteste le procès-verbal de la séance? La question embarrasse le CSP, car son règlement fixe un quorum de quatre membres pour qu'une séance puisse être valablement tenue.

Entre Jean-Marc Angéloz et le CSP, le conflit couve depuis de longues années et a fini par tourner au vinaigre: l'homme n'a pas hésité à envoyer des commandements de payer de plusieurs centaines de milliers de francs au président du CSP, Dominique von Burg, ainsi qu'à un autre membre, Michel Zendali. Ceux-ci ne comptent plus non plus les coups de fil impromptus de l'intéressé.

L'origine de l'affaire est lointaine. A partir de 1997, *L'Objectif* entend de dénoncer le soutien que, selon lui, Innocent Semuhire, établi dans le canton de Fribourg, aurait manifesté envers les autorités rwandaises responsables du génocide des Tutsis en 1994. Les épisodes se multiplient, certains se terminent devant la justice, et l'organe de surveillance des journalistes est également sollicité. C'est dans ce contexte que le CSP est saisi par Innocent Semuhire, en 2009, à propos d'un article paru dans *L'Objectif* au mois de



Dominique von Burg, président du Conseil suisse de la presse.



Jean-Marc Angéloz, rédacteur en chef de «L'Objectif».

décembre précédent. Le CSP se réunit le 13 mai 2009 et va rendre un avis dans lequel il donne raison – mais partiellement seulement – à Innocent Semuhire en jugeant que *L'Objectif*, sur des points précis, n'a pas respecté les règles éthiques de la profession.

Jean-Marc Angéloz n'est pas du genre à en rester là. Et les découvertes qu'il va faire ne vont pas détendre l'atmosphère. Le CSP étant une fondation, il décide de l'attaquer devant l'autorité de surveillance des fondations, auprès du Département fédéral de l'intérieur. Il est éconduit. Il fait alors recours au Tribunal administratif fédéral, et celui-ci, explique Jean-Marc Angéloz, l'autorise à consulter le dossier.

Martin Künzi mettra un long moment pour admettre que seuls trois membres ont débattu ce jour-là

Ce qu'il y découvre alors le scandalise. En particulier, seuls trois membres du CSP ont discuté de son affaire ce 13 mai, le procès-verbal de séance en atteste. En effet, la Chambre devant en traiter compte sept membres au total; deux étaient absents, deux autres se sont excusés. Le quorum de quatre fixé par le règlement du CSP n'était donc pas atteint. Ce qui n'a pas empêché plus tard le secrétaire du Conseil de la presse, l'avocat Martin Künzi, d'écrire à Jean-Marc Angéloz, dans une lettre du 23 février 2010: «Lors de la séance du 13 mai 2009, cinq des sept membres de la 2e Chambre étaient présents.» Et de préciser

que la décision du Conseil de la presse a été «adoptée ensuite par voie de correspondance.»

Toute la nuance est là. «La séance du 13 mai n'était pas décisionnelle», justifie aujourd'hui le président du CSP, Dominique von Burg. Autrement dit, les membres présents ont débattu de l'affaire, mais ce n'est qu'ultérieurement que les cinq membres, par voie de correspondance, ont définitivement arrêté leur position. A l'en croire, le quorum a donc été respecté. Mais il admet que la question mériterait d'être précisée dans le règlement, et annonce que le conseil de fondation va se pencher prochainement sur la question.

Pourquoi donc ne pas l'avoir expliqué en toute transparence à Jean-Marc Angéloz? Pour éviter de donner prise à des contestations, avançait Martin Künzi dans un courriel adressé au président en 2010. En réponse à des questions du *Temps*, Martin Künzi mettra un long moment avant d'admettre qu'effectivement, seules trois personnes ont débattu de l'affaire le 13 mai. Mais la lettre adressée à Jean-Marc Angéloz était conforme à la vérité, soutient-il, puisque cinq membres du CSP se sont bien réunis ce jour-là, même si deux d'entre eux se sont excusés pour cette affaire, tout en participant à la discussion sur d'autres. Comme Dominique von Burg, il estime que «le règlement autorise cette manière de procéder, dans la mesure où la décision n'a pas été prise ce jour-là mais ultérieurement par un échange de courriels entre les cinq membres non excusés, puis confirmée par le plénum du CSP».

«En plus de vingt ans, ajoute Martin Künzi, nous n'avons jamais été confrontés à une telle «judiciarisation» de nos procédures. Or

nous ne sommes pas un tribunal, et il est important que le CSP reste une instance éthique dont le fonctionnement ne doit pas être aussi formaliste que celui de la justice.» Quant à une précision à apporter au règlement, «elle pourrait être utile, juge-t-il, mais il serait préférable de mon point de vue d'attendre l'issue de la procédure devant le Tribunal administratif fédéral.»

Pour ne rien arranger, plusieurs courriels échangés au sein du CSP comportent des appréciations pour le moins vives sur le compte de l'intéressé. «Quel emm... Je suis d'accord avec toutes tes propositions, et il ne faudra surtout pas se dépêcher de répondre» ou «Si on les condamnait à l'exil?» écrit ainsi Dominique von Burg.

«Ces propos n'étaient pas destinés à être rendus publics, mais j'assume ce que j'y écris, réagit le président du CSP. Ce monsieur est le seul à ne pas accepter une prise de position du CSP, m'assaillant de téléphones et m'adressant même un commandement de payer.» Quant à l'impartialité du CSP dont les termes utilisés par plusieurs membres à l'égard de Jean-Marc Angéloz peuvent faire sérieusement douter, Dominique von Burg rappelle que celui-ci, dans une affaire plus récente tranchée en septembre 2010 et impliquant à nouveau *L'Objectif*, a donné gain de cause à la publication et a estimé que celle-ci n'avait pas violé les règles éthiques.

Panorama

Suisse

Peuple divisé

L'élection du Conseil fédéral par le peuple divise les citoyens: 45% sont favorables à l'initiative de l'UDC, 51% y sont opposés et 4% ne savent pas, selon un sondage publié par le *SonntagsBlick*, à dix semaines de la votation du 9 juin. La ministre de la Justice, Simonetta Sommaruga, a lancé mardi passé la campagne contre l'initiative. Elle estime qu'une élection du Conseil fédéral par le peuple nuirait à la stabilité du pays et modifierait fondamentalement la vie politique helvétique. (ATS)

Pour un droit d'asile «humain»

Près de 500 personnes ont pris part lundi à la marche de Pâques à Berne. Deux mois avant la votation sur la révision de la loi sur l'asile, les manifestants ont mis en garde contre un durcissement supplémentaire de la loi et ont demandé un droit d'asile «équitable et humain». La désertion comme motif d'asile ne devrait pas être exclue, ont demandé les participants au cortège. (ATS)

Du froid ou des bouchons

Les vacanciers désireux d'aller chercher le soleil pour Pâques ont affronté les bouchons au Gothard à l'aller comme au retour. Lundi après-midi, la file atteignait 10 km ou 2 heures d'attente. Ceux qui sont restés ont dû composer avec une météo froide et grise. L'amorce des retours du Sud a commencé dès dimanche soir devant le portail sud du tunnel du Gothard avec un bouchon de 4 km. Peu avant minuit, le trafic s'écoulait à nouveau normalement. (ATS)

Vaud

Carambolage monstre

Le week-end pascal a été marqué par un carambolage monstre sur l'A9 entre Belmont et Chexbres (VD), samedi vers 11 h 35. Cinquante véhicules, dont 46 ont été endommagés, ont été impliqués. Onze personnes ont été légèrement blessées. Un dispositif de plus d'une centaine de personnes a été déployé dès les premiers instants de l'accident. Vitesse inadaptée et distances insuffisantes entre véhicules sont vraisemblablement à l'origine du carambolage. (ATS)

Bâle

Viol au petit matin

Une femme de 20 ans a été violée à Muttentz (BL), alors qu'elle rentrait à son domicile lundi matin, vers 5 h 30. L'agresseur présumé, un Suisse également âgé de 20 ans, habitant de la région, a été arrêté à la gare de Muttentz. La victime, attaquée par derrière, a été plaquée au sol et abusée sexuellement. Les deux personnes ne se connaissaient apparemment pas. (ATS)

Jura

Braquage à Courfaivre

Trois individus cagoulés ont fait irruption dans une station-service à Courfaivre (JU) dimanche soir vers 21 h. Ils ont menacé l'employée avec des armes de poing et ont exigé de l'argent avant de prendre la fuite. Personne n'a été blessé. Les voleurs sont repartis avec quelques centaines de francs seulement. (ATS)

La SSR dans les chiffres rouges

> Médias Provision de 150 millions de francs pour la caisse de pension

La SSR va annoncer un déficit record pour 2012, dû à une provision de plus de 150 millions de francs en faveur de sa caisse de pension. Dans une interview accordée à la *SonntagsZeitung*, Roger de Weck, le patron de l'audiovisuel public, n'a pas voulu chiffrer le montant exact de la perte, mais celui-ci devrait être largement supérieur aux 79 millions déjà inscrits dans le rouge en 2008.

La perte pour 2012 est due exclusivement aux efforts consentis pour moderniser la caisse de pension, précise Roger de Weck. Le taux technique sera abaissé de 4 à 3,25%, et la caisse envisage de passer du primat des prestations au primat des cotisations. Il s'agit d'un investissement réalisé en une seule fois, qui n'aura pas à être répété et qui est entièrement aux frais de l'employeur: «Contrairement à d'autres entreprises de service public, la Confédération n'a jamais eu à recapitaliser la caisse de pension de la SSR», note son directeur général. Sans cela, la SSR bouclerait ses

comptes dans le noir, insiste Roger de Weck. L'année 2012 sera donc «une très bonne année avec de très mauvais chiffres». Le résultat d'exploitation, lui, est conforme aux prévisions, même si les recettes publicitaires sont en recul après deux exercices très profitables. La SSR publiera les chiffres de son bilan 2012 le 8 avril.

Regard tourné vers le Web

Pour l'avenir, c'est vers le Web que Roger de Weck tourne ses regards. Dans ce domaine, la SSR envisage des coopérations avec des éditeurs, Ringier notamment – qui possède 46,2% du *Temps*, et même que Tamedia – «mais pas seulement». A ce propos, dans *Le Matin Dimanche*, Pierre Lamunière, l'homme qui a vendu Edipresse à Tamedia, et qui siège désormais au conseil d'administration de l'éditeur zurichois, revient longuement sur les protestations suscitées par l'annonce d'un plan d'économies au sein du groupe, touchant davantage la Suisse romande que la

Suisse alémanique. Cette décision «a été très mal communiquée», admet-il, tout en interrogeant: «Ne rien faire est-il vraiment raisonnable en pareille situation?»

«Caricature de la réalité»

Pierre Lamunière rappelle qu'Edipresse a investi de 35 à 40 millions de francs entre *Le Nouveau Quotidien* et *Le Temps*, et que la *Tribune de Genève* perdait 18 millions quand le groupe lausannois l'a reprise. «L'image d'un groupe financier uniquement obsédé par le bénéfice, brandie ces derniers jours, est une caricature de la réalité», dit Pierre Lamunière, qui insiste «sur la nécessité de rester profitable pour assurer la survie des titres à long terme». Quant au rapport des éditeurs avec la SSR, «le problème de la concurrence entre un groupe étatique et fonctionnarisé, dont le financement est assuré par la loi, avec des groupes privés qui doivent se battre bravement dans l'économie de marché est un autre thème». **D. M.**

PUBLICITÉ

MON BANQUIER est un expert

- Ma prévoyance**
conseil pour une utilisation optimale
- Planification**
maîtrise des ressources en tout temps
- Gestion privée**
efficacité fiscale de mon portefeuille
- Crédit hypothécaire**
au service de mon patrimoine
- Evaluation consolidée**
analyse globale de mes actifs et passifs
- Produits institutionnels**
pour les caisses de pensions suisses

Être cliente de la banque PIGUET GALLAND, c'est bénéficier d'un «CFO familial» me permettant d'intégrer tous les aspects liés à l'orientation que je souhaite donner à mon patrimoine.

Genève
-
Lausanne
-
Lugano
-
Neuchâtel
-
Nyon
-
Yverdon-les-Bains
-
piguettgalland.ch

PIGUET GALLAND & CIE SA
BANQUIERS DEPUIS 1856

Mémento

Carnet de deuil

<p>Les collaborateurs, la direction et le Conseil de fondation du CONTRÔLE SUISSE DU COMMERCE DES VINS (CSCV)</p> <p>ont le profond regret de faire part du décès de</p> <p>MONSIEUR BEAT NEUHAUS</p> <p><i>Directeur de la Commission fédérale du commerce des vins (CFCV) de 1967 à 1990</i></p> <p>Nous exprimons notre très vive sympathie à la famille.</p>
--

Convois funèbres

Genève
Genève - 11 h: M. Marc Henri Thalmann ; centre funéraire de Saint-Georges.
Genève - 14 h: Mme Louise Dunand ; centre funéraire de Saint-Georges.
Genève - 16 h 15: Mme Pika Plader ; centre funéraire de Saint-Georges.
Grand-Lancy - 14 h 30: M. Jean Lutz ; église Notre-Dame-des-Grâces.
Le Grand-Sacconnex - 14 h: Mme Zrsula Bourdin ; église de Saint-Hippolyte.
Troinex - 14 h 30: M. Pierre Meynard ; église Sainte-Marie-Madeleine.
Vandoeuvres - 14 h: M. Kurt Mühlheim ; temple.

Lausanne
11 h: M. Albert Janin-Pasche ; Lausanne; centre funéraire de Montoie, chapelle B.
13 h: M. Santo Lisa ; Lausanne; centre funéraire de Montoie, chapelle A.
13 h 30: Mme Carmen Uphaus-Borras ; Lausanne; centre funéraire de Montoie, chapelle B.
14 h 30: Mme Doris Urech-Mollet ; Lausanne; temple de Saint-François.
14 h 30: M. Gaston Kursner ; Pully; centre funéraire de Montoie, chapelle A.
16 h: M. Dominique Duport ; Lausanne; centre funéraire de Montoie, chapelle A.

Vaud
Blonay - 14 h: M. Jean-Claude Gaugler ; chapelle catholique.
Carrouge VD - 14 h: Mme Colette Bloch ; chapelle.
Crassier - 14 h 30: Mme Yvette Rochat ; chapelle catholique.
Morges - 14 h: Mme Micheline Badel ; temple.
Moudon - 14 h 30: Mme Madeleine Jaquéry-Allaman ; église Saint-Amédée.
Renens - 14 h: Mme Rose-Blanche Zbinden-Farquet ; église catholique Saint-François-d'Assise.
Sullens - 14 h: Mme Nelly Ramuz-Wyss ; temple.

Fribourg
Fribourg - 14 h 30: M. Manfred Hofmann ; église Sainte-Thérèse.
Givisiez - 14 h 30: Mme Bianca Manigley-Zanatta ; église.
Orsonnens - 14 h 30: M. Marius Monney ; église.

Neuchâtel
Boudry - 14 h: Mme Christelle Principi ; église catholique.

Fontaines - 14 h: **M. Fritz Roth**; temple.

La Chaux-de-Fonds - 11 h: **Mme Jacqueline Eichmann**; centre funéraire.

Neuchâtel - 11 h: **Mme Vèrène von Büren-Glauser**; chapelle du cimetière de Beauregard.

St-Blaise - 10 h: **M. Jean-Marie Clerc**; église catholique.

Valais

Erde/Conthey - 17 h: **Mme Emma Michoud**; église de la Sainte-Famille.

Sierre - 10 h 30: **Mme Gabrielle Wenger-Magnin**; église Sainte-Croix.

Pharmacies de garde

Genève
Genève - Pharmacie Amavita
☎ 058 851 36 03. Gare Cornavin, 7h-23h.
Pharmacie de Frontenex
☎ 022 735 63 09. Rte de Frontenex 53, jusqu'à 23h.

<p>CARNET DE DEUIL</p> <p>POUR TOUT FAIRE-PART DE DÉCÈS, L'AVIS DE REMERCIEMENTS DE LA FAMILLE EST OFFERT.</p> <p>Le Temps Media: Tél. +41 22 888 59 00 Fax +41 22 888 59 91 - Mail: carnets@letemps.ch</p>
<p>LE TEMPS</p>

<p>ALL MEDIA</p> <p>42.-/MOIS*</p>
<p>* PRIX EN CHF, TTC</p>

Jura
Alle - Pharmacie Erard
☎ 032 471 14 68, jusqu'à 19h.
Cointrin - Pharmacie Sun Store
Aéroport Gare CFF
☎ 022 798 58 55. MM Gare CFF.
7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence. 8h-21h.

Vaud
Lausanne - Pharmacie 24 SA
50 m de l'avenue d'Ouchy
☎ 021 613 12 24. Av. Montchoisi 3.
Sans taxe d'urgence. 8h-24h.
Pharmacie Metro Flon
Dans la gare du Flon
☎ 021 923 82 10. Pl. de l'Europe 5, 7h-21h.
Pharmacie Sun Store Lausanne Gare
Bâtiment CFF, quai 1
☎ 021 324 20 20. Place de la Gare 9.
7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence. 7h-23h.
La Sarraz - Pharmacie de la Sarraz Reuteler
☎ 021 866 71 31. Grand-Rue 29.
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.

Morges - Cercle de La Côte (région Morges-Rolle-Bière)
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture - urgences uniquement.
Nyon - Pharmacie Benu Saint-Jean
☎ 022 361 21 57. Av. Perdtemps 15.
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.
Prilly - Pharmacie Sun Store Prilly Malley
☎ 021 661 11 71.
M centre Malley Lumières, ch. du Viaduc.
7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence. 8h-22h.
Vevey - Pharmacie du Marché
☎ 021 923 82 10. Pl. du Marché 2.
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.
Villars-sur-Ollon - Pharmacie Fleury
☎ 024 495 11 22. Av. Centrale.
Urgences (sur ordonnance).
Villeneuve - Pharmacie de Villeneuve
☎ 021 960 10 52. Grand-Rue 32.
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.
Yverdon-les-Bains - Pharmacieplus de la Gare
☎ 024 426 63 65. Av. de la Gare 10.
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.

Fribourg
Estavayer-le-Lac - Pharmacie du Camus
☎ 026 663 99 22. Rue du Camus 2.
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.
Fribourg - Pharmacie du Boulevard-Tilleul
☎ 026 322 24 22. Bd de Pérolles 32.

Valais
Collombey - Pharmacie Collombey-Centre
Centre Casino
☎ 022 471 96 12. Rte de Montagnier.
En dehors des heures d'ouverture: 0900 144 033.
Martigny
☎ 0900 558 143.
En dehors des heures d'ouverture.
Sierre - Pharmacie Coop Vitality
☎ 022 455 14 33. Av. Château-de-la-Cour 4.
En dehors des heures d'ouverture 0900 558 143. jusqu'à 19h.
Sion - Pharmacie Berger
☎ 027 322 42 35. Av. du Midi 8.

Neuchâtel
Neuchâtel - Pharmacie de la Gare
En dehors des heures d'ouverture et pour les urgences: 144. 7h30-20h30.
Pharmacies de l'Entre-deux-Lacs
☎ 0844 843 842.

Clinique dentaire de Genève
☎ 022 735 73 55.
Terrassière 58, France 29, Gabelle 6 (Carouge).
Lu-ve 7h-21h, sa 8h-16h, di 15h-18h.
Ardentis clinique dentaire
Consultations lu-ve 7h30-19h
☎ 058 234 00 20. Voie du Chariot 6.
Lu-ve 8h-18h, sa-di 9h-14h.
Centrale des médecins et médecins-dentistes
Ordonnances urgentes 24h/24 et 7j/7
☎ 0848 133 133.
Centre de médecine dentaire et d'implantologie (CMD+I)
Urgences dentaires
☎ 021 312 21 53. Av. Mon-Repos 14. Lu-ve 7h45-18h45.
Centre médical de Vidy
A deux pas du rond-point de La Maladière
Urgences médicochirurgicales, physiothérapie, chirurgie de la main, gynécologie, chiropratique.
☎ 021 622 87 77. Rte de Chavannes 11.
Lu-ve 7h-23h, sa-di 9h-23h.
Centre médical du Valentin
☎ 021 321 23 33. Rue du Valentin 32.
Lu-ve 7h-23h, sa-di 9h-21h.
Centre médical Vidy Source
Aile est de la Clinique de la Source
Urgences médicochirurgicales, gynécologie.
Avec ou sans assurance privée.
☎ 021 641 25 25. Av. Vinet 30.
Lu-ve 7h-21h, sa-di 9h-21h.
CHUV
☎ 021 314 11 11. Rue du Bugnon 46.
CHUV - HEL - PMU: URGENCES 24h/24
Urgences vitales adultes et enfants
☎ 144.
Urgences médicales adultes et enfants
☎ 0848 133 133.
Urgences adultes: CHUV/PMU
☎ 0848 133 133.
Bugnon 44
Urgences enfants: CHUV/HEL
☎ 0848 133 133.
Montétan 16
Urgences psychiatriques: CHUV/PMU
☎ 021 314 30 30.
Bugnon 44
Urgences gynécologiques: CHUV/Maternité
☎ 021 314 34 10.
Ave Pierre-Decker
Urgences accouchements: CHUV/Maternité
☎ 021 314 35 05.
Ave Pierre-Decker
Clinique dentaire de Chauderon
☎ 058 234 00 80 Pl. Chauderon 16. Lu-ve 8h-18h.
Consultation d'orthopédie et de la main de la clinique Bois-Cert
Ouvert 5 jours sur 7 sur rendez-vous
☎ 021 619 69 99. Av. d'Ouchy 31.
Hôpital de l'enfance de Lausanne
☎ 021 314 84 84. Ch. de Montétan 16.
Hôpital ophtalmique Jules Gonin
Fondation Asile des aveugles
☎ 021 626 81 11. Av. de France 15.
Policlinique
☎ 021 626 84 67.
Pharmacie de Longeraie
Urgences chirurgicales SOS main. 24h/24
☎ 021 321 03 00. Av. de la Gare 9.
Pharmacie dentaire de Bel-Air
Urgences et tous - Soins 7/7 - 365/365
☎ 021 320 32 81. Pl. Bel-Air 1 (Tour Métropole).
Pharmacie PMU-FLON
Bâtiment Les Mercier au FLON
Urgences médicales ambulatoires.
☎ 021 314 90 90. Voie du Chariot 4.
Lu-sa 7h-21h, di 10h-21h.
Policlinique Médicale Universitaire (PMU)
Rue du Bugnon 44.
Médecine interne / Médecine générale
☎ 021 314 60 60.
Centre de vaccination et de médecine des voyages
☎ 021 314 49 39.
Stomatologie et médecine dentaire
☎ 021 314 47 47.

Aigle - Clinique dentaire du Chablais
☎ 024 471 71 71. Lu-ve 8h-18h, sa 8h-17h, di 16h-17h.
Hôpital du Chablais/Aigle
Urgences mère-enfant, 24h/24
☎ 024 468 86 88. Ch. du Grand-Chêne.
Cossonay-Ville - Cossonay - Ardentis clinique dentaire
☎ 058 234 00 60. Rue des Laurelles 3. Lu-ve 8h-17h.
Ecublens - Adent clinique dentaire
☎ 021 694 20 00. Ch. du Crosset 7.
Lu-ve 7h-21h, sa 8h-16h, di 9h-12h.
Gland - Clinident
Clinique dentaire
☎ 022 995 02 02. Rue Mauverney 19.
Lu-ve 7h-20h, sa 9h-14h, di 9h-12h.
Le Mont-sur-Lausanne - Ardentis clinique dentaire
☎ 058 234 01 00. En Budron D1. Lu-ve 8h-17h.
Le Sentier - Ehnv Hôpital La Vallée
Urgences 24h/24, médecin de garde: 0848 133 133
☎ 021 845 18 18.
Montagny/Yverdon - Clinique médico-dentaire
☎ 024 447 40 00. En Chamard.
Lu-ve 7h-21h, sa 8h-16h, di 15h-18h.
Montreux - Centre médico-dentaire Riviera
☎ 021 961 30 30. Grand-Rue 52.
Lu-je 7h-21h, ve 7h-18h, sa-di 9h-13h.
Hôpital Riviera/Montreux
Site de Montreux
Urgences chirurgie
☎ 021 966 66 66. Av. de Belmont 25.

Le Temps

<p>Mardi 2 avril 2013</p>

<p>Genève</p>

Adent clinique dentaire Lausanne-Blécherette

☎ 021 644 20 00. Rte du Châtelard 54 B.

Lu-ve 7h-21h, sa 8h-16h, di 15h-18h.

Ardentis clinique dentaire

Consultations lu-ve 7h30-19h

☎ 058 234 00 20. Voie du Chariot 6.

Lu-ve 8h-18h, sa-di 9h-14h.

Centrale des médecins et médecins-dentistes

Ordonnances urgentes 24h/24 et 7j/7

☎ 0848 133 133.

Centre de médecine dentaire et d'implantologie (CMD+I)

Urgences dentaires

☎ 021 312 21 53. Av. Mon-Repos 14. Lu-ve 7h45-18h45.

Centre médical de Vidy

A deux pas du rond-point de La Maladière

Urgences médicochirurgicales, physiothérapie,

chirurgie de la main, gynécologie, chiropratique.

☎ 021 622 87 77. Rte de Chavannes 11.

Lu-ve 7h-23h, sa-di 9h-23h.

Centre médical du Valentin

☎ 021 321 23 33. Rue du Valentin 32.

Lu-ve 7h-23h, sa-di 9h-21h.

Centre médical Vidy Source

Aile est de la Clinique de la Source

Urgences médicochirurgicales, gynécologie.

Avec ou sans assurance privée.

☎ 021 641 25 25. Av. Vinet 30.

Lu-ve 7h-21h, sa-di 9h-21h.

CHUV

☎ 021 314 11 11. Rue du Bugnon 46.

CHUV - HEL - PMU: URGENCES 24h/24

Urgences vitales adultes et enfants

☎ 144.

Urgences médicales adultes et enfants

☎ 0848 133 133.

Urgences adultes: CHUV/PMU

☎ 0848 133 133.

Bugnon 44

Urgences enfants: CHUV/HEL

☎ 0848 133 133.

Montétan 16

Urgences psychiatriques: CHUV/PMU

☎ 021 314 30 30.

Bugnon 44

Urgences gynécologiques: CHUV/Maternité

☎ 021 314 34 10.

Ave Pierre-Decker

Urgences accouchements: CHUV/Maternité

☎ 021 314 35 05.

Ave Pierre-Decker

Clinique dentaire de Chauderon

☎ 058 234 00 80 Pl. Chauderon 16. Lu-ve 8h-18h.

Consultation d'orthopédie et de la main de la clinique Bois-Cert

Ouvert 5 jours sur 7 sur rendez-vous

☎ 021 619 69 99. Av. d'Ouchy 31.

Hôpital de l'enfance de Lausanne

☎ 021 314 84 84. Ch. de Montétan 16.

Hôpital ophtalmique Jules Gonin

Fondation Asile des aveugles

☎ 021 626 81 11. Av. de France 15.

Policlinique

☎ 021 626 84 67.

Pharmacie de Longeraie

Urgences chirurgicales SOS main. 24h/24

☎ 021 321 03 00. Av. de la Gare 9.

Pharmacie dentaire de Bel-Air

Urgences et tous - Soins 7/7 - 365/365

☎ 021 320 32 81. Pl. Bel-Air 1 (Tour Métropole).

Pharmacie PMU-FLON

Bâtiment Les Mercier au FLON

Urgences médicales ambulatoires.

☎ 021 314 90 90. Voie du Chariot 4.

Lu-sa 7h-21h, di 10h-21h.

Policlinique Médicale Universitaire (PMU)

Rue du Bugnon 44.

Médecine interne / Médecine générale

☎ 021 314 60 60.

Centre de vaccination et de médecine des voyages

☎ 021 314 49 39.

Stomatologie et médecine dentaire

☎ 021 314 47 47.

Aigle - Clinique dentaire du Chablais

☎ 024 471 71 71. Lu-ve 8h-18h, sa 8h-17h, di 16h-17h.

Hôpital du Chablais/Aigle

Urgences mère-enfant, 24h/24

☎ 024 468 86 88. Ch. du Grand-Chêne.

Cossonay-V

Incidences

Des soldats suisses au Mali, un bon signal



François Nordmann

Le Conseil fédéral sera appelé à se prononcer prochainement sur l'envoi d'instructeurs militaires suisses au Mali. Le chef du Département des affaires étrangères, Didier Burkhalter, a confirmé au *SonntagsBlick* du 31 mars qu'il déposerait bientôt une proposition en ce sens sur la table du Conseil fédéral, à condition qu'elle soit contresignée par le président de la Confédération, Ueli Maurer, en sa qualité de chef du Département de la défense. Ce dernier serait d'accord sur le principe, il reste à fixer les modalités de la mise en œuvre de cette décision.

La Suisse participerait ainsi à la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM), progressivement mise sur pied depuis le mois de février dernier, et qui devient pleinement opérationnelle ces jours-ci. En fait, les militaires suisses détachés seraient en civil et non armés, et auraient pour tâche de former les cadres de l'armée malienne aux règles du droit humanitaire et des droits de l'homme, «pour leur enseigner ce qu'une armée peut faire et ce qu'elle ne peut pas faire». Les experts en question seraient basés à Bamako, au quartier général de la force multinationale dans laquelle ils seraient intégrés. Cette force comprendra quelque deux cents hommes placés sous l'autorité du général de brigade français François Lecointre. Leur sécurité serait assurée par l'armée malienne. La durée initiale de la mission est de 15 mois.

Le chef du Département des affaires étrangères n'a pas précisé le nombre d'officiers qui seraient affectés à cette tâche, mais à première vue, il devrait s'agir de cinq à dix personnes, à voir la contribution de pays comparables et la nature de l'action prévue.

Didier Burkhalter donne trois raisons pour justifier la réponse positive que la Suisse s'apprête vraisemblablement à donner à l'UE qui lui a demandé son concours.

D'abord, assurer le respect universel des Conventions de Genève et par là, la protection des populations civiles. Ensuite, prendre part à la stabilisation d'une région proche de l'Europe, ce qui correspond à un intérêt direct pour la sécurité de la Suisse – qui est aussi exposée à la menace d'une action terroriste.

Enfin, une guerre civile qui se prolongerait au Mali réduirait à néant les efforts que nous avons consentis depuis plus de quarante ans pour la coopération au développement dans ce pays prioritaire.

Cette poignée d'experts sans arme ni uniforme enseignera aux cadres de l'armée malienne «ce qu'une armée peut faire et ce qu'elle ne peut pas faire»

Normalement, la situation de sécurité au Mali ne devrait pas gêner le déroulement de l'opération de l'EUTM: les combats ont lieu au nord. La Suisse entend se tenir à l'écart de toute intervention dans ce conflit. Toutes les précautions sont prises pour éviter que les représentants de l'armée suisse ne soient entraînés dans des opérations militaires.

La Suisse possède des atouts et une expérience précieuse au Mali: le partage de la langue française, la coopération de longue durée, le travail pour la paix et la concorde civile et l'absence de tout passé colonial devraient favoriser l'accueil réservé aux experts suisses. De surcroît, la Suisse coopère déjà sur le plan militaire avec le Mali, puisqu'elle soutient, avec dix autres pays, une école internationale de formation au maintien de la paix à Bamako, par l'intermédiaire du Centre

suisse de politique de sécurité situé à Genève.

En décidant de se joindre à l'EUTM, le Conseil fédéral démontre sa capacité à collaborer à la politique de paix et de sécurité de l'UE, et à la stratégie pour la sécurité et le développement de la région Sahel dont elle s'est dotée. La mission se fonde sur une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU et une demande du président intérimaire du Mali.

A première vue, la présence d'une poignée de militaires suisses au Mali paraît une solution minimaliste. On est très loin de l'ambitieux projet de fournir un contingent armé à l'opération Atalanta dans les eaux somaliennes, qui constituait déjà une réponse à une première requête de l'UE. Mais le parlement avait refusé son autorisation en 2009, et il faut bien tirer les leçons de cet échec.

D'autre part, en se concentrant sur le domaine du droit humanitaire et des droits de l'homme, on ne reconstruit certes pas une armée, qui doit être entraînée, équipée et formée de fond en comble. La débandade du printemps 2012 au nord du pays, le coup d'Etat qui a suivi et la performance peu convaincante dans la reconquête des provinces perdues illustrent l'ampleur de la tâche, dans un pays instable que d'aucuns jugent défaillant. Mais précisément: l'ONU reproche à l'armée des exactions et de «nouvelles pratiques systématiques» de violations des droits de l'homme. Certaines unités se sont livrées à des représailles contre les minorités touareg et arabes. Dans ces circonstances très préoccupantes, le respect du droit humanitaire et des droits de l'homme acquiert une valeur cruciale, comme l'a indiqué la semaine dernière le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon; d'une importance égale à l'efficacité opérationnelle que doivent retrouver les forces armées maliennes.

Et l'on peut espérer que c'est, après le Kosovo, un premier pas pour la Suisse qui permettra de reposer la question de la mise à disposition de casques bleus armés et en uniforme au sein d'opérations de l'ONU pour le maintien de la paix.

Vous et nous

Vous écrivez



Bureaucratie et culture de la méfiance

Jean-Jacques Forney, Trélex (VD)

Dans son numéro du 28.01.2013, *Le Temps* décrit avec beaucoup de pertinence un fléau qui frappe toutes les entreprises et institutions privées ou publiques, empoisonne la vie d'innombrables employés et génère des coûts qu'il serait intéressant de quantifier. Parmi les causes de ce phénomène universel, il en est une qui joue, j'en suis convaincu, un rôle important dans l'évolution constatée. La «judiciarisation» galopante de la société induit chez les dirigeants des comportements de défense, qui contribuent fortement à la bureaucratization du système. Sans cesse sous la menace d'un procès, les responsables réagissent préventivement en multipliant les directives et les règlements contraignants, en rigidifiant les procédures et les contrôles avec l'obsession de se protéger. Chacun ne songe, dès lors, qu'à se couvrir contre tout manquement qui pourrait être commis par les collaborateurs qui dépendent de lui, chaque échelon de la hiérarchie reportant sur le niveau inférieur le poids de la responsabilité. L'espoir est de pouvoir décharger sa propre responsabilité en exhibant la preuve que la faute résulte du non-respect des consignes par un employé négligent, indélicat, ou carrément criminel. Pour éviter l'occurrence d'événements rares mais lourds de conséquences, notamment pour l'image de l'entreprise ou de l'administration, on alourdit le fonctionnement de toute la machine administrative, et on complique le travail de l'ensemble des collaborateurs.

Un effet secondaire grave de cette évolution est l'instauration, dans l'entreprise, d'une culture de la méfiance. Chacun est soupçonné a priori de pouvoir commettre le pire et doit, pour se dédouaner, se soumettre au contrôle et à l'obligation tatillonner de rendre compte de son honnêteté. On se plaît aujourd'hui à prôner le retour de la confiance, mais la phobie réglementaire, loin de la restaurer, instille insidieusement le sentiment inverse. Le système risque, d'autre part, de freiner les initiatives et la créativité. Toute innovation se heurte désormais à des obstacles supplémentaires du seul fait que, par définition, elle n'a pu être prévue dans le cadre rigide des directives.

Enfin, il est bon, je crois, de relever qu'aux menaces de la justice s'ajoute celle des révélations par les médias. Souhaitable pour le bon fonctionnement de la démocratie, la transparence a son revers, que le développement effarant des services de communication des entreprises et des administrations est loin de juguler.

Notons encore que nous sommes tous complices de cet état de fait, d'une part en réclamant toujours plus de sécurité, et d'autre part en exigeant à chaque incident que des coupables soient désignés et condamnés. Il est également piquant de constater que les partis politiques qui prônent avec le plus d'ardeur le «moins d'Etat», sont les mêmes qui préconisent la mise en place de systèmes de contrôle toujours plus lourds. [...]

Un prêt de 16 000 milliards aux banques

Gilles Vuille, Montreux (VD)

Votre article sur la Fed (LT du 23.03.2013), ayant prêté 77 milliards de dollars à UBS en 2008, mérite encore quelques explications. En réalité*, ce sont des montants beaucoup plus importants qui ont été mis à disposition par la Fed, dès le mois de décembre 2007 déjà jusqu'en juin 2010, ceci dans le cadre d'un programme de prêts liés aux «subprime» – et 0% d'intérêt –, concernant aussi bien des sociétés que des gouvernements. C'est donc une somme de 287 milliards de dollars qu'UBS aurait reçue, et 262 milliards pour Credit Suisse. Pour City Group, Merrill Lynch, Bank of America et Royal Bank of Scotland, pour ne mentionner que ces banques, les montants respectifs ont été de: 2500 milliards, 1949 milliards, 1344 milliards et 541 milliards de dollars. En fait, c'est un total de 16 000 milliards que la Fed a «secrètement» avancé, donc sans l'aval du Congrès. Il aura fallu l'intervention du sénateur Bernie Sanders pour y voir plus clair. Les premiers résultats d'un audit ont été effectués le 21 juillet 2011. Il a bon dos, le rapport de transparence!

* www.scribd.com/doc/60553686/GAO-Fed-Investigation et www.gao.gov/assets/330/321506.pdf

Nous rectifions

«Le Temps» du 28 mars 2013

Le bénéfice du groupe Nationale Suisse n'a pas baissé en 2012, mais au contraire a progressé de 5,8% à 103,5 millions. Hors effet dû au changement du règlement de la caisse de pension. Grâce au bon résultat et aux effets de réévaluation positifs dans les placements, Nationale Suisse est parvenue à augmenter son capital propre de 12,4% à 893,9 millions de francs.

Chypre doit nettoyer son système pourri ou quitter la zone euro



Jacques Attali

L'affaire de Chypre nous rappelle un principe simple: dans une zone d'Etat de droit, il n'y a pas de place pour une collectivité ne le respectant pas. Et comme on ne peut pas admettre une zone de non-droit dans Marseille, on ne peut pas l'accepter non plus à Chypre. Comme il n'est pas question d'exclure de la nation les quartiers nord de Marseille, la seule chose à y faire est d'y faire respecter la loi. Par contre, pour Chypre, l'exclusion est possible, et doit être envisagée.

Même si la crise de Chypre a été gérée en dépit du bon sens par un Eurogroupe à la dérive, et même s'il est vraisemblable qu'on va trouver les 15 milliards nécessaires pour colmater les brèches d'un système bancaire totalement pourri, on ne peut durablement admettre, dans une zone partageant une monnaie tentant de devenir une des plus sérieuses du monde, la présence d'une des places financières les plus opaques de la planète. Ou Chypre devient un pays éthiquement irréprochable. Ou Chypre n'a plus sa place dans la zone euro.

Pour certains, la sortie de Chypre n'est pas envisageable parce

que cela conduirait à son effondrement, à la ruine de tous les Chypriotes, au transfert des avoirs de ses banques vers la partie turque de l'île et vers d'autres paradis fiscaux encore moins fréquentables; et transformerait Chypre en un porte-avions pour des puissances criminelles.

Pour moi, le risque mérite d'être couru: laisser durablement une telle machine de blanchiment de l'argent sale prospérer à l'intérieur de la zone euro, c'est la gangrener de l'intérieur.

Elle attirerait de plus en plus de capitaux infréquentables, qui y gagneraient une respectabilité, tout en ruinant celle de l'euro. Les banques chypriotes étant de plus en plus liées à celles du reste de la zone, celles-ci devraient fermer les yeux sur la nature de plus en plus contestable de leurs dépôts.

Dans un monde où l'économie criminelle prend, et prendra, des proportions de plus en plus vertigineuses, l'euro deviendrait la monnaie des mafias et ne pourrait jamais devenir un instrument d'échanges mondiaux.

Il faut donc imposer à Chypre, en échange de la solidarité de la zone, les règles les plus strictes en matière de transparence bancaire, qui sont exigées, et appliquées, par les banques françaises, en France.

Tout cela était prévisible depuis des années. Au moins depuis que la Grèce a échangé avec l'Allemagne l'entrée dans l'Union de

Chypre contre celle de la Pologne. Et plus encore depuis que le défaut des banques grecques sur leurs obligations privées a particulièrement pénalisé les banques chypriotes. On a préféré ne rien faire et attendre la dernière minute, venue avec l'élection présidentielle chypriote.

Il faut donc en tirer une leçon plus large encore et cesser d'attendre le dernier moment pour régler les problèmes devenus insolubles. En matière d'éthique financière en Europe, les problèmes sont connus et nombreux. Il faut oser les aborder au plus tôt:

Laisser une telle machine de blanchiment prospérer à l'intérieur de la zone euro, c'est la gangrener de l'intérieur

1. Eliminer les autres paradis fiscaux et bancaires: Malte, la Slovaquie; et au-delà, se poser la question du Luxembourg, dont le statut bancaire et fiscal nuira un jour gravement à la crédibilité de l'euro. Et ne pas faire entrer dans la zone euro la Lettonie, au système bancaire encore très obscur.
2. Solvabiliser les banques de la zone, aujourd'hui encore trop souvent financées de façon très instable et obscure.

3. Gérer l'introduction, éthiquement justifiée, de la taxe sur les transactions financières d'une façon telle que les marchés n'étouffent pas en réponse la liquidité des entreprises, provoquant un nouveau krach majeur.

4. Cesser de mentir à tous, en laissant croire que la création monétaire suffira à recréer de la croissance et à éliminer la dette. La planche à billets n'est pas éthique; elle ne fait que transférer les actifs les moins sûrs dans les bilans des banques centrales et prépare l'inflation, impôt sur les plus pauvres.

5. Eviter le risque de contagion de la crise chypriote aux systèmes bancaires italien et espagnol. L'Italie, notamment, subit depuis plusieurs mois une baisse préoccupante de l'investissement privé et du crédit bancaire.

Pour faire tout cela et rendre éthique la finance, il faudra bien plus qu'une réunion d'un Eurogroupe disqualifié. Cela implique des choix philosophiques et géostratégiques majeurs. Qui osera les faire?

.....
Essayiste français, ancien conseiller spécial de François Mitterrand
.....
Article publié originellement dans «L'Express» et sur «Slate.fr»
.....

Qui s'aventurera sur les futures routes de l'Arctique?

> Navigation Le recul de la banquise ouvre de nouvelles possibilités qui pourraient intéresser les armateurs

> L'enthousiasme des uns contraste avec le scepticisme des autres

Etienne Dubuis

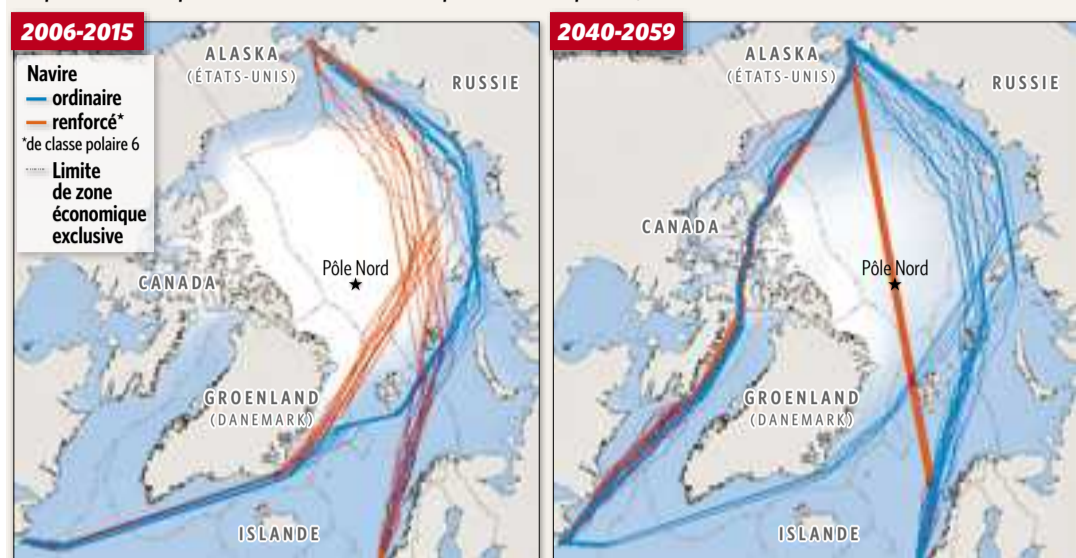
L'océan Glacial Arctique représentera-t-il demain l'un des grands axes maritimes de la planète? La question se pose avec insistance en ces temps de réchauffement climatique et de fonte de la banquise dans le Grand Nord. Deux chercheurs du Département de géographie de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) ont uni leurs efforts pour établir quelles conditions de navigation existeront au milieu du siècle (entre 2040 et 2059) durant le mois de septembre (soit au moment de l'année le plus favorable).

L'étude, récemment publiée dans la revue *PNAS*, s'est servie de sept modèles de fonte des glaces. Des modèles qui ont été appliqués à deux scénarios de réchauffement climatique, le RCP 4.5, qui prévoit une hausse modérée de l'effet de serre, et le RCP 8.5, qui prévoit un forçage radiatif élevé. La réaction de la banquise à ces deux cas de figure a peu varié au cours des simulations, rapportent les chercheurs. Dans l'un et l'autre cas, elle s'est révélée spectaculaire.

Le passage du Nord-Est, qui longe la côte russe, pourra être emprunté en septembre par n'importe quel navire de haute mer, promettent les modèles. La glace se sera alors tellement retirée que ces bâtiments pourront même s'écarter sensiblement du continent. Ce qui aura un avantage et un inconvénient. L'avantage de rester en dehors des eaux russes et des taxes que leur traversée suppose. Et l'inconvénient de rendre les opérations de secours plus difficiles en cas de problème.

Les voies maritimes du Grand Nord aujourd'hui et demain

Comparaison entre les périodes 2006-2015 et 2040-2059 pour le mois de septembre, selon le scénario de réchauffement modéré RCP 4.5



Les voies actuellement disponibles au trafic commercial passent toutes par le passage du Nord-Est, à savoir par le nord de l'Asie et bien souvent par la zone économique exclusive de la Russie.

Les voies maritimes se diversifient. Si elles emprunteront encore le passage du Nord-Est, d'autres utiliseront le passage du Nord-Ouest et l'une d'entre elles franchira le pôle Nord.



Deux navires allemands au nord de la Russie. Encore une affaire de pionniers. PASSAGE DU NORD-EST, 11 SEPTEMBRE 2009

Le passage du Nord-Ouest, qui contourne la côte canadienne et américaine, ne s'ouvrira pas aussi largement, continuent les scientifiques. Mais il sera nettement plus navigable qu'aujourd'hui en septembre. Une «probabilité technique» qui, selon les chercheurs, s'élèvera de 17% entre 1979 et 2005 à 53% entre 2040 et 2059 dans le cas du scénario de réchauffement modéré (RCP 4.5) et de

27% à 60% dans le cas du scénario de fort réchauffement (RCP 8.5).

Enfin, la route du pôle Nord sera elle-même ouverte à une large gamme de bateaux renforcés. Jusqu'à ceux de classe polaire 6, capables de naviguer «dans la glace moyenne de première année (un mètre d'épaisseur environ, nldr) pouvant inclure des sections de vieille glace». Ce qui signifie qu'au milieu du siècle, la banquise

sera fine là où elle est censée être la plus épaisse.

L'ouverture de ces eaux septentrionales est un phénomène des plus intéressants pour le secteur des transports, puisqu'elle raccourcit considérablement les distances entre trois des principaux centres de l'économie mondiale: l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie orientale. Un exemple: la distance séparant Londres et Yo-

kohama est de 15 700 km par le passage du Nord-Ouest et de 13 841 km par le passage du Nord-Est, contre 21 200 km par le canal de Suez et 23 300 km par le canal de Panama.

Le raccourcissement de ces distances laisse espérer de meilleurs rendements. Qui dit trajets plus courts ne dit-il pas, en effet, des voyages moins coûteux en carburant et en personnel et davantage d'allers-retours à l'année?

Ces chiffres ont suscité un grand espoir en Russie. Le Kremlin rêve de voir ses eaux Arctiques attirer un jour une multitude de navires, susceptibles de lui verser des droits de passage importants. Dans ce but, il a réalisé de gros efforts ces dernières années pour simplifier ses procédures administratives et moderniser ses ports septentrionaux.

Autre pays nordique, l'Islande ambitionne de devenir une escale sur les nouvelles routes maritimes de l'Arctique. Elle a conçu le projet de se doter d'installations permettant le transbordement de marchandises des cargos ordinaires à des navettes spéciales qui traverseraient l'océan Glacial jusqu'aux îles Aléoutiennes, dans le nord du Pacifique, où leur cargaison serait transférée de nouveau sur des bâtiments courants.

L'enthousiasme de quelques-uns contraste cependant avec le scepticisme de certains autres. Chercheur au Département de géographie de l'Université Laval, à Québec, Frédéric Lasserre s'est fait remarquer ces dernières années en publiant plusieurs articles pessimistes sur le potentiel des routes maritimes de l'Arctique. «La distance n'est pas tout, argumente-t-il. Si c'était le cas, les automobilistes préféreraient toujours les routes aux autoroutes.»

«Les armateurs sont intéressés par la perspective de réaliser des économies de fuel et d'équipage mais ils tiennent d'abord à leurs navires, explique le chercheur. Or, le retrait de la banquise ne suffira pas à rendre ces routes sûres. Le réchauffement climatique en général, et la fonte de la calotte glaciaire du Groenland en particulier, multipliera les blocs de glace à la dérive susceptibles d'occasionner de gros dégâts aux navires qui les percutent.»

Autre inconvénient de la route arctique: le manque de possibilités commerciales. «Aucun navire ne va directement de Rotterdam à Shanghai, poursuit Frédéric Lasserre. Pour optimiser leur remplissage et rentabiliser leurs voyages, les cargos au long cours chargent et déchargent toujours de la marchandise dans des ports intermédiaires. Or, l'Arctique n'offre pas ce genre de possibilités.»

Et puis, la fonte de la banquise intervenant à des moments variables d'une année à l'autre, les horaires seront difficiles à établir avec précision dans la région. Le transport de vrac peut s'y adapter. Mais le transport de containers fonctionne selon le principe de livraison à date précise et ne peut se permettre la moindre incertitude à ce propos.

«La fonte de la calotte glaciaire du Groenland multipliera les gros blocs de glace dans la région»

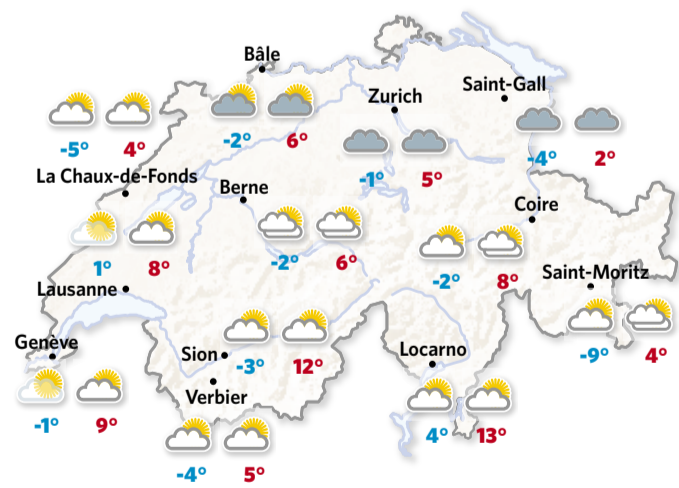
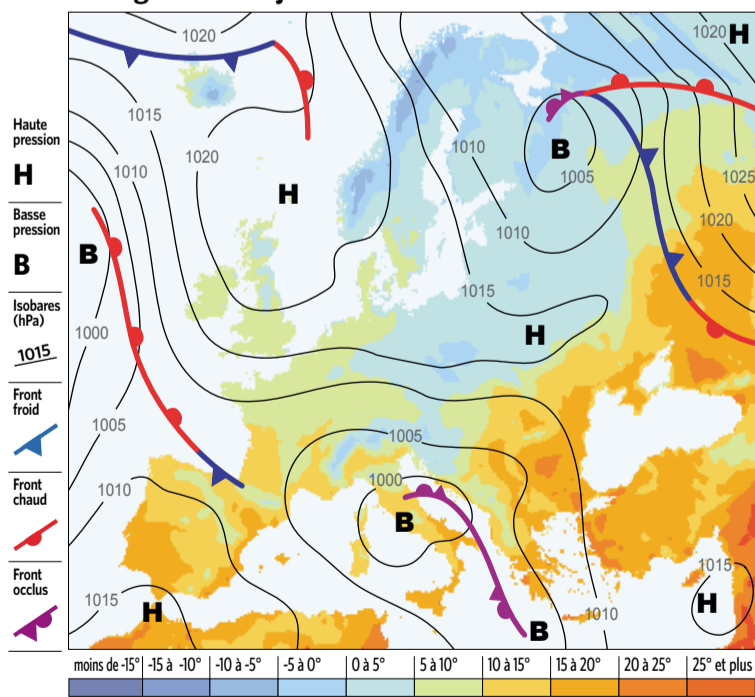
Le trafic de transit a peu de chances de prospérer avant longtemps, estime ainsi Frédéric Lasserre. Le réchauffement climatique favorisera en revanche le trafic «de destination», soit la circulation des navires dont le but sera simplement d'atteindre les ports de l'Arctique pour y charger les minerais ou les hydrocarbures extraits dans la région.

Les chiffres actuels donnent raison au chercheur. En 2012, seuls 12 des 46 navires ayant emprunté le passage du Nord-Est ont relié l'Atlantique au Pacifique. Les autres ont eu pour destination des ports de l'Arctique.

«Il ne fait guère de doute que le trafic va augmenter au cours du siècle, conclut Frédéric Lasserre. D'ici au milieu du siècle, il pourrait s'élever à 500 ou 1000 navires par année. C'est beaucoup plus qu'aujourd'hui. Mais c'est beaucoup moins que les 75 000 bâtiments qui empruntent le détroit de Malacca ou les 15 000 à 20 000 qui passent le canal de Panama. Il s'en faudra encore de beaucoup que les routes de l'Arctique s'inscrivent parmi les principales voies maritimes de la planète.»

Météo

Situation générale aujourd'hui à 13h



Un fort courant d'ouest se maintient sur la Méditerranée, entraînant une série de perturbations de l'Espagne à la Grèce, en passant par l'Italie. La Suisse restera en marge de ce courant perturbé, mais des paquets nuageux s'en échapperont tout au long de la semaine. Ils voleront par moments le ciel au-dessus des Alpes. Sur le Plateau, en revanche, une faible bise maintiendra des températures très fraîches avec, chaque matin, de nombreux nuages bas jusque vers 1000 à 1500 mètres.

Ephéméride

Mardi 2 avril 2013
Soleil
lever: 06h13
coucher: 19h06
3 minutes de soleil en plus
Lune
lever: 01h10
coucher: 10h33
Lune: décroissante
taux de remplissage: 59%

Prévisions à cinq jours

Jour/degré de fiabilité:	Mercredi 60%	Judi 50%	Vendredi 50%	Samedi 50%	Dimanche 40%
Bassin lémanique, Plateau romand et Jura	-1° 8°	0° 8°	1° 7°	-1° 6°	-1° 8°
Alpes vaudoises et Valais (500 m)	-2° 12°	-1° 12°	0° 10°	0° 10°	-1° 10°
Suisse centrale et orientale	-1° 7°	-1° 7°	1° 6°	2° 7°	-1° 7°
Sud des Alpes	5° 12°	6° 11°	6° 13°	3° 13°	5° 14°

Prévisions en Suisse pour le matin et l'après-midi. Les températures sont les valeurs minimales (bleu) et maximales (rouge) à 2 mètres du sol.

MétéoSuisse
tél. 0900 162 666
en ligne avec nos météorologues, 24 heures sur 24 (fr. 3.- l'appel, fr. 1,50 la minute)
www.MeteoSuisse.ch

LE CAVEAU DE BACCHUS
Spécialiste des Crus d'exception, champagnes et spiritueux. Vins en grands formats.
GENEVE - LAUSANNE - GSTAAD
www.bacchus.ch

Panorama

Antarctique

Extension de la banquise
Alors que la banquise arctique fond à vue d'œil, le réchauffement se traduit actuellement par une extension de la banquise autour de l'Antarctique, une conséquence possible de la fonte accélérée des glaces qui recouvrent le continent, selon une étude. L'eau douce issue de cette fonte s'accumule en une couche plus froide en surface des eaux, favorisant la formation de glace de mer. (AFP)

Grippe aviaire

Contrôles à Shanghai
Shanghai a décidé de renforcer ses contrôles sanitaires après la mort de deux personnes contaminées par une souche de la grippe aviaire qui ne s'était jusque-là pas transmise à l'homme. (AFP)

Troubles de l'attention

Un adolescent sur cinq
Près d'un garçon adolescent sur cinq aux Etats-Unis souffre du trouble du déficit d'attention avec hyperactivité ainsi que 11% de tous les enfants en âge scolaire. Une forte hausse depuis dix ans, rapporte lundi le *New York Times*, citant de nouvelles statistiques fédérales. (AFP)

Animaux

Mort du gorille du Bronx

Pattycake, le premier gorille né à New York au zoo de Central Park en 1972, est mort. Le gorille, une femelle devenue une star depuis qu'elle s'était cassé une patte à l'âge de 5 mois, avait depuis été déplacé au zoo de Bronx, où elle avait donné naissance à dix petits gorilles, dont des jumeaux. (AFP)

Entreprises romandes

Aeschbach s'implante à Neuchâtel avec l'ouverture d'un 12e magasin Page 12



Justice

D'autres banques étrangères dans le viseur des autorités américaines Page 15

SMI
7813,67
Euro Stoxx 50
2624,02Dollar/franc 0,9465
Euro/franc 1,2162
Baril Brent/dollar 110,56
Once d'or/dollar 1598

Novartis perd un procès symbolique en Inde

> **Santé** La Cour suprême refuse de protéger des médicaments jugés peu innovants

> Le groupe bâlois estime que cette décision «décourage l'investissement»

Willy Boder

Le jugement rendu lundi matin contre Novartis par la Cour suprême indienne à propos du médicament Glivec, utilisé pour lutter contre une forme de leucémie, s'étend sur 200 pages. Il porte sur un seul produit, mais ses effets secondaires seront considérables pour l'industrie pharmaceutique et l'accès aux médicaments dans les pays à faible revenu.

«C'est une victoire et un espoir pour des millions de patients de pouvoir obtenir des médicaments essentiels à faible coût», explique au *Temps* Guillaume Schmidt, pharma-

rien responsable de l'organisation Médecins sans frontières (MSF). L'enjeu de la bataille judiciaire engagée par le groupe pharmaceutique bâlois il y a sept ans et du procès en dernier recours ouvert à New Delhi fin février 2012, est fondamental.

L'Inde a décidé de récompenser, par un prix de vente élevé, uniquement les innovations majeures

Il consistait à contester la loi indienne sur la protection intellectuelle, en particulier la «section 3 d», qui réserve l'octroi d'un brevet uniquement aux médicaments qui «améliorent l'efficacité» des traitements antérieurs. Cette restriction est absente des juridictions des pays de l'OCDE qui font foi dans l'industrie pharmaceutique. En Europe et aux États-Unis, il suffit qu'un nouveau médicament améliore le confort du patient par une administration simplifiée de la substance active, ou combine des molécules

déjà connues pour qu'il soit protégé durant 20 ans contre la concurrence de génériques. «Ce monopole est injustifié si les améliorations, comme dans le cas de Glivec, sont mineures», plaide Patrick Durisch, responsable du programme santé de la Déclaration de Berne (DB). Novartis considère au contraire Glivec comme une innovation majeure, une percée scientifique qui a d'ailleurs fait l'objet d'un livre récit, en partie autobiographique, signé de Daniel Vasella, ex-patron du groupe pharmaceutique bâlois. Un brevet sur la substance active (imatinib) a été déposé au printemps 1993 avant que l'Inde, dès 2005, ne garantisse la propriété intellectuelle pour se mettre en conformité avec les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le produit final Glivec (imatinib mesylate), qui comporte un adjuvant salin essentiel pour son absorption chez l'homme, a été homologué aux États-Unis en mai 2001, mais l'Inde refuse, en 2006, de le protéger par un brevet. Novartis a plaidé sa cause, en affirmant que la sécurité du produit par l'adjonction d'un composant salin était directement liée à son efficacité. La Cour suprême indienne voit les choses



Ranjit Shahani, directeur de Novartis en Inde, considère que le jugement rendu lundi contre le groupe pharmaceutique «entravera les progrès médicaux». BOMBAY, 1ER AVRIL 2013

autrement, et confirme le droit à une protection par un brevet uniquement s'il s'agit d'une nouvelle molécule. Cette pratique, qui ouvre la voie à des copies bon marché de médicaments combinés, par exemple, a ainsi permis de réduire de soixante fois, à 150 dollars par année, le coût du traitement du sida.

Les organisations humanitaires rappellent que de nombreuses «fausses innovations» pharmaceutiques sont brevetées en Europe et aux États-Unis, ce qui ramène le plus souvent à moins d'un tiers les

vraies découvertes scientifiques qui méritent un monopole commercial durant 20 ans.

Le jugement indien pourrait faire jurisprudence hors de l'Inde, alors que l'OMC demande à des dizaines de pays africains et asiatiques d'adapter, jusqu'en 2016, leur législation sur la propriété intellectuelle. L'Inde abrite quelque 8000 laboratoires pharmaceutiques, pour la plupart spécialisés dans les génériques, et exporte la moitié de sa production vers les pays en développement. Novartis,

qui a généré 4,6 milliards de dollars l'an dernier grâce à Glivec, a menacé, avant le verdict, de ne plus introduire de nouveaux médicaments en Inde. Lundi, le groupe constate que ce pays «décourage l'investissement» dans la recherche, et affirme qu'il sera «prudent lors du lancement de médicaments innovants». Mais les combats juridiques ne sont pas terminés. Roche, et Bayer, qui vient de faire appel contre une décision indienne de licence obligatoire, sont notamment concernés.

Le patronat japonais milite pour davantage d'immigration

> **Portrait** Le chef de file des cadres nippons prône l'ouverture du pays

Yasuchika Hasegawa est un dirigeant atypique. Patron de Takeda, la plus grande entreprise pharmaceutique du Japon qui a racheté en 2011 son concurrent suisse Nycomed, il a promu trois femmes dans le management. Cette décision constitue une exception dans un pays où les femmes sont cantonnées à occuper des rôles secondaires dans les entreprises, quand elles ne sont pas des mères au foyer exclues du monde du travail.

A l'instar des changements chez Takeda, l'Archipel doit évoluer, estime le dirigeant de 66 ans qui occupe depuis deux ans la tête de la puissante Keizai Doyukai, association qui regroupe les patrons des plus grandes entreprises nipponnes. «Après deux décennies de déflation et un endettement devenu colossal, le Japon doit s'ouvrir et réformer son économie», a-t-il récemment prôné lors d'une conférence de presse à Tokyo. Premier pas: attirer les entreprises étrangères. «Le Japon n'est pas attractif. Le taux d'imposition sur les revenus s'y élève à 38%. C'est bien trop élevé par rapport à la Corée du Sud où ce taux n'est que de 24,2%, à la Chine où il s'élève à 25% ou à Singapour, 17%. De plus, dans notre pays, le taux d'imposition ne peut être négocié comme en Chine ou à Singapour», a-t-il déploré. Par conséquent, les investissements des entreprises étrangères au Japon



Yasuchika Hasegawa dirige l'association patronale Keizai Doyukai.

représentent moins de 4% du produit intérieur brut, soit le niveau le plus bas de tous les pays de l'OCDE, selon Yasuchika Hasegawa.

Main-d'œuvre insuffisante

Parallèlement aux entreprises, la main-d'œuvre étrangère doit elle aussi être recherchée, estime le dirigeant. L'Archipel abrite 1,8 million d'étrangers, soit un chiffre comparable à celui de la Suisse, mais pour une population de 125 millions d'habitants.

«Nous souffrions comme d'autres pays développés d'un taux de natalité faible, d'environ 1,3 enfant par femme. Mais contrairement à l'Australie ou au Canada, nous ne menons pas une politique d'immigration active. Après de longues discussions avec les politiques, un système a été mis en place en mai dernier. En un peu moins d'un an, seulement 2000 étrangers en ont profité. Ce n'est rien», juge Yasuchika Hasegawa. Si le Japon reste les bras croisés, sa population s'élèvera à 90 millions en 2055, soit un niveau comparable à celui de 1955.

Face au recul démographique, le Japon peine, contrairement à la Suisse, à employer une main-d'œuvre non locale. Même en maîtrisant parfaitement la langue, un étranger aura peu de chances de décrocher un poste, car les locaux sont privilégiés. S'il trouve un emploi, ce sera notamment dans le recrutement de personnel qualifié anglophone ou l'enseignement des langues. Mais de manière générale, la plupart des étrangers qui travaillent au Japon y ont été envoyés par leur employeur.

Signes d'ouverture

Mis sous pression par les milieux économiques, le gouvernement multiplie toutefois les signes d'ouverture. «L'annonce récente par Shinzo Abe de l'entrée en négociations du Japon dans le TPP (traité multilatéral de libre-échange transpacifique, ndlr) m'a surpris par sa rapidité. C'est un signal positif, même si beaucoup d'incertitudes concernant les dossiers sensibles subsistent [l'agriculture, ndlr]», a-t-il estimé. Par ailleurs, des discussions en vue d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne débiteront ce mois-ci. Mais au-delà de ces deux traités, le but ultime de Yasuchika Hasegawa concerne l'accord de libre-échange APTA qui couvre la région Asie-Pacifique. Celle-ci représente 40% de la population et 60% du produit intérieur brut mondiaux. Contrairement aux essais d'ouverture dans le passé, le gouvernement semble cette fois-ci percevoir l'urgence de trouver les moyens de redresser le pays. «Mais pour l'instant, il n'a encore rien fait», conclut le dirigeant.

Daniel Eskenazi TOKYO

Des alternatives émergent pour remplacer le système du Libor

> **Scandale** L'Australie se base déjà sur les transactions du marché

La révolution n'a pas encore eu lieu. Mais quelques changements apparaissent, un peu moins d'un an après la découverte du scandale du Libor. En juin dernier, la banque Barclays était la première à être sanctionnée pour avoir manipulé le Libor, ce taux d'intérêt auquel les banques pensent pouvoir se prêter entre elles et qui sert de référence pour des centaines de milliards de dollars de produits financiers, dont les hypothèques.

Ainsi, la FSA, le gendarme britannique des marchés, a annoncé en début de semaine dernière que la supervision du Libor serait transmise à une nouvelle institution. La Financial Conduct Authority a vu son mandat débiter ce lundi. Jusqu'ici, le Libor était fixé à partir d'un sondage réalisé chaque jour – pour plusieurs durées et plusieurs monnaies – auprès d'une dizaine de grandes banques, dont UBS et Credit Suisse.

Désormais, les responsables de la fixation de ces taux de référence au sein des établissements devront «corroborer les soumissions et surveiller toute activité suspecte», a prévenu la FSA. Les banques devront aussi avoir une «politique claire sur les conflits d'intérêts et des systèmes de contrôle appropriés», selon les autorités.

L'exemple australien

Ces mesures s'inscrivent dans une réflexion sur la refonte de ce système, dont la crédibilité s'est effondrée. En septembre dernier, Martin Wheatley, directeur général de la FSA, avait publié un rapport recommandant notamment de retirer à l'Association des banques britanniques la responsabi-

lité de fixer le Libor. La manipulation des taux devait aussi devenir un délit et entraîner davantage qu'une simple amende.

L'Australie est allée plus loin. C'est le premier pays qui a décidé, la semaine dernière, d'abandonner la fixation du Libor en dollars australiens par un sondage des banques. Désormais, des prix compilés directement à partir de brokers et de marchés électroniques permettront de fixer le taux de référence.

Cette méthode pourrait plaire à d'autres régulateurs. Spécialiste du domaine, Rosa Abrantes-Metz, professeure à la Stern School of Business de l'Université de New York et au Global Economics Group, estime aussi qu'il faut aller vers des indices basés sur des transactions du marché. Elle met pourtant un bémol: «Il faut être sûr qu'un nombre suffisant de transactions a lieu chaque jour. Sinon, une opération inhabituelle pourrait fausser l'indice de référence.»

Recommandations à venir

L'experte a participé aux réflexions engagées par la CFTC américaine – une des agences fédérales de surveillance des marchés – et la FSA britannique, entrant dans le cadre de la réforme des indices de référence orchestrée par l'Organisation internationale des commissions de valeurs (Iosco). Son rapport final devrait être publié prochainement.

Plutôt qu'une solution globale, il faut attendre une série de principes que les régulateurs nationaux adapteront à leurs spécificités, estime Rosa Abrantes-Metz. L'idée que l'indice de référence soit basé

sur des transactions effectives et non pas sur des prix estimés semble faire son chemin, poursuit-elle: «Même s'il semble clair que ce ne sera pas toujours possible.»

Si le Libor – et ses déclinaisons en monnaies et en durées différentes – offrait une solution mondiale, son alternative risque cependant de se décliner en plusieurs mécanismes: «Remplacer le Libor est un défi car il sert de référence pour beaucoup de produits financiers variés. Les indices existants pourraient s'avérer être une alternative pour certains d'entre eux mais pas forcément pour tous», explique-t-elle. Pour le reste, il faudra encore chercher. Et développer de nouveaux indices.

Mathilde Farine

Plainte rejetée

Un tribunal de New York a rejeté vendredi une «part importante» des accusations portées contre plusieurs banques aux États-Unis, dans le scandale de la manipulation du Libor. La juge Naomi Buchwald reconnaît que certaines banques incriminées ont déjà accepté de payer des amendes aux régulateurs pour échapper aux poursuites. Elle ajoute que «seules quelques accusations» portées par les plaignants pourront être examinées par la justice. Dans sa décision, la juge rejette ainsi les accusations de violations de lois fédérales antitrust et de racket. Elle estime que ces griefs ne reposaient pas sur des bases légales assez solides. **AFP**

En vue

Aeschbach 12	Novartis 11
Bayer 11	Roche 11
BCP 15	Takeda 11
Koala.ch 12	UBS 15

Entreprises romandes & Innovation Paraît chaque mardi

Aeschbach part à la conquête de Neuchâtel

> Commerce Le spécialiste genevois de la chaussure s'implante à Marin

> Sa boutique en ligne n'a pas encore décollé

Marie-Laure Chapatte

Des petites ballerines aux extrêmes rose fluo, des sacs jaune pétant. En franchissant la porte du siège et magasin étendant des chaussures Aeschbach à Genève, à la rue du Rhône depuis toujours, la mode estivale vous saute à la figure. Le fluo va-t-il vraiment reconquérir le cœur des consommateurs cet été? «Oui, tout comme les baskets à talons compensés et les petits clous, vraie tendance de l'année», assure Sébastien Aeschbach, directeur marketing de la société familiale.

Institution genevoise, Aeschbach a étendu son territoire de jeu au fil des ans. Après Lausanne, Sion, et Fribourg, en ce mardi 2 avril, la PME ouvre une nouvelle enseigne, son 12e magasin physique, à Marin. Elle s'implante ainsi dans un nouveau canton: Neuchâtel. Un magasin complet de 400 m² qui a la particularité d'accueillir des bornes internet.

«Notre manière de franchir la barrière des langues est aujourd'hui clairement Internet»

Car la vieille dame – Aeschbach a été fondée en 1904 – veut se renouveler. Elle a lancé sa boutique en ligne fin 2011, puis l'a remodelée à l'automne dernier. «A Marin, avec ces bornes, nous voulons prolonger l'expérience consommateur, lui offrir un choix complémentaire d'articles par rapport à ce qu'il trouve dans le magasin», explique le représentant de la quatrième génération. L'entreprise genevoise n'a pas

été précurseur sur Internet, des «pure players» comme le romand Koala.ch (lire ci-dessous), ou l'allemand Zalando ayant été plus véloces. «Nous croyons que notre stratégie duale est la bonne, poursuit Sébastien Aeschbach. Citez-moi une seule de ces sociétés qui fasse du bénéfice aujourd'hui? Nous avons un actionariat familial – c'est une énorme force dans la prise de décision rapide – et ne voulons pas investir de manière déséquilibrée dans un secteur dont la rentabilité à court terme est encore trop faible.» Pour l'heure, le Web ne représente que 1 à 2% des ventes, mais la société ambitionne d'élever ce pourcentage à 10 dans les prochaines années.

Aeschbach ne communique pas son chiffre d'affaires, et donc pas sa position dans le marché helvétique de la chaussure (2,3 milliards de francs), dominé par Vögele, Ochsner-Dosenbach, La Halle et Bata. L'entreprise genevoise précise toutefois qu'après un recul des ventes de 3% en 2011, elle a pu maintenir la stabilité, aussi bien du point de vue du chiffre d'affaires que de la rentabilité sur l'exercice 2012-2013, qu'elle clôture à fin février. «Nous sommes satisfaits, car nous avons notamment réussi à compenser une lourde perte liée à la fermeture de notre magasin de liquidation à Genève, arrivé en fin de bail, par la progression des autres points de vente.»

En 2011, l'entreprise familiale, qui emploie 170 collaborateurs, a notamment subi de plein fouet la force du franc, ou tout du moins la représentation que s'en faisait le consommateur. «Nous avons supprimé des fournisseurs qui nous facturaient en francs et avons toujours adapté nos prix, mais certains abus pour d'autres produits – par exemple, ne serait-ce que le beurre – nous ont porté un réel préjudice», insiste le dirigeant. Dans le bureau où nous reçoit Sébastien Aeschbach, la moquette brunâtre est encore d'époque, estampillée du logo de l'entreprise. «Par le passé, elle recouvrait tous les sols de nos magasins», sourit-il. Une autre époque, assurément, que le jeune trentenaire n'a pas



Sébastien Aeschbach, représentant de la quatrième génération: «Nous ne sommes pas non plus dans le luxe, avec des premières paires dès 30 francs pour les dames.» GENEVE, 26 MARS 2013

connue. Sera-t-il celui qui fera le chemin inverse de son arrière-grand-père, l'Argovien Otto Aeschbach, en traversant la Sarine? «S'étendre là-bas est très compliqué en raison des prix des loyers, sinon, nous serions peut-être déjà à Berne ou à Zurich, répond-il. Mais les prix de l'immobilier sont réhabilités. Notre manière de franchir la barrière des langues est aujourd'hui claire-

ment Internet, puisque sur ce canal, la moitié de notre clientèle est alémanique.» Dans les magasins, une hôtesse vous accueille, la stratégie du haut de gamme comme leitmotiv. «C'est clair que le conseil et la formation, notamment des apprentis, restent centraux pour nous. Je préfère toutefois parler de moyen à haut de gamme, car nous ne sommes pas non plus dans le luxe,

avec des premières paires dès 30 francs, par exemple pour les dames, précise Sébastien Aeschbach. Nous continuons de nous fournir principalement en Italie, qui accueille des bureaux de design, sachant que les chaussures sont produites ailleurs, en Slovaquie ou au Portugal notamment.» C'est donc aux designers transalpins que l'on doit cette touche fluorescente cette année.

> Commentaire De suiveur à précurseur?

Quoi de plus naturel que de s'appuyer sur son histoire et son excellence, à savoir vendre des chaussures dans un magasin? C'est ce que fait Aeschbach en tissant sa toile du côté de Marin (NE). L'entreprise genevoise est la dernière famille romande généraliste de la chaussure à avoir survécu aux chaînes un peu moins regardantes sur la qualité, donc elle a la légitimité pour le faire.

Souignons toutefois qu'elle n'a pas anticipé la tendance de la vente sur Internet en ce qui concerne bottines et autres sandales. Jusqu'ici, on ne peut

lui jeter la pierre, tant la déferlante des «pure players» comme Zalando, pour ne citer que ce groupe, fut brutale. Résultat: la PME genevoise devient une suiveuse-copieuse. C'est ainsi que pour s'aligner sur la pratique du marché, elle offrira bientôt le retour gratuit des marchandises.

Et si aujourd'hui elle reprenait la main, en étendant ses bornes interactives de Marin aux autres magasins, par exemple? Gageons que le jeune Sébastien Aeschbach aura l'audace d'investir dans ces nouvelles technologies. **M.-L.C.**

«Koala.ch vise la rentabilité cette année»

> Un associé de la PME dévoile sa stratégie face au géant Zalando

Désormais établie à Châtonnaye, Koala.ch grandit vite. Créée par Matthias Frölicher et Valentin Cogels fin 2010, la PME fribourgeoise, qui vend exclusivement des chaussures par Internet, compte déjà une dizaine de collaborateurs. «Dans notre métier, la logistique est un défi important, et notre rapidité de livraison, du fait que nous sommes situés au cœur de la Suisse, constitue peut-être notre avantage principal par

rapport à notre grand concurrent», explique le premier. Compreniez le groupe allemand Zalando, véritable rouleau compresseur marketing. «Leur arrivée à au moins eu le mérite d'éduquer le consommateur suisse, qui a découvert que le magasin de chaussures pouvait venir à son domicile», poursuit-il.

La PME fribourgeoise, qui a déjà réalisé deux levées de fonds, dont une de 2,5 millions de francs, a doublé sa croissance en 2012 et espère réaliser le même résultat en 2013. «Aujourd'hui, nous comptons quelque 30 000 clients, principalement des femmes, qui

sont les décideuses d'achat en matière de chaussures, poursuit l'associé. Il est clair que par rapport à une société comme Aeschbach, notre modèle est très différent – nous n'avons aucune intention d'avoir des magasins physiques – mais nous devons atteindre la rentabilité cette année.»

Ainsi, Matthias Frölicher explique que sa PME est davantage confrontée à une problématique de liquidités – en raison de l'étendue des stocks nécessaires – qu'à une problématique de marges. «C'est pourquoi j'ai bon espoir que nous y parvenions en 2013», conclut-il. **M.-L.C.**

«Le prix des LED va continuer de baisser»

> Eclairage La recherche vise le développement de LED sur des nouveaux substrats afin d'augmenter les rendements

«Chaque jour, 30 milliards de lampes sont éclairées dans le monde, ce qui représente environ 20% de l'électricité mondiale», a rappelé Nicolas Grandjean, professeur à l'EPFL, à l'occasion d'une journée consacrée à la technologie des lampes à diodes électroluminescentes (LED) qui s'est tenue mardi dernier à Yverdon-les-Bains. Il y a clairement une volonté politique de réduire cette consommation, avec notamment l'interdiction des lampes à incan-

descence. Considérées comme trop énergivores, ces ampoules à filament ont été retirées de la vente en décembre dernier pour être remplacées par des lampes fluocompactes, des halogènes et des LED.

La commercialisation des LED a trouvé ses premières applications dans les écrans plats ou les phares de voiture puis dans les écrans de télévision. «Depuis 2012, ces LED ont trouvé un nouveau relais de croissance dans le domaine de

l'éclairage, avec une part de marché de 3%, a noté Pars Mukish, analyste au sein de la société française Yole Développement, un cabinet de conseil spécialisé dans les semi-conducteurs. Le prix des LED a baissé d'un facteur trois et va continuer de diminuer face à l'arrivée de nouveaux acteurs issus de l'électronique et du marché chinois, dont la part de marché est passée de 2 à 6%. Toutefois, ces LED doivent encore relever certains défis pour s'imposer. Outre

leur rendu des couleurs particulier et un manque de standards internationaux, elles continuent de faire face à un prix élevé.

La recherche vise une augmentation de l'efficacité de fabrication et un accroissement des rendements des LED en planchant notamment sur des substrats moins onéreux. «La recherche s'oriente également vers des LED à base de nanofils semi-conducteurs, a noté Nicolas Grandjean. L'autre défi consistera à augmen-

ter l'efficacité des LED vertes dont le rendement est actuellement seulement de 30%.»

Selon le cabinet Yole Développement, une adoption massive des LED devrait être enregistrée en 2015-2016. Même son de cloche selon le cabinet McKinsey. Les LED, qui représentaient en 2011 12% d'un marché estimé à 73 milliards d'euros, devraient enregistrer une part de marché de l'ordre de 40% en 2016 et de 63% en 2020. **Ghislaine Bloch**

Le chiffre

43

En millions, c'est le nombre de fans que compte la page Facebook du FC Barcelone. Le club de football espagnol a réussi, mieux que d'autres, à s'appuyer sur les réseaux sociaux pour construire sa marque (et ses revenus futurs). Le spécialiste genevois en sécurité de l'information WISEKey participe à cette stratégie. La semaine dernière, il a lancé, avec le Barça, FCB Connect, une application mobile qui permet aux amoureux du football de suivre n'importe quel tweet ou post sur Facebook émanant des stars du FCB, même si l'utilisateur n'a pas de compte social. Grâce à une fonction biométrique, les utilisateurs peuvent aussi se comparer aux joueurs du club. (LT)

Radar

Dbi Services

La société delémontaine Dbi Services a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 millions de francs, en hausse de près de 20% par rapport à 2011. La progression des effectifs du spécialiste en services d'infrastructures informatiques a suivi la même tendance pour s'établir à 26 collaborateurs, selon un communiqué. (LT)

Nexthink

Orange Business Services a choisi la technologie de Nexthink dans le cadre de son offre de services de transformation et de gestion continue de l'infrastructure virtuelle et physique. Basée à Lausanne, Nexthink offre une solution aux départements informatiques afin de mieux communiquer et collaborer. (LT)

Agenda


Mercredi 3 avril, 17h30

A Lausanne, à l'IMD, deuxième TEDxLausanneChange, sur le thème «perturbation positive». www.tedxlausanne.org

Inartis, nouvelle plateforme pour les PME

> Sciences de la vie
Des conseils aux jeunes pousses

«Le temps de la science calfeutrée dans sa tour d'ivoire est sans aucun doute à jamais révolu», a noté Johann Schneider-Ammann, conseiller fédéral responsable du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, à l'occasion d'une journée organisée jeudi dernier sur le campus de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne sur le thème de l'innovation. L'événement, qui a réuni plus de 300 participants de l'entrepreneuriat, de la recherche, ou de l'industrie, a été organisé par Inartis Network. Cette nouvelle plateforme, lancée en début d'année, vise à décloisonner les connaissances dans le domaine des sciences de la vie. Elle met à disposition des PME un réseau de 1700 experts, souvent des «seniors» issus des hautes écoles et de l'industrie. Cofondée par Benoît Dubuis et Susanne Lauber Fürst, Inartis Network a été sélectionnée comme l'un des huit réseaux thématiques nationaux par la Commission pour la technologie et l'innovation. **G.B.**



La plume est un objet parfait
pour écrire avec de l'encre.

La plume est un exemple parfait
pour optimiser les avions.

Découvrez le potentiel. De nombreuses chances n'apparaissent pas au premier coup d'œil. C'est par exemple le cas des produits structurés: ils vous permettraient de faire plus avec votre portefeuille, que les marchés aient tendance à évoluer latéralement, qu'ils soient à la hausse ou à la baisse. Les produits structurés existent pour tous les profils de risques, toutes les catégories de placement et toute opinion du marché. Votre conseiller vous aide non seulement à découvrir ce potentiel, mais aussi à l'utiliser. Vous trouverez davantage d'informations sur: svsp-verband.ch

**PRODUITS
STRUCTURÉS**

Avis financiers



Invitation

à l'Assemblée générale ordinaire d'UBS SA
Jeudi 2 mai 2013 à 10h30 (ouverture des portes à 9h30)
Hallenstadion Zurich-Oerlikon, Wallisellenstrasse 45, Zurich

Madame, Monsieur, cher Actionnaire,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire d'UBS SA, qui se tiendra le 2 mai 2013, à 10h30, au Hallenstadion, Wallisellenstrasse 45 à Zurich. Les portes ouvriront à 9h30.

Ordre du jour

- Rapport annuel, comptes consolidés et comptes de la maison-mère pour l'exercice 2012
 - 1.1. Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes de la maison-mère
 - 1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2012
- Utilisation des bénéfices et distribution
- Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2012
- Elections
 - 4.1. Réélection des membres du Conseil d'administration
 - 4.1.1. Axel A. Weber
 - 4.1.2. Michel Demaré
 - 4.1.3. David Sidwell
 - 4.1.4. Rainer-Marc Frey
 - 4.1.5. Ann F. Godbehere
 - 4.1.6. Axel P. Lehmann
 - 4.1.7. Helmut Panke
 - 4.1.8. William G. Parrett
 - 4.1.9. Isabelle Romy
 - 4.1.10. Beatrice Weder di Mauro
 - 4.1.11. Joseph Yam
 - 4.2. Election de Reto Francioni au Conseil d'administration
 - 4.3. Réélection de l'organe de révision, Ernst & Young SA, Bâle

Inscription de points à l'ordre du jour

L'invitation appelant les actionnaires à soumettre leurs demandes d'inscription de points à l'ordre du jour a été publiée le 6 février 2013 par UBS SA dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) ainsi que sur le site www.ubs.com/agsm. Les actionnaires qualifiés ont été invités à soumettre leurs demandes relatives à l'inscription de points individuels à l'ordre du jour jusqu'au 4 mars 2013. Aucune demande n'a été déposée.

Zurich et Bâle, le 20 mars 2013

Avec nos salutations les meilleures
UBS SA

Axel A. Weber
Président

Luzius Cameron
Secrétaire général

Autorisation de vote

Les actionnaires enregistrés au registre des actionnaires le 29 avril 2013, 17h00 HEC (et le 19 avril 2013, 16h30 HAE auprès du transfer agent Computershare aux Etats-Unis d'Amérique) ont l'autorisation de voter à l'Assemblée générale ordinaire.

Aucune restriction de négoce sur les actions UBS

L'enregistrement des actionnaires aux fins de vote n'affecte en rien le négoce des actions UBS détenues par les actionnaires enregistrés avant, pendant ou après l'Assemblée générale ordinaire. Ni le droit suisse ni les Statuts d'UBS SA n'imposent de restriction de négoce aux actionnaires votant lors de l'Assemblée générale ordinaire à venir.

Cartes d'admission à l'Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires inscrits auprès d'UBS SA en Suisse au registre des actionnaires peuvent demander leurs cartes d'admission jusqu'au 25 avril 2013 à l'adresse suivante au moyen du bulletin joint à la présente invitation: UBS SA, Shareholder Services, Case postale, CH-8098 Zurich.

Les actionnaires inscrits aux Etats-Unis d'Amérique au registre des actionnaires peuvent demander leurs cartes d'admission par écrit jusqu'au 19 avril 2013 à l'adresse suivante: UBS SA, c/o Proxy Services, Computer-share Investor Services, P.O. Box 43126, Providence, RI 02940-5068.

Les cartes seront envoyées dès le 18 avril 2013. Les cartes d'admission déjà établies ne sont plus valables si les actions correspondantes sont vendues avant l'Assemblée générale ordinaire et si le registre des actionnaires est informé de la vente des actions.

Représentation à l'Assemblée générale

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée générale par leur représentant légal ou au moyen d'une procuration écrite par leur banque dépositaire, par tout autre actionnaire ayant le droit de vote ou par Altorf Duss & Beilstein AG (Urs Zeltner, avocat et notaire), Walchstrasse 15, CH-8006 Zurich en qualité de représentant indépendant.

Afin de désigner le représentant indépendant (Altorf Duss & Beilstein AG), il est nécessaire de compléter la procuration jointe à l'invitation. Le traitement en temps voulu peut être garanti pour toutes les procurations reçues d'ici au 25 avril 2013.

Langue / Diffusion sur Internet

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra en allemand. L'interprétation simultanée vers le français et l'anglais, ainsi que vers l'allemand lors d'interventions en d'autres langues, sera disponible. Des écouteurs seront mis à disposition aux help desks.

L'Assemblée générale ordinaire sera diffusée en direct sur Internet en anglais et en allemand via www.ubs.com/agsm.



Dr. Beat Richner, Kantha Bopha Children's Hospitals Siem
Siem Reap Angkor/Phnom Penh, 30.3.2013

Kantha Bopha, synonyme d'espoir

Après 30 ans de guerre et le régime de terreur des Khmers rouges, qui a décimé l'ensemble de l'élite locale, il a été possible de créer, durant les 21 dernières années, **un foyer d'espoir**, visible et tangible de tous les Cambodgiens, dans un contexte d'épouvantable corruption, aussi bien politique qu'économique. Qui plus est, il a été possible de créer **un modèle mondial**, offrant le meilleur rapport coût/taux de guérison au monde, **un centre de formation médicale**, qui soigne 85% de enfants du pays, grâce à l'engagement qualifié et motivé des 2'400 salariés cambodgiens. Le taux de mortalité ne s'élève plus qu'à 0,35%. Tous les soins sont gratuits, faute de quoi plus de 80% de nos patients seraient exclus du droit à un traitement médical correct et efficace. Ils seraient discriminés. 80% de nos patients sont des enfants de familles dont le revenu ne dépasse pas 1 dollar, au sein d'une population ravagée par le génocide.

150'000 enfants ont été hospitalisés en 2012. Sans cette hospitalisation, 120'000 enfants seraient morts ou souffriraient toute leur vie d'une infirmité.

Ce que nous faisons n'est pas en premier lieu bon ou humain. C'est tout simplement normal. Ne pas le faire serait toutefois inhumain. Pour les puissants de ce monde, les gouvernements et la communauté internationale, ce n'est apparemment pas normal, car ils ne versent à Kantha Bopha aucune contribution ou bien des aides minimes. C'est seulement grâce à **vos dons** (ils représentent depuis 21 ans 90% de nos moyens) que nous avons pu construire et gérer Kantha Bopha. En 2013 également, après 21 ans, nous ne pourrions poursuivre ce travail que grâce à votre aide. **Nous vous en remercions de tout cœur.**

Chaque franc aide à guérir, à sauver et à prévenir.

Dr. Beat Richner, PC 80-60699-1

IBAN-Nr. CH98 0900 0000 8006 0699 1

www.beat-richner.ch

[Facebook.com/pages/Dr-Beat-Richner](https://www.facebook.com/Dr-Beat-Richner)

GRANDE VENTE - PRIX TOUT PETITS
LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHÈTENT CHEZ NOUS
SALONS - TABLES - CHAISES - CREDENCES - MEUBLES TV
MATELAS DE GRANDE MARQUE TOUTES DIMENSIONS
MEUBLES DU BATTOIR 43 ANS DE CLIENTÈLE FIDÈLE
METHOD entre Orbe/Verdon **MEYRIN** Ch. du Grand Puits
8.- TEE-SHIRT AU LIEU DE 23.- 100% COTON TOUTES TAILLES
Bols du Lan

DÉCOUVREZ
TOUTES NOS OFFRES
D'ABONNEMENT

www.letemps.ch/abos
00 8000 155 91 92

LE TEMPS
MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE



Mannheim

Invitation des actionnaires à une séance d'information (en langue allemande)

Date: Lundi, 13 mai 2013
Lieu: Zunfthaus zur Meisen, Münsterhof 20, 8001 Zurich
Heure: 10 h 00 (ouverture des portes à 9 h 30)

Mesdames, Messieurs

nous avons le plaisir de vous inviter à une séance d'information qui se tiendra le 13 mai 2013. A cette occasion, nous vous donnerons des informations sur

**l'exercice social 2012
ainsi que sur les perspectives pour l'exercice 2013
de
FUCHS PETROLUB AG**

Si vous souhaitez assister à la séance d'information, signalez-le à votre banque avant le 26 avril 2013. Celle-ci vous fera alors parvenir votre carte d'admission.

Mannheim, en avril 2013

FUCHS PETROLUB AG
Le Directoire

SULZER

Paiement de dividende pour 2012

Pour l'exercice 2012, l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mars 2013 a établi un dividende de CHF 3.20 brut par action nominative.

Ceci donne pour résultat la distribution de dividende suivante:

CHF 3.20	brut par action nominative à valeur nominale de CHF 0.01
CHF 1.12	35% impôt anticipé
CHF 2.08	net

Le paiement a lieu **dès le 5 avril 2013** dans le mode indiqué par l'actionnaire.

Winterthur, 27 mars 2013

Sulzer SA
Le Conseil d'administration

Finance

Fonds de placement, opinions d'analystes, OPA du mois... Plus d'infos sur WWW.letemps.ch

SMI	Clôture: 7813,67	Stoxx Europe 600	Clôture: 293,78	S&P 500	18h00: 1561,57	Topix (Tokyo)	Clôture: 1000,57	Obligations, taux à 10 ans	Taux de change
Performance sur 3 mois	+11,30%	Performance sur 3 mois	+2,96%	Performance sur 3 mois	+7,62%	Performance sur 3 mois	+12,61%	Etats-Unis: 1,838% Europe (Bund): 1,289% Suisse (Conf.): 0,716%	En francs: 1,30 Euro: 1,2162 Dollar: 0,9465
8000		300		1560		1100		2,5	1,30
7600		290		1520		1000		2	1,20
7200		280		1480		900		1,5	1,10
6800		270		1440		800		1	1,00
3 janvier		2 janvier		2 janvier		4 janvier		2 janvier	2 janvier
1er avril		1er avril		1er avril		1er avril		1er avril	1er avril

Washington élargit sa traque bancaire

> Justice La Suisse et ses banques ne sont plus les seules visées

> La BCP portugaise a versé 2 millions de dollars pour mettre fin aux poursuites de la SEC

Pierre-Alexandre Sallier

Les banques helvétiques ne sont pas les seules dans le collimateur des autorités américaines. Banco Comercial Português (BCP) vient d'être contraint de négocier un accord financier pour mettre fin aux poursuites initiées par la Securities & Exchange Commission (SEC). Le 18 mars dernier, le gendarme boursier new-yorkais a annoncé que la deuxième banque portu-

gaise allait payer un total de 1,9 million de dollars – l'essentiel présenté comme la « restitution de recettes illégalement obtenues » – afin de mettre fin aux poursuites à son encontre.

Le tort de Banco Comercial Português? Avoir hébergé les comptes titres de résidents aux Etats-Unis – « principalement des immigrés portugais ou leurs descendants », précise les attendus de la décision de la SEC; les avoir « conseillés sur leurs placements »; ou avoir « procédé pour leur compte à l'achat et la vente de titres américains ». Ceci « sans n'avoir jamais été enregistré comme courtier ou conseiller financier » par les autorités américaines.

La procédure intentée vise plus précisément « 71 clients résidant aux Etats-Unis » de la filiale dédiée aux plus fortunés des 5 millions de clients de la BCP. Les chargés de clientèle leur rendaient visite « en personne aux Etats-Unis » et ce, en dépit du fait qu'ils n'étaient « ni ré-

sidents, ni accrédités », accuse l'autorité new-yorkaise. Qui enfonce le clou: la BCP « est une institution, suffisamment sophistiquée pour être au fait des lois fédérales » américaines. Une « grande institution » qui se voit accorder trois mois pour rompre tout lien avec ses clients aux Etats-Unis.

Prochains sur la liste, les « fiduciaires mais aussi les avocats ayant aidé la clientèle américaine fortunée »

Selon la SEC, les transactions effectuées pour les clients américains de son entité de gestion de fortune, ont permis à la banque de Porto d'engranger plus de 1 million d'euros de recettes entre 2006 et 2010. Cette dernière n'aurait « ni confirmé, ni infirmé » ces accusa-

tions; sans pour autant contester la légitimité de la SEC à la poursuivre.

La menace rappelle les déboires auxquels UBS a fait face aux Etats-Unis, forcée de payer 780 millions de dollars, début 2009, pour mettre fin aux poursuites. Mais également ceux de Wegelin. « Ce cas montre clairement que l'Etat américain, loin de se limiter à la Suisse, est prêt à poursuivre les banques de bien d'autres pays et pour bien d'autres raisons », réagit Karen Monroe, avocate établie à Genève et associée à l'étude new-yorkaise Wilk Auslander.

Avec cette récente affaire de la BCP, « vous avez une multinationale de la banque qui ne veut pas se battre en justice, et qui ne conteste en rien la légitimité de la SEC à la juger », analyse la présidente de la section étrangère de l'Ordre des avocats genevois. Un cas qui confirme « un nouvel ordre mondial, que l'Europe commence également à mettre en œuvre », poursuit cette dernière.

A l'en croire, ceci signifie que, désormais, « toutes les structures impliquées à l'international dans leur domaine doivent connaître et respecter les lois d'autres pays ». Ceci vaut pour les banques, mais « les sociétés fiduciaires et les avocats – en Suisse ou ailleurs – ayant notamment aidé la clientèle fortunée américaine sont aussi ciblés », prévient cette spécialiste du droit boursier américain. Selon Karen Monroe, nombre de telles procédures « partent des programmes dits d'*offshore voluntary disclosure* »; c'est-à-dire des aveux faits au fisc par les Américains ayant détenu des comptes à l'étranger.

Dernier exemple en date de cette traque élargie? La semaine passée, l'agence Bloomberg révélait l'envoi d'une lettre du Département de la justice américaine aux autorités du Liechtenstein, leur enjoignant de leur fournir des détails sur des fondations soupçonnées d'avoir été créées pour le compte d'Américains fuyant l'impôt.

Panorama

Fiscalité

Dolce et Gabbana amendés pour évasion fiscale

Les stylistes italiens Domenico Dolce et Stefano Gabbana ont été condamnés en appel à payer une amende de 343 millions d'euros dans une affaire d'évasion fiscale. Ils devraient faire recours en cassation. Le verdict constate « une attitude de violation de la législation menée avec le seul objectif de se procurer un avantage fiscal », selon l'agence ADN Kronos qui y a eu accès. (AFP)

Crise bancaire

Moscou n'aidera pas ses entreprises piégées à Chypre

Le gouvernement russe ne prendra pas de mesures pour aider les entreprises qui ont perdu de l'argent dans le plan de sauvetage du secteur bancaire chypriote, a déclaré le vice-premier ministre. Les titulaires de comptes à la Bank of Cyprus vont perdre autour de 60% de leur épargne au-dessus de 100 000 euros. (AFP)

À l'intention de toute personne qui a utilisé des produits ou des instruments financiers liés au London Interbank Offered Rate [taux interbancaire pratiqué à Londres] (« LIBOR ») pour le yen japonais ou pour le franc suisse de 2006 à 2010.

Le LIBOR est un taux d'intérêt de référence utilisé dans les marchés financiers à travers le monde. Les futures, les options, les swaps et autres instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cotes et échangés dans le monde entier sont couverts sur la base du yen et du franc suisse LIBOR. Il se peut que d'autres produits financiers tels que des hypothèques, des prêts et des cartes de crédit soient liés au LIBOR yen et franc suisse.

Une dénonciation sera déposée contre la Royal Bank of Scotland plc (« RBS ») ainsi qu'un accord sur le report de la poursuite pénale, dans le District du Connecticut lors d'une comparution devant le juge fédéral d'instance des États-Unis, Michael P. Shea. L'audience aura lieu au Tribunal d'instance fédéral des États-Unis, 450 Main Street, Salle d'audience 217, Hartford, Connecticut 06103, le 12 avril 2013 à 10h00. La dénonciation accuse RBS d'un chef de fraude électronique, en violation du Titre 18, Code des États-Unis, Section 1343, et d'un chef d'association de malfaiteurs en vue de fixer des prix, en violation du Titre 15, Code des États-Unis, Section 1. En application des termes de l'accord sur le report de la poursuite pénale entre RBS et le ministère de la Justice des États-Unis, RBS doit payer une pénalité de 150 000 000 \$ (moins toute amende payée par RBS Securities Japan Limited (« RBSSJ ») dans un litige connexe), coopérer avec le ministère de la Justice, fournir d'autres mesures de réparation et éviter de commettre une quelconque autre violation des lois des États-Unis pendant une période d'au moins deux ans. Une dénonciation sera également déposée contre RBSSJ, ainsi qu'un accord sur les charges, dans le District du Connecticut lors de la même comparution devant le juge Shea. RBSSJ a consenti à payer une amende de 50 000 000 \$ et à continuer de coopérer. RBS et RBSSJ admettent que certains traders de RBS et de RBSSJ tentèrent de manipuler et manipulèrent certaines fixations du LIBOR en yen et en franc suisse à certaines dates de 2006 à 2010 afin de favoriser leurs positions de négociation sur des contrats dérivés, au détriment des contreparties de ces contrats. RBS a également admis que certains traders avaient formé des associations de malfaiteurs en vue de fixer les prix par rapport au LIBOR yen de 2007 à 2010. Dans la mesure où certains traders de RBS ou de RBSSJ réussirent à manipuler le LIBOR yen et/ou franc suisse, il se peut que d'autres parties aux contrats dérivés, aux hypothèques, aux prêts et/ou aux cartes de crédit liés aux taux du LIBOR qui furent manipulés, furent aussi affectés.

Si vous pensez avoir été victime de ces crimes et vous souhaitez être avisé de futurs développements dans ces affaires, pour soumettre des informations écrites concernant l'impact que ces crimes ont eu sur vous afin d'assister le tribunal à déterminer la sentence de RBSSJ, dans la mesure où le Tribunal d'instance accepte l'accord sur les charges, et toute éventuelle restitution, ou si vous souhaitez être présent lors des audiences, veuillez contacter le coordinateur des victimes/témoins au **MINISTÈRE DE LA JUSTICE DES ÉTATS-UNIS**, division pénale, section de la fraude au numéro de téléphone 1-888-549-3945 ou consulter la section du suivi des affaires sur la page Web des victimes et témoins de la division pénale à:

<http://www.usdoj.gov/criminal/vns/index.html>

ABB

Invitation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires d'ABB Ltd, Zurich

Jeudi 25 avril 2013, à 10h00, au hall « Messe Zürich » à Zurich-Oerlikon

- Ordre du jour:**
1. Rapport sur l'exercice 2012
 - 2.1 Approbation du rapport annuel, des comptes du Groupe et des comptes annuels 2012
 - 2.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2012
 3. Décharge au Conseil d'administration et aux personnes chargées de la gestion
 4. Affectation du bénéfice résultant du bilan et distribution des réserves issues d'apports en capital
 5. Renouvellement du capital-actions autorisé
 6. Réélections au Conseil d'administration
 7. Réélection de l'organe de révision

Documents

Le **rapport de gestion** sera mis à disposition des actionnaires pour consultation à partir du 28 mars 2013 au siège de la société à Zurich-Oerlikon. L'invitation comprenant l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sera envoyée aux actionnaires enregistrés avec le droit de vote. Le rapport de gestion sera envoyé sur demande. Il peut également être consulté sur Internet à l'adresse www.abb.com/investorcenter.

Enregistrement et cartes d'admission

Sont autorisés à participer à l'Assemblée générale les actionnaires enregistrés au registre des actions avec le droit de vote à la date du **17 avril 2013**. Ces actionnaires recevront leur carte d'admission (par courrier prioritaire) sur demande, en utilisant la lettre-réponse jointe à l'invitation. La lettre-réponse, ou une notification équivalente, doit parvenir à la société le **19 avril 2013** au plus tard. Les notifications ou les lettres-réponses arrivant après cette date ne seront pas prises en considération.

Le texte intégral de l'**invitation** au sens de l'art. 700 CO sera publié dans la *Feuille Officielle Suisse du Commerce* du 2 avril 2013 et sur Internet à l'adresse www.abb.com/investorcenter.

CH-8050 Zurich, le 2 avril 2013

ABB Ltd
Pour le Conseil d'administration
Hubertus von Grünberg, Président

Univers 'actuaité financière en continu sur notre site



Actions

Table of stock market data for Swiss and foreign markets, including columns for titre, dernier cours, variation, and volume.

Obligations

Table of bond market data, including columns for titre, coupon, échéance, dernier prix, and variation.

Actions

Table of stock market data for European and international markets, including columns for titre, dernier cours, variation, and volume.


Obligations

Table of bond market data for European and international markets, including columns for titre, coupon, échéance, dernier prix, and variation.

Actions

Table of stock market data for various international markets, including columns for titre, dernier cours, variation, and volume.

presseabo.ch

Toutes les offres d'abonnement de la presse suisse en un clic!  MÉDIAS SUISSES

Les actionnaires de la Banque Cantonale de Genève sont convoqués à la

19^e assemblée générale ordinaire

Jeudi 25 avril 2013 à 17h00
Espace Hippomène
Avenue de Châtelaine 7, 1203 Genève

Ouverture des portes et contrôle des cartes d'admission dès 16h30

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration

- Message du président du conseil d'administration**
Jean-Pierre Roth
- Annonce des voix représentées, nomination du secrétaire de l'assemblée et des scrutateurs**
- Approbation du procès-verbal de la 18^e assemblée générale ordinaire du 2 mai 2012**
- Approbation du rapport annuel et des comptes 2012**
 - Présentation du rapport annuel 2012 (rapport de gestion, comptes consolidés et comptes de la maison mère)
Blaise Goetschin, président de la direction générale
 - Présentation du rapport de l'organe de révision
Alexandre Buga, réviseur responsable, Deloitte SA

Le conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, y compris les comptes consolidés du groupe BCGE et les comptes individuels de la maison mère, pour l'exercice 2012.

5. Emploi du bénéfice net 2012 de la BCGE (maison mère)	en CHF 1'000
Bénéfice de l'exercice 2012	CHF 65'261
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	CHF 1'208
Bénéfice disponible	CHF 66'469

Le conseil d'administration propose de le répartir comme suit:

- attribution à la réserve légale générale	CHF 46'000
- dividende de 4.5% sur actions nominatives (A et B) et au porteur	CHF 16'200
- attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% des dividendes payés)	CHF 3'240
Bénéfice reporté	CHF 1'029

- Nomination de l'organe de révision selon le Code des obligations**
Le conseil d'administration propose de réélire Deloitte SA en tant qu'organe de révision selon le droit des sociétés anonymes pour l'exercice 2013.

- Décharge aux membres du conseil d'administration pour leur activité au cours de l'exercice 2012**
Le conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres.

- Divers et clôture**
Propositions individuelles, questions/réponses.

Renseignements pratiques

Les actionnaires ont la possibilité de se faire représenter par la Banque Cantonale de Genève, par un représentant désigné par eux-mêmes ou par M^e Nathalie Borno, avocate, représentante indépendante.

Rapport annuel 2012

Les actionnaires peuvent consulter, au siège de la Banque Cantonale de Genève (quai de l'île 17, 1204 Genève), la version imprimée du rapport annuel de l'exercice 2012, comprenant les comptes annuels ainsi que le rapport de l'organe de révision. Le rapport annuel est également disponible sur www.bcge.ch.

Procès-verbal de l'assemblée générale 2012

Le procès-verbal de la 18^e assemblée générale ordinaire du 2 mai 2012 peut être consulté au siège de la banque.

Communications et décisions

Les actionnaires sont informés que les décisions qui seront prises par l'assemblée générale seront tenues à leur disposition, dès le 26 avril 2013, au siège de la banque et consultables sur le site www.bcge.ch.

Cartes d'admission

Les cartes d'admission peuvent être demandées auprès des banques dépositaires ou, sur présentation des titres ou d'une attestation de blocage, aux guichets de la Banque Cantonale de Genève.

Nous vous prions d'adresser toute correspondance concernant l'assemblée générale à:

SIX SAG AG
Banque Cantonale de Genève
Case postale
4609 Olten
SUISSE

Numéros de valeur: 164268/164270/1076034

Genève, le 2 avril 2013



IMPRESSUM

Editeur
Le Temps SA
Place de Cornavin 3,
CH - 1201 Genève

Conseil d'Administration
Présidence: Stéphane Garelli
Secrétariat: Natacha Stroot

Direction
Direction générale:
Valérie Boagno
Rédaction en chef:
Pierre Veya
Secrétariat général:
Ignace Jeannerat
Finances:
Philippe Raboud
Infrastructures & logistique:
Philippe Léchaud
Développement stratégique:
Virginie Fortun
Secrétariat:
Natacha Stroot

Rédaction en chef
Pierre Veya
Michel Danthe
Ignace Jeannerat
Frédéric Koller
Marie-Claude Martin
Secrétariat:
Natacha Stroot

Responsable production
Nicolas Gressot

Chefs d'édition
Elise Kerchenbaum,
Olivier Perrin,
Jean-Michel Zufferey

Chefs de rubrique
Culture & Société:
Alexandre Demidoff,
adjointes: Rinny Gremiaud
et Caroline Stevan
Economie: Frédéric Lelièvre,
adjoint: Anouch Seydtaghia
Iconographie:
Sabine Baumgartner
International:
Angélique Mounier-Kuhn
Opinions & Débats:
François Modoux
Sciences & environnement:
Olivier Dessibourg
Suisse: Sylvain Besson,
adjointe: Valérie De Craffenried

Responsable Hors-séries
Isabelle Carboneschi
Responsables contenus numériques et suppléments
letemps.ch: Michel Danthe,
adjointe: Catherine Frammery
sortir.ch: Alexandre Demidoff,
adjointes: Elisabeth Chardon
et Khadija Sahli
Carrières: Sandrine Hochstrasser

Vous trouverez la liste complète de tous les services et collaborateurs du Temps SA sur www.letemps.ch «Contacts»

Rédaction de Genève
Place de Cornavin 3,
CH-1201 Genève
Courrier: case postale 2570
CH-1211 Genève 2
Tél. +41-22-888 58 58
Fax +41-22-888 58 59

Rédaction de Lausanne
Place de la Gare 9A
Bâtiment des Voyageurs Ouest,
CH-1003 Lausanne
Courrier: case postale 1485,
CH-1001 Lausanne
Tél. +41-21-310 19 50
Fax +41-21-310 19 59

Rédaction de Berne
Bundesgasse 8
CH-3003 Berne
Tél. +41-31-326 75 75
Fax +41-31-326 75 76
Rédaction de Fribourg
Place de la Gare 5
Case postale 1528
CH-1701 Fribourg
Tél. +41-26 322 42 02

Rédaction de Neuchâtel
Place de la Gare 1
Case postale 614,
CH-2002 Neuchâtel
Tél. +41-32 724 98 16
Fax +41-32 724 98 24
Rédaction de Zurich
Dufourstrasse 49,
CH-8008 Zurich
Courrier: case postale,
CH-8021 Zurich
Tél. +41-44-213 17 77
Fax +41-44-213 17 89

Relation clients
Le Temps, case postale 2570,
CH-1211 Genève 2
Tél. +41-22-888 58 11
Fax +41-22-888 58 12

Responsable:
Cécile Martins
E-mail: abos@letemps.ch
No d'appel gratuit:
00800 0 155 91 92
Tarifs: découvrez nos offres sur:
www.letemps/abonnements

Publicité Le Temps Media
case postale 2564
CH-1211 Genève 2
Tél. +41-22-888 59 00
Fax +41-22-888 59 01
Directrice:
Mariana di Rocco
ISSN 1423-3967
No CPPAP: 0413 N 05139
Tirage contrôlé, certifié REMP/FRP
41 531 exemplaires
Audience REMP MACH Basic
2012-2 127 000 lecteurs

La rédaction décline toute responsabilité envers les manuscrits et les photos non commandés ou non sollicités.
Tous droits réservés. En vertu des dispositions relatives au droit d'auteur ainsi qu'à la Loi contre la concurrence déloyale et sous réserve de l'approbation préalable écrite de l'éditeur (tél. +41 22 888 58 53; e-mail: [natacha.stroot@le-](mailto:natacha.stroot@le-temps.ch)

temps.ch) sont notamment interdites toute réimpression, reproduction, copie de texte rédactionnel ou d'annonces ainsi que toute utilisation sur des supports optiques, électroniques ou tout autre support, qu'elles soient totales ou partielles, combinées ou non avec d'autres œuvres ou prestations. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par des tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.



ASIA PACIFIC PERFORMANCE

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 50.269

Représentant pour la Suisse et service de paiement pour la Suisse
Banque Cantonale de Genève
Case postale 2251 - 1211 Genève 2

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 23 avril 2013 à 14.00 heures au siège social de la Société, pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

- 1) Rapport du Conseil d'Administration
- 2) Rapport du Réviseur d'Entreprises
- 3) Examen et approbation des comptes annuels au 31.12.2012
- 4) Décharge à donner aux Administrateurs
- 5) Affectation du résultat
- 6) Nominations statutaires
- 7) Divers

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'Assemblée et les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

Les actionnaires sont informés que le rapport annuel est disponible sur demande et sans frais auprès du siège social de la société.

Le prospectus de Asia Pacific performance est disponible gratuitement au siège de la Société et de la Banque Cantonale de Genève.

Le Conseil d'Administration

DÉCOUVREZ
TOUTES NOS OFFRES
D'ABONNEMENT

www.letemps.ch/abos
00 8000 155 91 92

LE TEMPS
MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE

Beaux-arts

Un trio de bidouilleurs chez Dürrenmatt

► **Exposition** Giona Bierens de Haan, Noé Cauderay et Augustin Rebetez unissent leurs imaginaires

► Leur bricolage réjouit à Neuchâtel

Elisabeth Chardon

L'affiche ressemble plus au flyer d'une soirée dans un squat qu'à l'annonce d'un événement dans un musée. Elle est en noir et blanc, et on y voit une série de personnages qui semblent émerger d'une nuit blanche confier leur message à des panneaux de manifestation tout dégoulinant d'encre: «Ici vous allez trouver ce que nous cherchons». Cette phrase énigmatique titre l'exposition d'Augustin Rebetez, Noé Cauderay et Giona Bierens de Haan «au très respectable Centre Dürrenmatt», comme le précise encore l'affiche. En fait, les trois jeunes artistes – ils sont tous nés dans les années 1980 – proposent simplement de découvrir leurs bricolages ingénieux, leur cheminement poétique et recycler.

Oui, c'est bien un rendez-vous sur un chemin de l'art quelque peu buissonnier que propose ce trio gentiment décoiffant. Un trio, mais pas vraiment un collectif. Chacun invite les autres à jeter un oeil à ses inventions, à y apporter sa contribution, même, mais les œuvres restent clairement revendiquées par les uns ou les autres.

Augustin Rebetez et Noé Cauderay, tous deux formés à la photographie à l'Ecole de Vevey, collaborent depuis 2009. Clairement, la seule photographie ne suffit pas à leur imagination jamais au repos. Pourquoi se contenter de cadrer le réel quand on peut l'animer? Ainsi, l'exposition neuchâteloise reprend la vidéo *Maison*, un délire absolu de stop motion, cette technique qui consiste à créer du mouvement en faisant se succéder des photographies à un rythme très rapide. La technique est certes d'usage plus aisé aujourd'hui que dans les années 1930, quand on l'utilisait par exemple pour les effets spéciaux de *King Kong*. Mais peu importe, l'effet reste saisissant quand il permet de faire vivre les objets les plus communs, clés ou bouteilles de gaz,



Vue de l'exposition. Giona Bierens de Haan soigne sa grande machine poétique. Une machine à regarder, sans doute, mais aussi à faire vivre. ARCHIVES

d'une maison à l'abandon. Sans compter toute une série de maquettes, de la cabane au gratte-ciel, qui se transforment à vue, se peuplent et se dépeuplent de petits êtres noirs. Ici, la photographie n'est qu'un outil parmi d'autres. On coupe, on colle, on dessine, on peint, on écrit, on anime, le principal est que ça bouge.

On coupe, on colle,
on dessine, on peint,
on écrit, on anime,
le principal
est que ça bouge

Un nouveau triptyque vidéo procède d'une même capacité à investir objets et matières d'une vie propre. On y retrouve aussi la même esthétique un peu trash. Ici, rien n'est lisse, propre, neuf. Les objets ont vécu, comme ces vieux combinés de téléphones noirs en chorégraphie

sur un carrelage à damier. Et qu'importe la poussière.

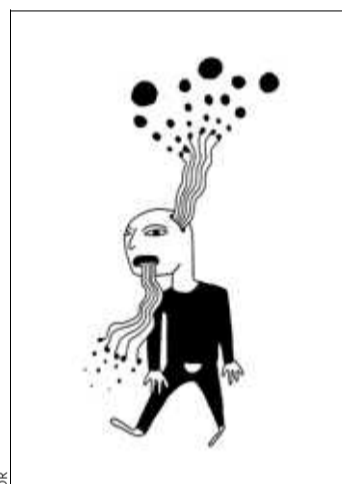
Même esthétique recycleuse avec les grands cartons, récupérés à la décharge et peints de mots en noir et blanc, à découvrir en cascade poétique dans la cage d'escalier. Cette stratégie graphique et picturale est orchestrée par Augustin Rebetez, qui aime autant les mots que les images, et peut-être plus encore leur alliance. On le voit une nouvelle fois dans la série de dessins, tirés en sérigraphies, que l'artiste a réalisés lors d'un récent séjour au Japon. Son père, l'éditeur et écrivain Pascal Rebetez, lira d'ailleurs ses textes lors de la Journée des musées, le 19 mai prochain.

C'est le nouveau venu du trio, Giona Bierens de Haan, tout récent diplômé en architecture de l'EPFL, qui occupe le centre de l'exposition avec une fabuleuse machine à la Tinguely. Mais chez lui, le bois, récupéré bien sûr, est prépondérant et les invitations à prendre possession de cet engin hétéroclite, à pousser, à tirer sur les leviers, à pédaler pour

connaître son avenir (mais si!), se multiplient. L'artiste a mis de l'âme, du cœur aussi dans cette pièce pleine de surprises, mais c'est au visiteur de les réveiller.

Pendant qu'il essaiera d'en faire le tour, le visiteur entendra sans doute un miaulement. Il vient d'un chat noir, animal de sorcière aux yeux verts, installé à côté d'une grande pendule au fond de l'exposition. Tout près, une série de poupées de céramique et une araignée cohabitent dans les compartiments d'une boîte. Mais aucun mauvais sort en vue. De temps à autre, l'animal étend ses pattes et ronronne. On en profitera pour ouvrir la porte de l'horloge et découvrir une série d'escaliers labyrinthique à la Piranesi.

Le labyrinthe était le thème imposé par Janine Perret Sgualdo, directrice du Centre Dürrenmatt, aux artistes. Un thème qui, de fait, habite le travail du trio en permanence. Deux autres expositions sur le labyrinthe suivront. Après les artistes émergents, place à Klee, Picasso et autre Masson sur le thème



du Minotaure, en décembre, et à l'artiste brut Armand Schulthess, en juillet 2014. Un programme diversifié, très en phase avec l'œuvre de Dürrenmatt.

Ici vous allez trouver ce que nous cherchons, Centre Dürrenmatt, Neuchâtel. Me-di 11h-17h, jusqu'au 23 juin. www.cdn.ch

La persévérance d'Henri Passet

► **Sculpture** Ses couples de métal s'embrassent toujours

La galerie Ditesheim, à Neuchâtel, donne un nouveau rendez-vous avec le sculpteur genevois Henri Passet. Un rendez-vous tout en émotion poétique, où l'on retrouve essentiellement un thème cher à l'artiste, celui du couple, épuré dans sa forme et pourtant tendre dans son éternel enlacement.

Pas besoin d'être entré un jour dans une galerie ou un musée pour connaître un peu l'œuvre de cet artiste genevois. Ses sculptures et ses interventions dans l'architecture habitent l'espace urbain, essentiellement dans le canton de Genève, mais aussi justement à Neuchâtel, au bord du lac. A Genève, elles font partie du paysage, comme le tympan de l'église Notre-Dame, la vaste figure intégrée dans le béton de la façade du Théâtre Saint-Gervais ou encore la rampe de l'escalier extérieur du collège Calvin.

Décalages

Ici, dans l'espace réduit de la galerie, c'est donc un thème lié à l'intimité qui fait l'essentiel de l'exposition. Celui du couple. Figures enlacées, face à face, emboîtées,

qu'on ne sait plus assises ou debout, massives, carrées – à part les seins ronds et pleins de la femme. Trouver un équilibre à deux, l'un avec l'autre, comme dans un jeu de cubes. Henri Passet n'unit pas ses couples dans la même matière, dans ce même fer à la texture chaude, que le temps patine encore après lui. Il travaille avec différents éléments qu'il combine, joue avec les décalages, les vides autant qu'avec les parties pleines.

Figures penchées

On retrouve aussi d'anciennes préoccupations de l'artiste avec ces figures penchées, ces *Obliques*, – toujours des questions d'équilibre. De même dans cette pièce baptisée *Pacifique*, qui laisse l'imagination s'emporter, voyager. Des rochers sur un front de mer? Des silhouettes qui se soutiennent? Peu importe, là encore, le jeu entre figuration et abstraction est subtil, riche de possibles.

C'est le cas aussi dans les gravures d'Henri Passet, exposées en un dialogue fécond avec les sculptures. Ses pointes sèches ont beau

n'avoir que deux dimensions, les figures, humaines ou pas, qu'elles esquissent semblent aussi avoir dû chercher leur place dans l'espace.

Comme cette toute récente *Structure II*, à la fois femme et immeuble, composée de longues lignes qui prennent toute la hauteur du dessin (122 cm), si ce n'est deux seins ronds, des fenêtres, un escalier peut-être. Cette forme en oblique sur la feuille semble en fait soutenue comme un arbre par son tuteur. Ou encore comme cette *Île*, qui semble plus flotter dans la matière gazeuse du ciel que dans un élément aquatique. C'est à première vue le dessin le plus éloigné des préoccupations du sculpteur. Et pourtant, cette tension exprimée entre les deux manières de dessiner pour la terre et le ciel donnerait autant envie de caresser le dessin que les couples de métal qui l'entourent. Caresser des yeux bien sûr. **EI. C.**

Henri Passet, sculptures et gravures. Galerie Ditesheim, Neuchâtel, jusqu'au 28 avril. www.galerieditesheim.ch

Neuchâtel-Zurich, les allers et retours d'une galerie

► **Nom** La Galerie Une d'Auvernier rebaptisée

D'abord, il y a eu la Galerie Une, dans le centre de Neuchâtel. C'était il y a quatorze ans et Céline Lange et Stefano Pult s'intéressaient déjà autant à la jeune scène artistique helvétique qu'à des personnalités déjà plus établies à l'international. Puis la galerie a déménagé à quelques encablures, dans le bourg voisin d'Auvernier, un peu plus près des vignes, un peu plus près du lac, mais à quelques arrêts de tram. Et voilà qu'aujourd'hui, celle-ci change de nom pour prendre ceux combinés de ses créateurs et responsables. Elle devient Galerie Lange + Pult. Pourquoi? A cause d'une aventure zurichoise.

Hadrien Dussoix

Oui, ce n'est en effet pas un hasard si l'exposition qui consacre cette nouvelle appellation s'appelle *Zurich*. Elle réunit en effet des œuvres d'artistes que Céline Lange et Stefano Pult ont montrés jusqu'alors dans leur seconde galerie, petite sœur de la Galerie

Une ouverte à Zurich voilà six ans. Un seul nom désormais pour les deux lieux, parce que la galerie zurichoise a rattrapé, et même dépassé en renommée, son aînée.

Dans l'espace d'Auvernier donc, une belle variété d'œuvres de John Aaron Frank, Pietro Mattioli, Mathieu Mercier, Delphine Reist ou encore Didier Rittener. Mais aussi d'Hadrien Dussoix. Il s'agit d'un vaste dessin d'architecture, comme un clin d'œil à l'actuelle exposition de l'espace zurichois, entièrement consacrée à l'artiste genevois. On y retrouve le même genre de grands formats architecturaux, mais aussi les tableaux de lettres de l'artiste. Décidément, on aime les allers et retours entre Suisses alémanique et romande chez Lange + Pult. **EI. C.**

Zurich, Galerie Lange + Pult, Auvernier, jusqu'au 25 mai. Hadrien Dussoix, Galerie Lange + Pult, Zurich, jusqu'au 18 mai. www.langepult.com

Radio-TV

Musique classique



Le talentueux pianiste allemand **Martin Helmchen**, révélé par le Concours Clara Haskil de Vevey, joue à la Salle de Musique de La Chaux-de-Fonds les compositeurs qui lui correspondent: Bach, Webern, Schubert et Brahms. **RTS Espace 2, 20h**

Culture numérique

L'échec de Google Books, utopie ambitieuse et controversée qui voulait numériser tous les livres du monde, au mépris du droit d'auteur. Et focus sur le téléchargement illégal, avec le procès des fondateurs suédois du site The Pirate Bay. **Arte, dès 20h50**

Branle-bas de combat chez les bédénateurs

> **Cases** Quatre revues d'auteurs éclosent sur le Net

> **Simple réponse** au monde de l'édition ou promesse d'une révolution?

Frédéric Potet

C'est une fièvre éditoriale à laquelle le petit monde franco-phonique de la bande dessinée n'est pas habitué. Pas moins de quatre revues numériques consacrées au 9e art investissent la Toile en cette année 2013. Trois existent déjà, la quatrième sera lancée en septembre. Elles ont pour nom *BD Nag*, *Mauvais Esprit*, *Professeur Cyclope*, *La Revue dessinée* et, à chacune, sa spécialité. Apparue il y a un an, la première propose de la BD pour enfants. Née en octobre 2012, la deuxième est spécialisée dans l'humour. La troisième, mise en ligne début mars, occupe le terrain de la fiction. Attendue à l'automne, la dernière publiera exclusivement des reportages dessinés, à la lisière de la BD et du journalisme. Outre leur support de prédilection (la tablette numérique), ces publications ont en commun d'avoir toutes été lancées par des auteurs, en réaction au milieu de l'édition.

Le contexte de leur création est celui du conflit larvé qui oppose depuis plusieurs années en France le Syndicat national de l'édition (SNE) à plusieurs associations d'auteurs – dont les bédénateurs – sur la question des droits numériques: pourcentage sur les ventes, délai de cession, réversibilité des droits... Si le dialogue a récemment débouché sur un accord, l'achoppement des négociations, il y a un an, et la précarisation chez les auteurs de BD ont accéléré la mise en œuvre de projets en gestation. «Soit on continuait à jouer

les pleureuses, soit on prenait le taureau par les cornes en montant nous-mêmes des projets numériques, raconte le scénariste Kris (Notre mère la guerre, *Un homme est mort...*), l'un des six cofondateurs de la future *Revue dessinée*. Ce n'était pas aux éditeurs de se lancer, mais bien à nous: des auteurs de 30-40 ans, baignant dans la culture internet.»

Un précurseur, Thomas Cadène, avait essayé les plâtres en rassemblant 1 500 abonnés (à 2,79 euros par mois) derrière *Les Autres Gens*, une bédénovela publiée quotidiennement entre 2010 et 2012 et réalisée par une centaine de dessinateurs et scénaristes. La prochaine étape ne pouvait être que celle-ci: créer des revues en ligne – et indépendantes donc.

«Ce n'était pas aux éditeurs de se lancer, mais bien à nous: des auteurs de 30-40 ans, baignant dans la culture internet»

La première à se lancer, *BD Nag*, est un cas un peu particulier. Non pas parce qu'elle s'adresse à des enfants, mais parce qu'il s'agit d'une application dont le but est de développer un mode de narration innovant appelé le screen-comics: mélanges de flip-book et de story-board, les récits sont composés de cases «animées» où chaque clic fait apparaître un objet, un personnage, un mouvement... Gratuite, l'application sert de vitrine à ses auteurs, qui vendent leur savoir-faire à des entreprises (comme la SNCF, leur dernier client) pour des travaux de commande. «On est les seuls actuellement à proposer ce type de produit. C'est un peu la french touch», s'en amuse Pierre-Yves Gabrion, fondateur de *BD Nag*.

Le modèle économique visé par les autres revues est plus tra-



STASSEN/LA REVUE DESSINÉE

Une planche extraite de «A Matonge (Bruxelles)», de Stassen, à paraître dans «La Revue dessinée». Trimestriel de 150 pages, «La Revue dessinée» sera vendue 5,99 euros sur tablette et 15 euros dans la version imprimée, qui sera réalisée en parallèle afin de viser le plus large public. ARCHIVES

ditionnel. Créé par trois auteurs et un libraire, *Mauvais Esprit* vient de sortir son 21e numéro. Vendue uniquement sur abonnement (de 0,75 à 1,50 euro l'exemplaire, selon les formules), la publication privilégie les formats courts humoristiques et la lecture verticale (en faisant dérouler avec la souris).

Six mois après son lancement, le succès n'est pas encore là: «Ce n'est pas extraordinaire, reconnaît sa cheville ouvrière, James (Dans mon open space, *Amour, passion et CX diesel*). Les abonnements se comptent en centaines, pas en milliers. On ne peut donc pas encore payer sous forme d'avances la vingtaine d'auteurs qui travaillent pour nous. Mais tout le monde a fait le pari que ça marcherait.» Né dans la mouvance de la BD indépendante, *Mauvais Esprit* s'est bien gardé – tout comme *BD Nag* – de chercher des investisseurs privés pour lever des fonds.

Ce qui n'est pas le cas des autres. «Pour avoir une offre de qualité, il faut payer les auteurs. Donc trouver de l'argent en amont», explique le scénariste Fabien Vehlmann (*Spirou, Seuls...*), cofondateur de *Professeur Cyclope*, mensuel de 100 pages vendu 4,99 euros le numéro (ou 33 euros pour un an). La revue table sur 1 000 abonnements la première année et 10 000 à terme pour être totalement indépendante.

Deux semaines après son lancement, elle en compte 400. La page numérique – plus petite et plus rapidement exécutée – a beau être payée deux à trois fois moins cher (150 euros) qu'une planche traditionnelle, réunir un budget annuel de création de l'ordre de 180 000 euros n'est pas simple dans le contexte économique actuel.

Un partenariat a été trouvé avec Arte, qui prend en charge la

moitié des coûts de fabrication. Des contacts ont été pris avec une chaîne d'hôtels à qui pourraient être vendus des abonnements groupés. Trois investisseurs individuels, amateurs de BD, ont également mis de l'argent au panier. La prochaine étape serait de s'associer avec un éditeur qui, en échange d'une entrée au capital, pourrait ainsi avoir un contact privilégié avec certains auteurs pour ses collections papier. Un éditeur? Sacrilège? «Tout l'enjeu est de savoir si on pourra préserver notre indépendance», admet Fabien Vehlmann.

Les mêmes questions traversent la rédaction de *La Revue dessinée*, dont le premier numéro proposera une dizaine de reportages: un sujet sur la frégate *Floréal* de la Marine nationale (par Christian Cailleaux), une enquête sur un logiciel de surveillance français vendu à Kadhafi (par Nicoby et Manach), une plongée dans le Ja-

pon de l'après-Fukushima (par Emmanuel Lepage)... Afin d'amorcer les premiers sujets (eux aussi payés 150 euros la page), une dizaine d'investisseurs privés – dont deux traders – ont été sollicités contre une participation. Et un accord a été passé avec l'éditeur Futuropolis, qui financera certains récits avant de les publier dans son catalogue. Trimestriel de 150 pages, *La Revue dessinée* sera vendue 5,99 euros sur tablette et... 15 euros dans la version imprimée qui sera réalisée en parallèle afin de viser le plus large public.

Celui-ci suivra-t-il? «Il fallait se prendre en main, estime James. Quand on regarde l'histoire des journaux de bande dessinée, on remarque que les expériences les plus novatrices comme *Métal hurlant*, *L'Echo des savanes* ou *Fluide glacial* sont toutes nées à l'initiative d'auteurs.»

Le Monde

Panorama

Littérature

Décès de Camille Bourniquel

Le romancier et poète français Camille Bourniquel est décédé lundi à l'âge de 96 ans. Proche des peintres Marc Chagall, Jean Bazaine et Jean Le Moal, il avait obtenu le Prix Médicis en 1970, pour *Sélimonte ou la Chambre impériale*, et le Grand Prix du roman de l'Académie française pour *Tempo*, en 1977. (ATS/AFP)

Musiques actuelles

18 000 personnes à Electron

A Genève, la 10e édition d'Electron a attiré quelque 18 000 personnes de jeudi à dimanche, renouant ainsi avec l'affluence de 2011. Le festival des cultures électroniques a programmé une centaine de concerts, films et conférences dans dix lieux. (ATS)

Opéra

Welser-Möst souffrant

Le chef d'orchestre autrichien Franz Welser-Möst, directeur de la musique à l'Opéra de Vienne, a été victime d'un lumbago très douloureux et s'est effondré au pupitre de l'orchestre à la fin du premier acte de *Parsifal* de Wagner, dimanche. Il a été brièvement hospitalisé. (AFP)

Le médecin de «Koh-Lanta» s'est donné la mort

> **Télévision** Second décès au Cambodge

Le médecin de *Koh-Lanta* s'est donné la mort lundi au Cambodge, un peu plus d'une semaine après le décès d'un candidat, a annoncé la production de l'émission phare de télé-réalité française. Le concurrent avait succombé à une crise cardiaque au cours de la première épreuve.

Le médecin, âgé de 38 ans, a écrit que son nom a été «sali dans les médias» et affirme avoir traité le candidat décédé «de manière responsable, comme un patient et non comme un candidat». «Des accusations et suppositions injustes ont été proférées à mon encontre», ajoute-t-il dans sa missive publiée par TF1. «Je n'oserai plus croiser un regard en France sans que je me pose la question de savoir s'il est rempli de méfiance envers moi.»

Témoignages anonymes

«Cet événement tragique doit inciter ceux qui accusent et commentent sans discernement à faire preuve de responsabilité», a souligné la société productrice, Aventure Line Productions.

Des témoins anonymes, cités dans la presse, ont mis en cause la

production et le médecin dans la mort de Gérald Babin, le 22 mars, au premier jour de tournage de la 16e saison, dans l'île de Koh Rong.

Selon l'un d'eux, alors que le jeune homme semblait avoir un malaise, ordre avait été donné de ne pas arrêter l'épreuve et de ne pas intervenir devant les caméras, de sorte que Gérald Babin serait resté plusieurs minutes sans assistance.

Une enquête préliminaire pour «homicide involontaire» a été ouverte par la justice française. Les autorités cambodgiennes ont classé l'affaire, estimant qu'il s'agissait d'une mort naturelle.

Selon Aventure Line Productions, Gérald Babin a été pris de crampes lors du premier jeu qui suit l'arrivée des participants sur le site. Il a été pris en charge par le médecin urgentiste de l'émission, qui lui a prodigué les premiers soins avant de décider de l'évacuer vers l'hôpital, où il est décédé.

Après ce décès, le premier pour un programme de télé-réalité français, la chaîne de télévision TF1 a annoncé l'annulation de la saison 2013 et tous les candidats sont rentrés chez eux. **ATS/AFP**

smsannonces

AUBAINES

• Vente

Poêle ancien

Du 18ème, avec peintures et motifs de la manufacture Française Pollien, hauteur 143 cm, largeur 80 cm, profondeur 65 cm. CHF 13'500.-. **076 332 11 60**

• Divers

Coach pour écrire

Cherche coach pour écrire parcours de vie. Connaissances Iphoto (Mac) indispensables. **079 621 54 26**

IMMOBILIER

• A louer

Sion (VS)

En vieille ville, à la rue du grand-pont, 1 arcade commerciale de 100 m² sur 2 niveaux. Entièrement rénovée avec matériaux de qualité: travertin, parquet, pierre naturelle. Libre fin 2013. **079 212 49 64**

• A vendre

Haute Provence (France)

Maison de caractère en plein centre ville de Barcelonnette (Haute Provence), 18 pièces, 4 étages, garage, bucher, travail. Prix: 800'000.- FRS. **027 346 10 00** yvon.deloustal@wanadoo.fr

Ancienne maison (France)

Entre Nîmes et Montpellier, ancienne maison de village, rénovée (120 m²), 3 pièces + mezzanine, 2 grandes cheminées, salon voûté, terrasse de 40 m² avec vue panoramique. Prix: FRS 230'000.-. **044 392 14 67**

VÉHICULES

• Vente

Audi A4

Audi A4 Cabrio Turbo FSI, gris mét., 2007, 49'500 kms, TipTronic, essence, cuir nappa gris, parfait état, service Audi, expertisée, FRS 25'800.-. **079 310 20 45**

SMSANNONCES PARAÎT TOUS LES MARDIS

VOS RUBRIQUES A CHOIX

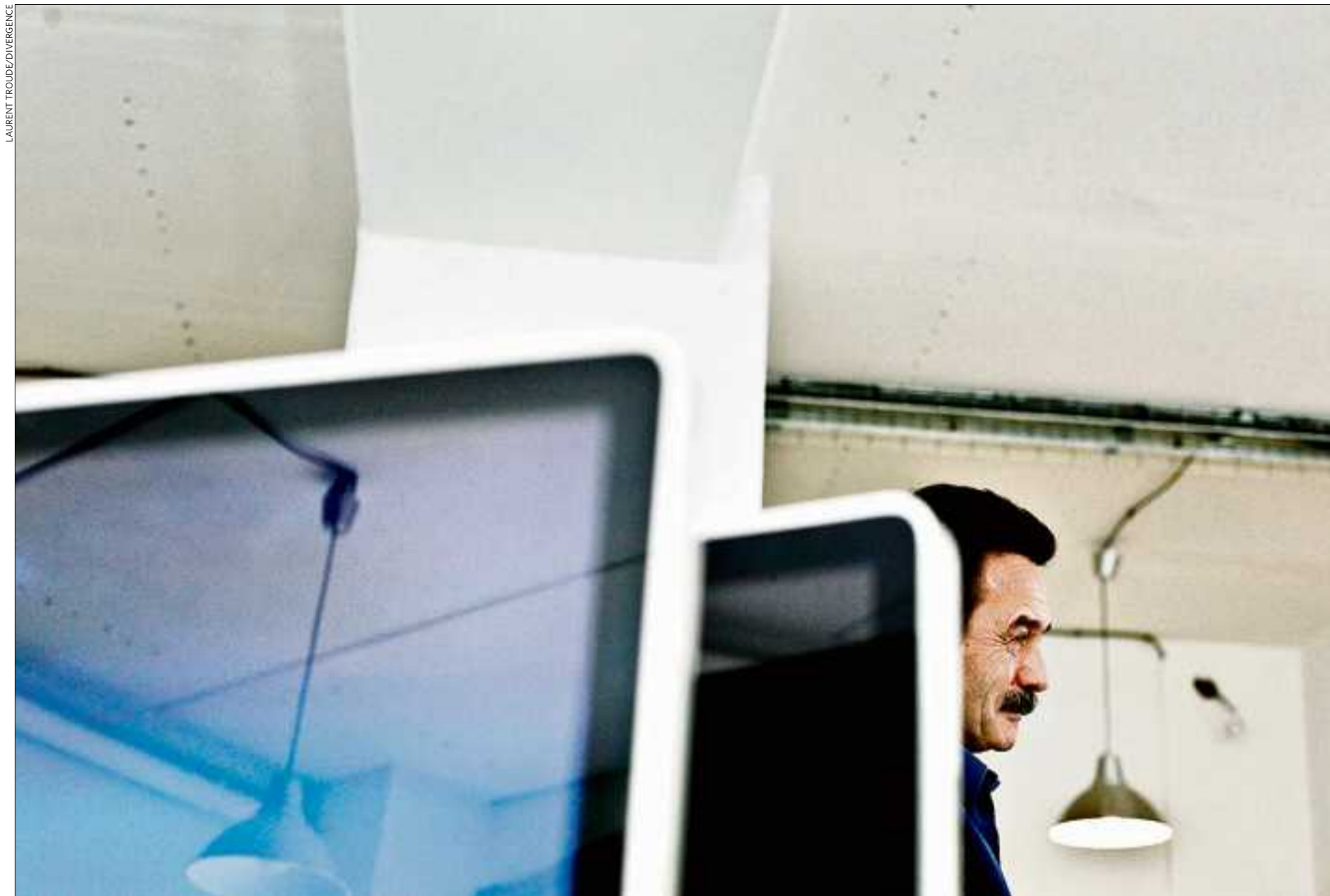
Aubaines - Emploi & Formation
Immobilier
Rencontres - Véhicules

COMMENT PASSER VOTRE ANNONCE?

Rendez-vous sur www.letemps.ch/smsannonces en remplissant le formulaire de commande online. CHF.19.-TTC par annonce

PRIVILÈGES ABONNÉS

Les abonnés au Temps bénéficient d'une smsannonce gratuite. Veuillez remplir le bon figurant dans la brochure privilèges.



Edwy Plenel dans la salle de rédaction de «Mediapart». Le site compte 65 000 abonnés et dégage un bénéfice depuis deux ans. PARIS, 10 MARS 2011

Média à part

Lancé il y a cinq ans par Edwy Plenel et deux autres anciens journalistes du «Monde», «Mediapart» reste un objet singulier dans le paysage médiatique français. Ses enquêteurs traquent avant tout les conflits d'intérêts et la corruption politique

Catherine Dubouloz PARIS

On ne pouvait rêver plus beaux cadeaux. Pour ses cinq ans d'existence, *Mediapart* et Edwy Plenel, son médiatique meneur à moustache, ont «reçu» coup sur coup la démission d'un ministre, poids lourd du gouvernement, et la mise en examen pour abus de faiblesse d'un ancien président de la République. Depuis ses révélations sur l'affaire Bettencourt en 2010 et plus encore depuis son scoop sur le supposé compte en Suisse de Jérôme Cahuzac, le journal en ligne vivait sous le feu des critiques. La chute du patron du Budget et la mise en examen de Nicolas Sarkozy permettent de clouer le bec à ceux qui remettaient en cause son sérieux journalistique, l'accusant d'utiliser des méthodes de «justicier».

Un coup frappé à droite, un autre donné à gauche: *Mediapart* administre aussi une preuve de son indépendance. «La liberté de la presse n'est pas un privilège des journalistes, mais un droit des citoyens»: placardée sur de multiples parois de la rédaction, installée dans un espace moderne, ouvert et lumineux entre les places de la Bastille et de la Nation, à Paris, cette citation fait office de devise. Elle éclaire la philosophie du journal en ligne, qui se pose en «chien de garde de la démocratie».

L'affaire Bettencourt et l'affaire Cahuzac représentent le cœur de métier de *Mediapart*. L'une porte sur un possible financement douteux de la campagne de 2007, l'autre sur un soupçon de fraude fiscale. Avec d'autres révélations dans les affaires

Karachi, Takieddine, Lagarde ou Tapie, elles partagent des points communs: il s'agit de suspicion de conflits d'intérêts, de financements troubles, de corruption au sens large, de petits arrangements entre «oligarques», terme souvent utilisé par Edwy Plenel.

La position de *Mediapart* reste cependant difficile à faire entendre. Le site est souvent considéré comme un tombeur de roi, un manipulateur, qui cible politiquement ses attaques: «La France est malade de *Mediapart*, véritable tribunal avec à sa tête Edwy Plenel, petit Robespierre en chef et grand ordonnateur de la dictature de la rumeur et de la tyrannie de la calomnie», écrivait Guillaume Peltier, secrétaire national de l'UMP sur le site du *Huffington Post*, au lendemain de la démission de Jérôme Cahuzac. En 2010, l'ancien secrétaire général de l'UMP, Xavier Bertrand, avait évoqué des «méthodes fascistes» après la publication des enregistrements clandestins du majordome de Liliane Bettencourt, la riche héritière de L'Oréal. Poursuivi pour diffamation par *Mediapart*, Xavier Bertrand a été relaxé mardi dernier. Mais Edwy Plenel va faire appel.

La réputation sulfureuse du journaliste remonte à près de trente ans. Dans les années 1980, il gêne le pouvoir avec ses enquêtes sur la présidence de François Mitterrand, notamment ses révélations sur le *Rainbow Warrior*. Sa manière de diriger *Le Monde* entre 1996 et 2004 lui a aussi valu des critiques sévères. Les attaques d'aujourd'hui n'ébranlent donc guère le directeur de *Mediapart*, qui a l'habitude de

l'adversité et d'encaisser les coups. Le journaliste aux airs de Brassens répond en détail à la critique dans son dernier livre*. Comme dans le manifeste de *Mediapart*, *Combat pour une presse libre*, il défend sa vision du métier par cette citation de l'illustre Albert Londres: «Je demeure convaincu qu'un journaliste n'est pas un enfant de cœur et que son rôle ne consiste pas à précéder les processions, la main plongée dans une corbeille de pétales de roses. Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie», écrivait, en 1929, le reporter dont l'ombre tutélaire plane toujours sur la profession.

Contrairement à la presse anglo-saxonne, l'investigation n'est pas non plus une pratique «dominante» en France, «sauf au cours d'une période assez particulière dans les années 1980 et 90», explique le sociologue et spécialiste des médias Jean-Marie Charon. A cette époque, *L'Express*, *Le Point*, feu *L'Événement du jeudi* ou *Le Monde* «donnent une place importante à l'investigation. Cela correspondait à un moment où des juges d'instruction se sont vu confier des dossiers relatifs à des faits supposés de corruption, d'abus de biens sociaux ou de financement occulte des partis politiques». «A ce moment-là, poursuit le sociologue, il y avait une forte adhésion de l'opinion publique à ce type de journalisme. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le cas, l'opinion a changé. Comme elle, une partie de la classe politique et des intellectuels ne soutiennent plus cet acharnement à poursuivre les hommes politiques. Ils se demandent aussi si cela n'a pas nourri la montée des populismes en favorisant le sentiment du «tous pourris». Pour Jean-Marie Charon, un autre élément joue: «Une certaine déception quant aux débouchés judiciaires d'un certain nombre de grandes affaires.»

La thèse d'Edwy Plenel est autre. Pour lui, si la France supporte aussi mal le journalisme d'investigation, c'est qu'elle est une «démocratie de basse intensité» qui peine à «respecter les contre-pouvoirs». Dans cet univers, *Mediapart* se considère comme «un petit poisson face à des gros requins qui nagent dans une mer polluée. L'enjeu, c'est de dépolluer la mer», lance le directeur de la rédaction.

Malgré la méfiance ambiante, le média «pure player» fondé en mars 2008 a réussi son pari économique. L'audience de «ce journal sans papier», selon l'expression de son fondateur, n'a cessé de croître: le site compte aujourd'hui près de 65 000 abonnés. «*Mediapart* marche bien, mais reste fragile», souligne Edwy Plenel. Le directeur jugerait sa situation plus confortable à 100 000 abonnés. Comme *Le Canard enchaîné*, son cousin satirique, *Mediapart* fonctionne sans publicité, sur la seule base de ses ventes – en l'occurrence des abonnements numériques à 9 euros par mois. L'équilibre financier a été atteint fin 2010. Le site a dégagé un résultat net de 700 000 euros en 2012 pour un chiffre d'affaires de près de 6 millions d'euros. «C'est une entreprise financièrement saine, qui a su s'appuyer sur ses lecteurs», résume Jean-Marie Charon.

Mediapart compte 45 salariés, dont 31 journalistes. «Leurs salaires sont légèrement supérieurs à ceux de la profession», précise non sans fierté Edwy Plenel, dont le bureau,

Comment une rédaction aussi réduite réussit-elle à sortir autant d'informations fracassantes? «Quand nous avons constitué l'équipe, c'était une priorité d'engager des journalistes capables de mener une enquête de manière acharnée et rigoureuse», explique François Bonnet, directeur éditorial et cofondateur de *Mediapart*. Certes, la rédaction est organisée en pôles (enquête, politique, économique, international, culture et idées), mais au plus fort des grandes enquêtes, les rédacteurs peuvent être mobilisés sur le même sujet, à travers des entrées et des sources différentes. «A un moment donné, 18 personnes travaillaient sur l'affaire Bettencourt, se souvient François Bonnet. Les enquêtes sont très mutualisées, on discute beaucoup, on partage nos informations, on confronte les points de vue. C'est très différent des rédactions dans lesquelles les enquêteurs travaillent seuls et livrent leur papier à la fin, clés en main.»

Mediapart est un cas à part. «A ma connaissance, il n'y a pas d'équivalent à l'étranger», explique Jean-Marie

Edwy Plenel: «La France est une démocratie de basse intensité qui peine à respecter les contre-pouvoirs»

discrètement placé au fond et au coin de la rédaction, est dissimulé par de grandes bibliothèques blanches. «*Mediapart* est un laboratoire où s'invente la presse du XXI^e siècle: nous voulons montrer que le Web ne signifie pas la précarité pour la profession, que l'on peut pratiquer un journalisme de référence et de qualité sur Internet.» Bref, que le numérique n'est pas uniquement «synonyme de superficialité, d'imédiateté, de formats courts». «Le site occupe aussi une place originale par rapport aux autres modèles de journalisme sur Internet, qui reposent davantage sur des rédactions jeunes et peu expérimentées», observe Jean-Marie Charon.

Charon. Des journalistes espagnols viennent cependant de s'inspirer du média français pour créer *InfoLibre*, un site d'information qui se réclame de la même philosophie. Les deux sites sont d'ailleurs partenaires. En France, l'expérience donnera-t-elle envie aux journaux de redonner la priorité aux grandes enquêtes sur le pouvoir ou *Mediapart* restera-t-il le petit foyer spécialisé? «Vu la situation actuelle de la presse généraliste, conclut Jean-Marie Charon, la seconde hypothèse me paraît la plus probable.»

*«Le Droit de savoir», Ed. Don Quichotte, Paris, 2013.